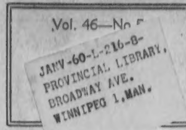
Vol. 46—No 5



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 1er MAI 1959



L'assemblée annuelle de Radio-Saint-Boniface se préoccupe de la participation active des jeunes à l'oeuvre du poste CKSB

La jeunesse a été en vedette à la quinzième réunion annuelle de Radio-St-Boniface, mardi de cette semaine, quand une centaine de délégués de trente paroisses ont évalué les progrès de l'année 1958 et ont étudié les problèmes de l'année en marche. On s'est préoccupé des jeunes à plusieurs titres.

D'abord, M. J.-A. Dansereau, président, a cru devoir rappeler les origines du poste, car les anciens se rendent compte que les événements d'il y a 18 ans ne sont pas connus des jeunes d'aujourd'hui.

Le mot d'ordre instinctif "L'importance des jeunes" a été souligné ensuite par la présentation d'un rapport sur l'organisation des programmes pour les jeunes par les jeunes au cours de l'année 1958. M. Ubald Laurencelle, animateur de ces programmes, n'avait pas besoin de faire ressortir que cette activité comblait une sérieuse lacune dans les services que le poste CKSB rend à la population.

La question des jeunes a été soulevée ensuite en marge d'un problème très grave, celui du recrutement et de la rétention d'un personnel compétent et dévoué pour le poste. Les départs au cours de l'année 1958 et les possibilités qui s'ouvrent dans le champ de la diffusion française font réaliser qu'il faut cultiver soigneusement les "vocations" à ce travail au profit de la foi et de la langue.

Enfin, Mgr H. Lapointe, qui tira les conclusions de la journée, se préoccupa à son tour de l'apathie des jeunes.

(Suite à la sixième page)

La pornographie est profitable aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le maitre des postes général, Arthur E. Summerfield, a révélé au Congrès que les "barons de l'obscénité" ont réalisé des gains annuels de 500 millions de dollars en employant la poste pour répandre leur littérature corrompue.

Au sous-comité des postes du Congrès, Summerfield a dit que depuis la deuxième guerre mondiale la pornographie a atteint "des proportions alarmantes" dans certaines régions.

Pas de fossé entre Québec et l'Ouest

QUEBEC — La province de Québec ne doit pas permettre qu'un fossé se creuse entre les Canadiens français de l'Ouest et ceux de l'Est, a déclaré Son Exc. Mgr Henri Routhier, évêque de Grouard. Il était le conférencier mensuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Mgr Routhier a demandé aux Canadiens français du Québec d'aller rendre visite à nos compatriotes de l'Ouest. Il leur a dit de comprendre que les problèmes sont différents d'une province à l'autre, mais qu'une même charité doit unir tous les groupes français du Canada.

Fêtons ce centenaire par un retour à la Confédération

QUEBEC—Rien ne sert de songer à organiser de grandes fêtes pour marquer le centenaire de la Confédération canadienne si on continue d'en saboter les fondements, a déclaré l'hon. Maurice Duplessis à une délégation de l'Union des municipalités de la province de Québec.

Le premier ministre a déclaré qu'il a fallu 107 ans, de 1760 à 1867, pour préparer l'Acte de l'Amérique britannique du nord, pour constituer un régime devant répondre aux besoins d'un vaste pays comme le nôtre.

Nos pères n'ont certainement pas consacré tout ce temps à édifier une oeuvre qui ne devait pas durer cent ans, s'il faut en croire ceux qui veulent changer les termes du pacte qu'ils ont signé.

Cette déclaration vigoureuse suivit de très près une déclaration par l'hon. John Diefenbaker au sujet des fêtes de centenaire.

Dispense d'abstinence

La chancellerie de St-Boniface a annoncé mercredi que Sa Sainteté le pape Jean XXIII avait accordé une dispense de l'obligation d'abstinence le premier mai, un vendredi, qui coïncide avec la fête de St Joseph Artisan.

Le Collège de Gravelbourg sur les ondes

Attention, attention! . . . Amis du Collège de Gravelbourg. A compter du dimanche 3 mai, à 12 h. 45, sur les ondes de CFRG, on présentera un quart d'heure hebdomadaire sur les diverses activités du Collège. Vous y entendrez vos enfants, vos amis et vos connaissances.

Tournez le bouton de votre appareil à 710 tous les dimanches, à 12 h. 45. Pour plus de détails touchant ce programme, lisez la chronique du Collège de Gravelbourg dans ce journal.

La situation scolaire au Manitoba

(L'article qui parait sous cette rubrique cède la place cette semaine à l'éditorial en troisième page.)

Non! merci . . . dit M. Sinclair

VANCOUVER — M. James Sinclair, ancien ministre fédéral des Pêcheries, actuellement président de l'Association des pêcheries de la Colombie-Britannique, a été interrogé par un journaliste qui lui demandait s'il était intéressé à la direction du parti libéral, laissée vacante la semaine dernière par M. Arthur Laing.

Voici sa réponse:

"Je suis actuellement assis, en compagnie de quelques amis, avec un bon grand verre d'un breuvage froid, sur un nouveau patio de briques que j'ai construit moi-même et qui est un petit chef-d'oeuvre. Quand je songe à ces 18 années dans la politique, je me dis que si j'étais encore là, je serais actuellement assis à l'hôtel Château-Laurier — à Ottawa — me demandant quoi faire par un triste dimanche à Ottawa. Non, merci."

Ottawa passait 209 contrats avec l'Avro!

OTTAWA — La société Avro Aircraft Limited, de Malton, Ont., a obtenu 209 contrats du gouvernement, d'une valeur de $317,705,442, entre le 10 août 1953 et le 28 février 1959, a dévoilé le ministère de la Production pour la défense, dans un rapport déposé en Chambre des communes à la demande du député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau.

Les principaux contrats ont été de $57,723,000 pour les plans et la mise en chantier de l'intercepteur réacté Arrow, de $56,056,278 pour la production de l'Arrow Mark I, de $50,000,000 pour la production du CF-100 et de $33,933,000 pour la production de l'Arrow Mark II.

Tous ces contrats, sauf celui du CF-100 ont été annulés le 23 septembre 1958 ou le 20 février 1959.

Mme Fairclough proteste de ses bonnes intentions

OTTAWA — Le gouvernement vient d'abolir une nouvelle restriction sur l'immigration fortement critiquée, et il revisera la liste des personnes à qui l'entrée du Canada est interdite à titre d'immigrants.

Le ministre de l'Immigration Mme Fairclough a déclaré aux Communes, qu'elle veut demander au cabinet de rescinder l'ordre émis le 2 avril dernier restreignant le parrainage d'immigrants d'un certain nombre de pays aux plus proches parents de résidants canadiens.

L'ACELF membre de la Commission pour l'UNESCO

OTTAWA — Les membres du comité exécutif de l'ACELF ont été heureux d'apprendre, en fin de semaine à Montréal, que l'Association canadienne des éducateurs de langue française a été élue récemment membre permanent de la Commission canadienne nationale pour l'UNESCO. L'élection de l'ACELF, annoncée par M. Eugène Brussière, porte à dix le nombre des membres permanents de la Commission.

197 décisions contre le ministère du Revenu

OTTAWA — Le ministère du Revenu national a perdu, en 1958, presque autant de procès qu'il en a gagnés devant la Commission d'appel pour l'impôt sur le revenu, a déclaré M. J. McEntyre au Comité des estimés de la Chambre des Communes.

M. McEntyre, qui est sous-ministre du Revenu, a révélé que sur 512 différends entre le ministère et les contribuables qui ont été soumis à la Commission d'appel, le ministère a obtenu 205 décisions en sa faveur et les contribuables 197. Cent dix autres cas sont actuellement en délibéré.



La reine-mère Elizabeth et la princesse Margaret ont été reçues récemment en audience privée par Sa Sainteté Jean XXIII qui s'est entretenu aimablement avec les deux visiteuses royales. Il leur a dit, entre autres, que la prochaine langue qu'il apprendrait serait l'anglais. Le comte Giovanni Chiassi, du personnel du Vatican, et Mgr Beniamino Nardone, secrétaire de cérémonies, escortaient les dames. Ces dernières portaient toutes deux une tiare et la reine-mère arborait en plus le ruban et le joyau de l'Ordre de la Jarretière. (NC)

Une ère nouvelle débute

MONTREAL — Le Canada a pris un nouveau visage le samedi matin, 25 avril quand les premiers bateaux se sont avancés dans le Canal de la voie maritime qui pourra désormais mener directement jusqu'aux Grands Lacs une grande partie des navires marchands du monde.

Cette "avant-première" précède de huit semaines l'inauguration solennelle de la voie maritime par la reine Elisabeth. Elle a cependant revêtu une certaine importance, puisque le premier ministre du Canada le très hon. John Diefenbaker, y a pris part en compagnie d'une centaine de parlementaires, à bord du premier navire à pénétrer dans le canal et à franchir les nouvelles écluses.

Genèse de la voie maritime

Il s'agit en réalité d'un événement d'une portée considérable pour l'économie canadienne et c'est le couronnement de quelques décennies d'efforts persévérants.

Le nouveau canal

Le canal de la voie maritime, qui s'ouvre maintenant, est plus long que les canaux de Suez et de Panama réunis. Il offre aux navires une profondeur de 27 pieds (bien que, pour deux mois encore, cette profondeur ne soit que de 25 pieds et demi). Sa largeur varie de 200 à 450 pieds, selon qu'il est flanqué de digues ou qu'il s'agit d'un simple canal dans les lacs St-Louis et St-François.

Le canal comporte sept écluses au lieu des 21 écluses qu'il fallait franchir jusqu'ici sur les anciens canaux. Deux de ces écluses ont été construites par les Américains entre Cornwall et Iroquois, sur la rive des E.-U. Ces différentes écluses rachètent successivement une dénivellation de 50 pieds dans la région de Montréal; de 84 pieds dans la région de Soulanges; de 92 pieds entre Cornwall et Iroquois. Il faut y ajouter les huit écluses du canal Welland, qui rachètent une chute de 326 pieds.

Les écluses de la voie maritime ont 768 pieds de longueur et 80 pieds de largeur.

Tel qu'il est aujourd'hui, le nouveau canal permet le passage de navires allant jusqu'à 9,000 tonnes et on estime que 85% de la flotte marchande mondiale pourrait l'utiliser sans difficultés.

La voie maritime et l'avenir

Depuis qu'il a été question d'aménager la voie maritime, et plus spécialement depuis quatre ans, les controverses ont été bon train sur l'opportunité qu'il y avait de donner suite à ces travaux. Comme toutes les entreprises de cette envergure, la voie maritime du St-Laurent risque en effet d'avoir des répercussions considérables sur l'économie du pays tout entier. De même que les résultats des premiers bureaux préfigurent en général le résultat d'une élection, de même le mouvement des navires dans les premières semaines et les premiers mois, après l'ouverture du nouveau canal, apporteront des éléments d'appréciation sur l'évolution économique qui pourra s'ensuivre, surtout pour le port de Montréal. Il est déjà symptomatique que le premier navire arrivé dans la métropole cette année, et qui a gagné la canne à pommeau d'or, ait voulu poursuivre sa route vers Toronto et n'en ait été empêché que par les glaces.

Bientôt, la rivalité entre océaniques et navires des Grands Lacs va s'accentuer et préciser les contours d'une nouvelle géographie économique à laquelle il faudra s'adapter au plus vite pour en tirer le maximum de bénéfices. C'est une question d'audace, d'organisation et de foi en l'avenir.

Neuf semaines remplies en perspective à Ottawa

OTTAWA — La Chambre des communes devra trimer dur pendant neuf semaines si l'on veut que la reine proroge le Parlement le jour du 94ème anniversaire du Canada, le 1er juillet.

On a disposé la semaine dernière de la deuxième des grandes tâches que l'on entreprend au début des sessions — le débat sur le budget. On avait terminé plus tôt l'autre débat important, celui sur le discours du trône. De plus, le travail des comités a progressé à bonne allure depuis le début de la session.

Mais en dépit de ces progrès accomplis depuis l'ouverture du Parlement, le 15 janvier, il reste encore l'étude d'une épaisse pile de projets de loi, sans compter l'examen détaillé des prévisions budgétaires du gouvernement.

Cela signifie donc un lourd fardeau de travail d'ici le premier juillet, date où la reine et le prince Philippe viendront passer une journée dans la capitale.

Assentiment royal

On n'a jamais annoncé officiellement que la reine prorogerait les Chambres, mais on peut normalement le supposer, si les Communes et le Sénat ont alors terminé leur travail.

Autrement, il se peut qu'on lui demande de donner l'assentiment royal à certaines lois qui auront été adoptées à cette date.

Le premier ministre Diefenbaker a donné, la semaine dernière, la liste de 12 mesures que le gouvernement entend présenter dans les prochaines semaines. Parmi elles, on en note une demi-douzaine qui provoqueront presque certainement des débats prolongés.

Le bill des droits de l'homme, un projet favori du premier ministre qui l'avait présenté à la fin de la session précédente, a subi nombre de critiques. On trouve qu'il manque d'envergure. Quand viendra le temps de l'étudier, les partis de l'opposition ne permettront probablement pas une adoption rapide.

Le chômage a diminué pour le deuxième mois

OTTAWA — Selon le Bureau de la statistique, le chômage a diminué au Canada pour le deuxième mois consécutif entre le 21 février et le 21 mars. Au cours de cette période, le nombre des chômeurs a baissé de 537,000 à 525,000.

Peu d'absences pour maladie chez G.M.

DETROIT — En 1958, plus de 99.8 pour cent des employés de General Motors aux Etats-Unis et au Canada ont passé l'année sans manquer un seul jour à l'usine par suite de maladie ou d'accidents du travail. C'est ce qu'a annoncé à Detroit, le National Safety Council.

Lettre de Paris

Un chou-fleur ne fait pas le printemps, mais . . .

par Maurice HERR

Un printemps précoce et généreux a apporté à l'agriculture française la promesse d'une récolte abondante. Déjà, les primeurs de Bretagne et du Roussillon déferlent sur les marchés avec près d'un mois d'avance. Conséquences, les prix baissent et les ménagères retrouvent le sourire.

Mais un chou-fleur ne fait pas le printemps, pas plus qu'une hirondelle. Si le climat de tension et d'inquiétude dans lequel la France a vécu au cours de l'hiver maussade s'est légèrement transformé, au bénéfice d'un optimisme prudent et mesuré, des préoccupations subsistent en matière économique et sociale principalement.

Aussi bien, M. Pinay est-il formel: il ne desserrera pas la ceinture de l'austérité avant plusieurs mois, "Il faut, a-t-il dit, savoir braver l'impopularité lorsque le bien commun l'exige". Le premier ministre Michel Debré a confirmé ce propos en recevant, autour d'une "table ronde" les représentants des syndicats de salariés et d'employeurs.

Donc, il n'y a pas lieu d'espérer pour le moment que soient rapportées certaines des mesures prises au début de l'année dans le cadre de la politique de "sévérité dans la vérité". Ainsi, les avantages pécuniaires retirés aux anciens combattants et aux assurés sociaux ne seront pas, pour l'instant du moins, rendus aux intéressés.

M. Pinay n'en est pas moins optimiste. Le rude effort de redressement imposé à la nation commence à porter ses premiers fruits. La situation commerciale avec l'étranger, qui était catastrophique, et provoquait une hémorragie dangereuse d'or et de devises, s'est

(Suite à la troisième page)

Les services de Radio-Canada

Programmes de promotion

M. Roland Giguère est le directeur du Service des Reportages des Réseaux français de Radio-Canada.

Au cours de son entretien, destiné aux auditeurs de l'Ouest, M. Giguère parlera surtout des préparatifs auxquels on se livre au Service des Reportages en vue de la prochaine visite royale. Afin de permettre aux auditeurs et aux téléspectateurs de suivre pas à pas les visiteurs, le Service des Reportages de Radio-Canada met sur pied un vaste plan d'organisation.

Mlle Marie Bourbeau, discothécaire à Radio-Canada — dont la discothèque comprend plus de 100,000 disques —, est la petite-fille du sénateur Girard, du Manitoba. Mlle Bourbeau donnera à ses auditeurs un aperçu du travail accompli à la discothèque et dira son espoir de faire bientôt connaissance avec l'Ouest.

Les postes doivent diffuser aux heures suivantes:

CHFA — Edmonton: 5 h. 50 p.m.

CKSB — St-Boniface: 7 h. 35 p.m.

CFNS — Saskatoon: 12 h. 45 p.m.

CFRG — Gravelbourg: 2 h. 30 p.m.

Ce que la publicité a valu au commerce de l'alimentation en 10 ans

QUEBEC — Dans le commerce de l'alimentation au Canada, ces dix dernières années, les ventes ont augmenté de 230 pour cent alors que l'accroissement de la population n'a pas dépassé 22 pour cent. C'est le résultat d'une publicité efficace qui habitue graduellement les consommateurs à se procurer des aliments tout préparés — (et donc plus coûteux) — parce qu'ils épargnent du temps à la maitresse de maison.

M. J.-Alphonse Lapointe, de Montréal, a formulé cette remarque pendant le congrès annuel de l'Association des marchands détaillants de Québec.

Il faut donc conclure qu'avant d'acheter, le client considère moins le prix d'un article que sa qualité et les services qu'il peut rendre.

Le petit marchand doit tenir compte de cette circonstance, surtout quand il ne fait plus crédit au consommateur, et que ce dernier ne se sent plus "lié".

L'avenir de l'alimentation est d'autant mieux assuré dans notre pays que, selon les statisticiens, la population atteindra 20,500,000 en 1967, ce qui correspondra à une augmentation de 33 pour cent depuis 1955.

Le système du "Servez-vous vous-même!" est celui que préfère aujourd'hui le public; pour le détaillant, il offre l'avantage d'accroitre les ventes au pied carré disponible de plancher, ainsi que de réduire les frais de main-d'oeuvre. Dans un petit nombre d'années, l'argent investi pour moderniser les locaux se change en bénéfices additionnels.

Un autre Montréalais a pris la parole au congrès, M. Charles Duplessis, qui a traité du problème de l'administration.

Il n'y a rien de plus solide qu'une entreprise bien administrée; mais il n'existe rien de plus fragile qu'un établissement qui s'enlise dans la routine en tournant le dos au progrès. Pour réussir, un marchand doit connaitre le milieu où il se trouve, surveiller de près ses achats, ses ventes et mettre de la précision dans ses inventaires.

Deux lois favorables aux écoles catholiques des Etats-Unis

WASHINGTON — Deux lois viennent d'être promulguées aux Etats-Unis par le président Eisenhower en faveur des écoles paroissiales et privées qui ne poursuivent pas de but lucratif. La première de ces lois met à la disposition de l'enseignement libre, au cours des quatre prochaines années, un crédit de $887,000,000. La seconde exonère des impositions fédérales les écoles en cause.

Les écoles catholiques aux Etats-Unis accueillent plus de 4,700,000 élèves, représentant 12 pour cent de la population scolaire de l'enseignement primaire et secondaire de l'ensemble du pays. Le nombre des étudiants universitaires suivant les cours des 225 universités et facultés catholiques s'élève à 332,000. Ces chiffres représentant, comparativement à l'année précédente, une augmentation de 127,000 dans l'enseignement supérieur.

Prise de position de la Fédération nationale des universités canadiennes

OTTAWA — La Fédération nationale des universités canadiennes a dénoncé le Festival de la jeunesse de caractère communiste, qui doit avoir lieu cet été, à Vienne, comme "supercherie pour en arriver à des fins politiques".

On réclame plus de bilinguisme dans le service fédéral

OTTAWA (La Presse) — Dans un mémoire entièrement dénué d'esprit politique, mais rédigé dans un langage aussi ferme qu'explicite, la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec a demandé, au premier ministre Diefenbaker, "plus de bilinguisme dans l'administration fédérale".

La délégation a été présentée à M. Diefenbaker par l'hon. Léon Balcer, solliciteur-général. Elle était dirigée par MM. Gaston Rondeau, président; Richard Rioux, Albert Leblanc et le Dr René Vanasse, vice-présidents; Georges-E. Daigneault, trésorier; Arthur Rioux, secrétaire; et Gérard Turcotte, chef du secrétariat.

La Fédération a prié le gouvernement Diefenbaker de tenir compte de ses suggestions "dans la prochaine refonte de la loi du service civil".

La Fédération, parlant au nom de ses 200,000 membres, a notamment réclamé:

1 — La reconnaissance "officielle" du bilinguisme comme l'une des qualifications pouvant être exigées des candidats aux fonctions publiques. Un boni de 5% devrait être accordé à un candidat bilingue, comme on le fait pour les anciens combattants.

2 — Une refonte complète de la loi et des règlements du service civil, en des termes ne prêtant désormais plus à aucune équivoque sur les privilèges accordés aux bilingues et n'offrant pas de pouvoirs discrétionnaires aux officiers supérieurs de la commission ou aux ministres.

3 — La préférence absolue aux candidats bilingues dans les bureaux de la capitale canadienne et dans les bureaux régionaux situés en des endroits où 20% ou plus de la population ne parle pas la langue de la majorité; exception faite pour le personnel affecté aux recherches et n'ayant pas de relations directes avec le public.

4 — La réévaluation des examens d'admission aux postes du service civil en fonction des deux cultures, notant qu'à l'heure actuelle, ces examens ne sont conçus qu'en fonction de l'éducation donnée dans les écoles de langue anglaise.

Situation, en 1959

La Fédération a rappelé que la question du bilinguisme, en 1959, ne se discute pas dans les mêmes termes qu'il y a 20 ans.

Avec l'industrialisation du pays, les experts prévoient que la moitié de la population du pays vivra dans les villes d'ici peu. Des enquêtes ont aussi révélé que 5,000 familles quittent le Québec chaque année, la plupart allant en Ontario; par contre, le Québec reçoit à peu près autant de ces gens des autres provinces.

Selon l'économiste R.D. Howland, il y a chaque année un déplacement ,à travers le pays, de quelque 40,000 familles ou 160,000 personnes. Les moyens de transport moderne facilitent ces déplacements.

Bref, il est désormais impossible à un groupe ethnique ou à l'autre de vivre isolément.

Rôle du service civil

Pour faciliter les relations entre des groupes destinés à se coudoyer sans cesse davantage le service civil peut jouer un rôle de premier plan, continue le mémoire de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste.

Mais le service civil ne pourra le faire que dans la mesure où il s'adaptera lui-même aux conditions nouvelles, c'est-à-dire dans la mesure où il fera profession de bilinguisme pour servir une population bilingue.

Le mémoire signale aussi que la Commission du service civil, dans une revue de la législation actuelle publiée en décembre dernier, "a fait grand état de la nécessité du bilinguisme, en des termes non équivoques".

On signale comme il est pénible de s'adresser à un représentant du gouvernement dans une langue qu'on ne maitrise pas parfaitement. Or, "ce n'est pas au contribuable qu'il appartient de faire des efforts pour être compris, mais au fonctionnaire, dont c'est le rôle de servir le public".

La Fédération est d'avis que les fonctionnaires, transigeant chaque jour avec des personnes d'une culture ou de l'autre, devraient être de "parfaits bilingues": ce devrait être le cas de ceux qui travaillent dans les bureaux de la capitale ou dans les bureaux régionaux où ils traitent avec une minorité importante (20% ou 10,000 âmes).

Ostracisme et politique

"Nous sommes en mesure d'affirmer, dit encore le mémoire, que les fonctionnaires de langue française ont été longtemps et sont encore tenus à l'écart d'un certain nombre de postes, qu'ils n'ont pas de chances d'avancement au même titre que leurs confrères d'autres origines.

"Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'oeil sur les comptes publics du Canada.

"On y constate que les Canadiens français ne détiennent pas leur juste part des emplois commandant un salaire annuel de $5,000 et plus. Pourtant, la compétence des nôtres ne fait pas de doute dans bien des cas.

"Souvent, lorsqu'on nomme des Canadiens français aux postes supérieurs, ou bien on favorise des anciens politiciens ou bien on nomme des gens qui n'ont de canadiens-français que le nom. Les uns et les autres sont des usurpateurs qui nous font redouter ou mépriser des collègues anglo-canadiens choisis pour leur compétence. Plusieurs des nominations, depuis un certain nombre d'années, ont été de cette nature peu enviable."

Chances "limitées"

Et "s'il y a si peu de candidats canadiens-français aux examens de la Commission du service civil, c'est que les jeunes se sont laissé dire que leurs chances d'avancement seraient limitées, soit qu'on les ignore, soit qu'on leur préfère un ancien politicien ou un militant politique".

La fédération affirme aussi que la législation actuelle concernant le service civil laisse beaucoup trop de latitude, à propos de bilinguisme, aux officiers supérieurs. Un employé bilingue donne un rendement beaucoup plus efficace; le recours à la traduction est une cause de retard, d'erreurs et une "accusation d'infériorité".

On dit encore que "ce serait rendre justice aux employés bilingues que de reconnaitre leurs efforts et leur compétence".

Situation "intolérable"

La Fédération dit qu'il y a actuellement des "ministères où les Canadiens français obtiennent à peu près satisfaction, tandis que la situation dans d'autres ministères est intolérable.

"Cela est dû au fait que les exigences ne sont pas les mêmes partout et qu'il suffit souvent d'un sous-ministre qui ne veuille pas tenir compte du bilinguisme. Si ce dernier devenait une qualification nécessaire, l'opinion personnelle des dirigeants n'influencerait plus les résultats".



LES GAIS MANITOBAINS



RESPONSABLES

Gabriel Dufault, Paul Beudry, Marie-Rose Gay, Lucienne Beaudry, Agnès Benoist, Dolorès Labossière, Jean Hébert, Laurent Gagné, Marlene Marshall et Claudette Clément

Une cantine pour les jeunes!

Le mercredi 15 avril avait lieu, au gymnase Notre-Dame, une réunion des élèves de la huitième année à la douzième année de l'école Provencher et de l'Académie St-Joseph. Le but de cette réunion fut d'annoncer aux jeunes que dans un avenir très rapproché ils auraient finalement une cantine. Depuis nombre d'années, je puis l'affirmer personnellement, les jeunes de St-Boniface réclament un lieu de divertissement à eux ici à St-Boniface. Depuis longtemps, la jeunesse a été obligée d'émigrer vers les "Community Centers" environnants pour se divertir.

Depuis longtemps déjà, on nous critique, nous les jeunes de ne pas savoir nous amuser sainement. Il y a seulement un groupe pour les adolescents à St-Boniface et ça c'est les Gais Manitobains. Cette organisation ne suffit pas aux désirs de tous. Il y a une trop grande majorité qui ne veulent pas y appartenir, non par méchanceté, mais parce qu'ils ont des goûts différents. C'est permis, n'est-ce pas? Si nous avions tous les mêmes goûts, quelle platitude serait la vie!

Le but de cet auteur n'est pas de critiquer ni faire l'éloge de la cantine, mais bien de renseigner avec des enseignements aussi objectifs que possible les élèves et surtout les parents.

Pat Leslie nous donna les buts de la cantine, et essaya de répondre avec autant de précision possible aux questions qu'on lui posait. MM. L. Larivière et J. Chaput nous donnèrent ensuite les différents renseignements sur les lois et les activités de la cantine. D'après les rapports, ils proposèrent des lois stables et pleines de bon sens. Je voudrais féliciter ce groupe de parents que j'espère pouvoir nommer la prochaine fois, ceux qui ont travaillé avec tant d'ardeur pour donner à la cantine un élan et une base solide sur laquelle elle pourra continuer à progresser.

La cantine sera totalement gérée par les jeunes avec l'aide d'aviseurs adultes qui ne joueront même pas le rôle de chaperons, mais d'aides bénévoles. Il n'y a rien dans ceci pour eux, sauf peut-être la satisfaction de voir que les jeunes de St-Boniface auront enfin un centre récréatif à eux et à eux, les jeunes, restera la responsabilité de la réussite ou de la faillite de l'entreprise.

Dans les semaines à venir, j'essaierai de donner un aperçu plus détaillé des différentes organisations au sein même de la cantine.

Paul BAUDRY.

Invitation spéciale

Le comité exécutif et le comité de rédaction invitent cordialement tous les parents et amis des Gais Manitobains à être aux écoutes au programme de télévision "Warren Davis Show" le 5 mai.

Le programme se déroulera comme tous les autres à date qui ont été patronnés par la CBC, mais l'attrait spécial de celui du 5 mai sera une démonstration de danses folkloriques par les Gais Manitobains. Nous vous donnons donc rendez-vous devant votre téléviseur pour le "Warren Davis Show" de 5 à 6 h. p.m., le mardi 5 mai.

Gabriel DUFAULT,
rédacteur en chef.

Galement! boum!

Voici une autre de nos belles réunions qui arrive! Celle-ci sera tout de même assez courte, car les Filles d'Isabelle veulent la salle pour 3 h. 30 p.m. On se met hâtivement en marche. Après la prière, tout le monde balance et tout le monde danse. Il faut absolument arriver à se perfectionner, afin d'être fier du groupe lorsqu'arrivera son tour de paraitre à la télévision.

Cette semaine, plusieurs artistes se présentent. Le premier numéro comprend quatre routiers — Lucien Loiselle, Jean De Cruyenaere, Daniel Proteau et Gabriel Dufault. Ils chantèrent ensemble "Devant nous la route" et Lucien déclama: "C'était un grand désert". Je vous dis qu'il y en avait des scènes et des tableaux, pour raconter une aventure de trois hommes dans le désert!

Après un superbe applaudissement, Lucienne Beaudry, Jacqueline Constant, Marie-Rose Gay et Patricia St-Hilaire se mirent en position pour leurs quatre mélodies. Elles harmonisèrent elles-mêmes les deux chansons anglaises: "Touch my Hand" et "Anna Marie". Les deux chansonnettes françaises créèrent une atmosphère tout à fait différente. Je suis certaine que si nos membres ont suivi notre avis, ils ont passé le reste de la semaine "En croquant des pommes" et en "Prenant un verre de bière, mon minou". Ces derniers chants ont bien amusé les spectateurs.

On n'a pas donné grande chance à Mlle Lambert de s'installer, car à sa première réunion, nous lui avons demandé de nous jouer quelques morceaux de piano. C'est beau de ne pas être gêné.

Judith Boux monta sur le théâtre, tout enthousiasmée. Elle se mit en place et chanta "April Love" et "Who's Sorry Now". Les yeux de certains membres étaient fixés en avant et personne ne parlait. Tu as de l'influence, Judith.

Voilà notre programme. On dirait que tous jouissent beaucoup du chant et de la musique. Les Gais Manitobains ne sont-ils pas reconnus pour cela?

Jacqueline CONSTANT,
secrétaire.

Impressions

Première impression: de l'enthousiasme, de la vivacité. Après une visite au Mexique en compagnie de Florent Arnaud, le tempérament latin de notre groupe m'a agréablement surpris. Nous sommes latins; nous aimons la vie, la couleur, la musique. Nos danses restent vives et expressives; nos saynètes pétillent de finesse et d'esprit très gaulois. Nos chants français réveillent en nous notre passé de coureurs de bois, de colonisateurs; romances et chansons à boire nous font revivre l'épopée et l'aventure du peuple canadien-français. Je déplore un peu que l'on tende à imiter les chansons américaines. Ce qui donne un cachet, un caractère spécial à notre groupe, c'est son esprit latin, son entrain gaulois.

Les Gais Manitobains paraitront à la télévision le 5 mai. Si nous agissons naturellement, nous saurons capter l'attention et gagner les coeurs de nos spectateurs. La couleur de notre floklore dépasse de beaucoup le rythme animal du "jive" américain. Nos chansons reflètent l'imagination et la spontanéité qui constituent une partie de notre héritage latin. Les jeunes filles et les jeunes hommes du groupe ne manquent pas de talents d'acteur. Restons gais, restons nous-mêmes et tout ira bien.

Je souhaite au groupe beaucoup de succès pour son début à la télévision. Peut-être les échos de votre réussite me rejoindront-ils à Montréal, la deuxième ville française du monde!

Jean-Léon BRUYERE, B.A.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Les parents

Un aspect de l'organisation scoute que nous n'avons presque pas mentionné jusqu'ici, c'est le rôle des parents. Ceux-ci, en effet, sont indispensables pour la bonne marche du scoutisme.

D'abord, les parents doivent s'intéresser à ce que fait leur garçon pour deux raisons: premièrement, s'ils prennent intérêt, le jeune garçon sera d'autant plus encouragé à bien agir afin de faire ses preuves; deuxièmement, si on s'intéresse à ce qu'il fait, on l'aidera ainsi à se développer, à devenir un homme.

Ensuite, nous avons les relations entre les parents et les chefs ou les cheftaines, selon le cas. Tous les parents devraient rencontrer les chefs ou les cheftaines, car le profit en serait double: les parents, de leur côté, pourront apprendre comment leur garçon se conduit dans un milieu autre que celui de la famille; les chefs ou cheftaines de leur côté pourront s'enquérir sur sa conduite en famille.

Finalement, les parents peuvent aider tout le mouvement en collaborant directement ou indirectement avec le Comité de Parents. Celui-ci a pour charge de veiller à l'entretien du local, à payer les dépenses, et évidemment à trouver l'argent nécessaire. Sur ce point-ci, nous, les scouts, devons être très reconnaissants envers eux. En passant, nous trouvons un Comité de Parents dans chaque groupe.

Ainsi vous voyez l'importance des parents dans le scoutisme. Nous espérons qu'avec ceci ils continueront leur bon travail et leur bon encouragement.

Partie de cartes

Les scouts du Précieux-Sang organisent à leur tour une partie de cartes qui aura lieu le 5 mai, à 8 h. du soir, à la salle du Club St-Vincent, rue Kenny.

Nouvelles

Le R. P. Antonio Kéroack, O.M.I., nous a fait ses adieux le 19 avril. Il sera remplacé par le R. P. Denys Audette, O.M.I.

Le jeudi soir 23 avril avait lieu, à St-Boniface, un souper pour tous les chefs et cheftaines, ainsi que pour le Comité de Parents. Ce souper avait lieu en l'honneur de la fête de saint Georges, patron du scoutisme.

Dans deux mois, tous les scouts seront au camp ou presque. Depuis que la belle température est revenue, les chefs sont à la recherche de sites. Quant aux sites, ils disent en avoir trouvés, mais ne veulent pas immédiatement les divulguer. Aussi sont-ils fort à l'oeuvre pour les préparer.

Service

Les routiers ont terminé leur série de films français présentés au théâtre Paris. Les quatre films "Elle et moi", "Les mains liées", "Cadet Rousselle" et "Fantaisie d'un jour" ont été appréciés de tous. Ainsi les routiers sont heureux d'avoir pu rendre service au public en général, en présentant ces beaux films français. Aussi, remercient-ils tous et chacun de les avoir encouragés en venant assister à ces représentations.

TOUJOURS PRET.

Vol. 10, No 15 1-5-9

LE COLLÈGE ST-JOSEPH OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat-Ecole secondaire
Cours général (high school) — Grades 7 à 12 incl.

Visite du conseiller culturel de la France

Le jeudi 23 avril, à 11 h. les professeurs et les élèves se réunissent à l'auditorium pour la réception officielle de M. F. Wey Muller, conseiller culturel à l'ambassade de France à Ottawa, qui daigna nous accorder une visite en compagnie de M. Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg.

Le R. F. Robinson, principal, souhaita la bienvenue aux diplômates en les assurant que la France trouve son prolongement sous le ciel de l'Ouest canadien et dans les murs de notre collège. Il leur présenta ensuite les professeurs et les élèves. Un groupe d'étudiants offrit quelques pièces musicales en hommage à nos visiteurs après quoi M. le Conseiller, présenté par M. le Consul comme un collègue et un ami, adressa la parole.

"La France, dit-il, n'agit pas seulement chez elle; elle a envoyé et elle envoie encore des hommes de valeur à travers le monde et dans ses états associés. Les peuples d'origine française disséminés sur les continents forment une grande famille et le français, même s'il est la langue officielle d'un pays géographiquement petit, n'est pas une langue minoritaire."

M. Wey Muller félicita les figurants de leur joli tour de de chants français et le R.F. Chénier qui les prépara.

Le R. P. J. Downs, supérieur, rendit hommage à la France à son tour: "C'est avec mon coeur que je vous remercie de votre visite". Il s'est dit heureux de constater que des hommes distingués comme nos visiteurs se soient donné la peine de venir constater l'existence de notre collège et le travail qu'il poursuit au Manitoba français. "Il semble donc que le ciel se clarifie, ajouta-t-il, "Forts de ces encouragements, nous pourrons poursuivre nos efforts."

M. le Conseiller accorda congé pour l'après-midi et fit ainsi bien des heureux.

* * *

Visite de M. J. Lafrance, agronome

Le ludi 13 avril, M. Joseph Lafrance, agronome du district, rendait visite aux élèves des grade 11 et 12 pour les entretenir de sa profession qu'il exerce à St-Pierre depuis 28 ans. Il fit un exposé du travail des agronomes, du grand besoin auquel ils répondent, des conditions d'admission dans la profession et de l'aide financière que le gouvernement accorde aux candidats

Soulignons ici que deux de nos anciens poursuivent actuellement leurs études en agronomie à la faculté d'agriculture de l'Université du Manitoba. Il s'agit de Gérald Bourrier, d'Altamont ('56) élève de 3e année, et Gérard Thérrien ('53), de Lorette, candidat au B.Sc.A. en mai prochain.

* * *

La marine canadienne nous visite

Le vendredi 24 avril, la Marine Canadienne nous envoya d'Ottawa son officier des relations scolaires en la personne du lieutenant Robert A. Whyte.

Le lieutenant Whyte, qui, incidemment, parle très bien le français, expliqua aux élèves des grades 10, 11 et 12 que le but de ses visites est d'établir des meilleures relations entra la population et la marine canadienne. Il souligna que la mer étant plus importante que jamais, le Canada doit faire sa part pour en maintenir la sécurité.

Il étonna son auditoire par la description des nouvelles armes marines et proposa aux élèves intéressés à poursuivre leurs études universitaires d'après les plans des services armés.

* * *

Condoléances

C'est avec regret que nous avons appris le décès accidentel de M. Joseph Therrien, de Lorette, père de Gérard Therrien, finissant de 1953. A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

* * *

Clôture de la semaine étudiante

Samedi soir dernier, les élèves du village et les collégiens se réunissaient à l'auditorium pour clôturer grandiosement la campagne étudiante. Filles et garçons réalisèrent un excellent programme destiné à nous instruire, nous récréer et nous faire tirer des conclusions pratiques de la campagne que dirigèrent le Père H. Côté et le Frère L. Amesse.

Quelques passages du discours du président de la campagne valent d'être relevés. "... nous avons considéré, chers éducateurs et éducatrices, que votre rôle auprès de nous n'est pas réalisable sans un don total de vous-mêmes. Vous ne ménagez pas vos soins, votre dévouement, votre temps. Nous sommes trop habitués à vous considérer à notre service. La somme de vertu et d'héroïsme que ce devoir vous impose ne nous frappe pas assez profondément pour vous rendre comme il conviendrait nos hommages de respect. Nous voudrions, ce soir, vous laisser voir notre contentement et notre reconnaissance. Si nos sourires sont plus larges, nos yeux plus brillants, nos corps plus empressés, souples et dociles, c'est qu'ils veulent traduire notre attachement et, disons le mot, notre affection."

"Et vous, soeurs étudiantes, qui avez tenu à vous joindre à nous en cette occasion, soyez les bienvenues. Vous êtes de notre âge. Comme pour nous, l'apprentissage de la vie et l'adaptation à ses modes et coutumes ne sont pas toujours des expériences faciles. Ce soir, nous allons étudier ensemble, nous récréer ensemble, et si ces activités communes réussissent à dilater nos coeurs ce sera dans la paix et la tranquillité des leçons que nous avons apprises cette semaine."

Les meilleurs artistes du collège, les plus belles voix du couvent et les érudits du cours secondaire offrirent à leur auditoire des numéros choisis, agréables et entrainants.

Le R. P. Supérieur trouva facile de tirer les conclusions. "Faire briller la lumière doit être la raison de vos actions, dit-il. Que l'année se continue dans l'esprit de cette soirée!"

La REDACTION.



EXTENSION DU DELAI

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que la limite de temps pour la réception des soumissions portant la mention "SOUMISSIONS POUR L'ENLEVEMENT DES CLOISONS, ETC., ET L'INSTALLATION DE TUILLES, ETC. DEUXIEME ETAGE, EDIFICE FEDERAL, A L'ANGLE DE LA RUE MAIN ET DE L'AVENUE WATER, WINNIPEG, MANITOBA" est remise à 3 h. p.m., le 8 mai 1959.

F. H. WEYERMAN,
Gérant de district.

Ministère des Travaux Publics,
Winnipeg, Manitoba.
Le 28 avril 1959.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 27 mai 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE DIVERS DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE (MARINE), INUVIK, (T.-N.-O.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, édifice Oliver, caste postale 448, Edmonton (Alta), de l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), du préposé, 308 édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et on peut consulter les plans et devis aux bureaux de poste de Calgary (Alta) et Inuvik (T.-N.-O.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'archicte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), des architectes régionaux à Vancouver (C.-B.) et Winnipeg (Man.), et du préposé à Saskatoon (Sask), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $300.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 avril 1959. (ARCH 59-57)



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

L'enseignement du français aux élèves de l'école primaire

Ailleurs sur cette page paraissent deux articles éditoriaux qui se complètent. Celui du **Quebec-Chronicle - Telegraph**, quotidien de la ville de Québec, traite de certains faits de base au sujet de la dualité culturelle au Canada et au Manitoba en particulier. On y remarquera des erreurs de détail, mais cela ne nuit pas à l'idée centrale. L'autre article, du **Winnipeg Free Press**, souligne une façon pratique de reconnaitre l'existence de deux cultures et de deux langues officielles au Canada et au Manitoba.

Le choix de ces articles n'a pas été fait au hazard. On remarquera par exemple que le premier est plutôt favorable à M. Roblin, chef du parti conservateur manitobain. Le deuxième, par ailleurs, fait l'analyse des remarques de M. Robert Bend, ancien membre du cabinet Campbell. Il eut été facile de citer de récents articles du "Toronto Globe and Mail", de "McLean's", de "Saturday Night" et d'autres journaux anglais en faveur de l'idée générale et de l'idée particulière de ces deux éditoriaux. Le "Globe and Mail" parle même d'une "vague" d'appréciation anglaise à l'égard de la culture française au Canada. Les anglo-saxons prennent conscience du rôle français au pays et ils sont portés de plus en plus à se familiariser avec la langue du Canada français. Ils admettent franchement que les Canadiens de langue française ont fait plus que la moitié du chemin en sens inverse.

Cependant, une mise au point s'impose au Manitoba.

Tous doivent y apprendre l'anglais et les parents canadiens-français sont aussi exigents que d'autres sur ce point. Mais récemment l'élément anglo-saxon s'aventure à faire apprendre le français à ses enfants à l'école élémentaire. Ce n'est pas un mouvement généralisé, mais il évolue lentement et procède, à la façon anglaise, par expérimentation. La permission d'enseigner le français dans les grades quatre, cinq et six a beaucoup favorisé ce mouvement, car les francophiles sont convaincus qu'il faut commencer plus tôt et par méthode de conversation. C'est le sens de la résolution qui a été approuvée par le récent congrès annuel de la Manitoba Teachers' Society, suivant en cela l'exemple de la Conférence canadienne sur l'éducation.

La mise au point vient du fait que les autorités n'ont rien fait encore qui donne aux enfants de langue française les moyens de tirer le plus grand profit possible de leur héritage. Les concessions administratives en faveur du français se maintiennent toujours en effet dans les cadres de l'enseignement du français à des enfants de langue anglaise. Ainsi officiellement, un petit Canadien français du Manitoba ne peut pas étudier sa langue dès ses premiers jours à l'école et, arrivé aux grades quatre, cinq et six, il se trouve devant un programme officiel qu'il aurait pu s'assimiler aux grades un, deux et trois.

Il semble à première vue que ce contraste entre une bienveillance de principe et une étroitesse pratique découlerait nécessairement de l'intervention de facteurs politiques dans ces décisions. Mais du côté libéral aussi bien que conservateur, les expressions explicites et favorables à l'enseignement du français dès les premiers grades ne manquent pas. Rien à craindre du côté partisan alors. Les élargissements dans le passé n'ont pas provoqué de l'opposition non plus.

Le manque de progrès réel serait-il dû à la filière administrative à suivre? Mais il n'est pas un secret que depuis longtemps le Curriculum Committee du Département a recommandé presque à l'unanimité que l'enseignement de ce "sujet" soit autorisé à titre facultatif à partir du grade un, dans les écoles publiques de la province. Il s'agirait là, comme toujours, d'un enseignement dirigé vers les jeunes de langue anglaise et d'une permission qui laissera la voie ouverte à des expériences volontaires et profitables à mesure que progresse le mouvement francophile. Interprétée avec largeur d'esprit, cette permission pourrait offrir en même temps aux enfants de langue française l'occasion de se perfectionner davantage dans leur propre langue, dès le bas âge.

Si le petit anglais et le petit français peuvent profiter de bonne heure d'une connaissance de l'autre langue dans un pays ou les avantages de la dualité culturelle sont à l'honneur, il convient que les deux aient égale chance d'apprendre d'abord leur propre langue. Cette recommandation du Curriculum Committee, qui pourrait être si fructueuse, est demeurée, cependant, lettre morte jusqu'à ce jour.

Les interventions du **Free Press** et d'autres publications anglaises, les résolutions de la Conférence canadienne sur l'éducation et de la Manitoba Teachers' Society et une foule d'autres manifestations d'un profond remous d'idées authentiquement canadiennes pourraient indiquer que le temps est venu de mettre cette recommandation en vigueur.

★ ★ ★

Bicultural Living Proof In Manitoba Legislature

The presence of Father Romeo Bedard in Quebec City for a brief visit brings to the fore one of the "vital experiments in Canadianism" — the presence of the French Canadian minority in Manitoba. Father Bedard, co-editor of La Liberte et le Patriote, mouthpiece of this 70,000-strong group, is one of the nation informed observers of this essential Canadian experiment in bicultural living.

His reports are optimistic. The French group which locates largely in St. Boniface and environs near Winnipeg has achieved its own radio and television stations. It commands a provincial cabinet post and a Dominion senator as well as five members of the legislature. It has maintained its language and traditions in a "melting pot" province where 40 per cent of the population is or was of non-English-speaking origin.

Not only this but Father Bedard notes the "tacit acceptance" of French in the provincial parliament. Premier Duff Roblin himself speaks a good French, and replies to the French-speaking deputies in their own tongue. This may not seem anything more than basic courtesy. But its real implications are seen if one recalls the Riel uprisings of 1870 and 1885, and more recently the anti-French language forces active in the province before and during World War I.

The acceptance by Mr. Roblin of the "second tongue" in the Manitoba house is a signal step towards the muscularity of a bicultural Canada. It is particularly important when it is recalled that there is no permission in the B. N. A. Act of 1867 for the use of French in any other provincial parliament save that of Quebec. The move is a step beyond the English Canadian's "permissive attitude" towards the French culture; his acknowledgement that it exists in Canada but not that it is equal to the English.

The move should at the same time be proof positive to the French Canadian that under British institutions he has found more freedom than he was ever likely to find under any other — including those of Le Roi Soleil.

Father Bedard is an important "witness" to the French fact in Western Canada. His presence here might recall to French and English Canadians alike one of the sores of 19th century Canadian history: the loss of 500,000 French Canadians to the U. S. from 1867-1900. Had they gone West, had they been encouraged to go West, there would have been no Sifton immigration in 1900-1910. And the prairies would be French. For those interested in our past there is direct evidence that this was Sir George Etienne Cartier's hope at the time of Confederation. April 21

Quebec Chronicle-Telegraph,

April 21, 1959.

★ ★ ★

Elementary French

The other day a former provincial Minister of Education expressed concern about the quality of French being taught in Manitoba schools. Mr Robert Bend suggested that pupils studying French should be marked not what they can read or write but on how well they can speak and understand the language. To this end he proposed that teachers of French should themselves be French-speaking.

If Mr. Bend's suggestions were put into practice — although they may be more desirable than practicable — they would undoubtedly help English-speaking students to a better working knowledge of Canada's other official language. That is greatly to be desired in a bilingual, bi-cultural country like Canada. While one out of three French-speaking Canadians speak and understand English, only one out of every 25 English-speaking Canadians also speaks French.

Mr. Bend's proposals would, however, go only part way towards solving the problem of making more English-speaking Canadians truly bilingual. One or two French classes a week in high school will not produce accomplished French conversationalists. The solution seems to be to start teaching French to pupils when they are quite young — in our elementary schools. Recently a resolution to this effect was approved by delegates to the Manitoba Teachers' Society's annual convention. In doing so the Society was endorsing a stand taken last year in Ottawa by the Canadian Conference on Education.

This is an idea that is worthy of the attention of our educational authorities — particularly in a province like Manitoba where we have a substantial number of French-speaking people. We, as Canadians, will reap the benefits that come from having two distinctive and rich cultures only when we are able to appreciate what each has to offer. And the first step towards that is the ability to speak and to understand both English and French.

Winnipeg Free Press,

Critiques contre un projet de nouveau catéchisme

LONDRES — Un congrès d'enseignants catholiques anglais tenu à Cardiff a émis des critiques contre un projet de nouveau catéchisme, élaboré par une commission constituée par LL. EE. l'archevêque de Liverpool et les évêques de Salford et Clifton.

Ce projet, qui avait reçu les avis et suggestions de nombreux prêtres et professeurs de religion, tout en gardant un caractère privé et confidentiel, a été mis en circulation réduite pour susciter les commentaires et les critiques de certains milieux. C'est ainsi qu'il avait été soumis à l'assemblée des enseignants catholiques à Cardiff, afin de connaitre la réaction. Selon l'hebdomadaire catholique anglais "The Universe", l'opinion des enseignants catholiques peut se résumer en ces quatre critiques principales: l'exposé théologique des sacrements n'est pas rendu suffisamment clair; plus d'attention pour les relations entre la science et la religion, et pour le danger de certaines doctrines sociales contribuerait grandement à prévenir le détachement de la foi parmi les enfants quittant l'école; certaines phrases trop pédantes devraient être éloignées du projet; il faudrait davantage de référence aux Saintes Ecritures.

L'assemblée a été d'avis également qu'il est, éducativement parlant, malsain de penser qu'un seul cathéchisme serait désirable pour tous les groupes d'âge. Selon l'assemblée, il faudrait au moins quatre cathéchismes: pour l'enfance, pour l'école primaire, pour l'école secondaire et pour l'enseignement post-scolaire.

Selon d'autres courants d'idées, il ne faudrait aucun genre de cathéchisme pour "les moins de onze ans"; ceux-ci recevraient uniquement des instructions basées sur l'Evangile et destinées à leur apprendre l'amour de Dieu et les pratiques de dévotion.



Heureuse jeunesse! Tandis que leurs ainés s'affolent à faire fonctionner la machine économique, politique, sociale et même ecclésiastique, les enfants savent prendre le temps pour admirer la nature qui se manifeste avec une fraicheur spéciale au printemps. Heureusement que le spectacle d'une telle sagesse capte l'attention des "vieux" et leur font oublier un instant les tracas de la vie d'adulte.

Le centenaire du père Querbes

PARIS (Air France) — Saviez-vous que c'était en hommage au fondateur des Clers de Saint-Viateur qu'une rue de Montréal, qui traverse également Outremont, avait reçu le nom de Querbes?

Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de souligner l'importance de la Congrégation des Clers de Saint-Viateur dans la vie religieuse canadienne. Mais Air France n'aurait pas voulu laisser passer sous silence le centenaire de son fondateur qui va se célébrer en France cette année. Air France tient à s'associer à ce centenaire, comme elle s'est associée au Centenaire du Curé d'Ars dont, fait à signaler, le Père Querbes fut un compagnon d'études.

Né à Lyon en 1793, le 21 août, le père Querbes se trouva au séminaire avec Jean-Marie Vianney, Marcellin Champagnat, fondateur des Petits Frères de Marie, et Jean-Claude Colin, fondateur de la Société de Mair, qui tous devinrent ses amis.

Enfance troublée

Louis Querbes, comme Jean-Baptiste Vianney, était d'humble extraction: il était le fils d'un humble tailleur du Rouergue. Ses yeux s'ouvrent dans la tourmente révolutionnaire. En l'absence de son père, combattant sous le drapeau blanc fleurdelysé, c'est sa mère qui veille angoissée sur ses premiers pas en lui inculquant les principes chrétiens si furieusement battus en brèche autour d'eux. Fait à noter: à neuf ans le petit Louis prononce, devant la statue de Notre-Dames des Grâces, le voeu perpétuel de chasteté. Un petit carton sur lequel Louis écrivit de sa main l'étonnante formule, témoigne encore aujourd'hui de l'authenticité de la résolution prise.

A la fin d'humanités brillantes, il entre au Grand Séminaire. Il est ordonné diacre le 23 juin 1815 aux côtés de l'Abbé Vianney. Mais, tandis que le futur curé d'Ars est ordonné prêtre, le 12 août suivant, Louis Querbes, trop jeune, doit attendre seize mois: il sera ordonné en décembre 1816.

Dès le début de son ministère, il semble se préparer à la fondation de la congrégation qui se dévouera à l'enseignement. Nommé vicaire à Saint Nizier, sa paroisse natale à Lyon, il assume la direction de l'école paroissiale à laquelle il ne tarde pas à donner un très grand essor.

Le fondateur

Après plusieurs autres ministères éphémères, il est nommé, en 1821, curé de Vourles, une petite paroisse de 800 âmes assez semblable à celle ou est affecté l'Abbé Vianney.

C'est devant les difficultés qu'il rencontrait partout de trouver des maitres pour procurer l'enseignement religieux aux enfants que naquit chez lui l'idée de la fondation d'une famille religieuse qui pourra répondre à l'appel des plus humbles paroisses.

Son projet prend corps. Le Père Querbes place sa congrégation sous le vocable d'un jeune lecteur de l'Eglise de Lyon au IVème siècle, Saint-Viateur, dévoué jusqu'à la mort à son évêque Saint Just. En 1830, le roi Charles X autorise les écoles charitables de Saint-Viateur. En 1831, Mgr d'Amasie, administrateur du diocèse de Lyon, reconnait les statuts de la jeune société. En 1838, Rome approuve la nouvelle Congrégation.

Le 1er septembre 1859, trois semaines après le Saint curé d'Ars, le curé de Vourles mourait en odeur de sainteté. Il avait été curé de la paroisse pendant 37 ans. Déjà ses clercs étaient répandus dans plusieurs pays d'Europe; solidement installés au Canada, ils commençaient à se répandre aux Etats-Unis.

Le rayonnement

La Congrégation compte aujourd'hui quelque 2,000 religeux qui donnent une éducation chrétienne à plus de 35,000 jeunes gens.

Air France tient donc à rappeler aux clercs de Saint-Viateur du Canada, ainsi qu'aux milliers de leurs anciens élèves, que le centenaire de la mort du Père Querbes sera cette année célébré dans le diocèse de Lyon, à l'unisson avec celui de la mort du curé d'Ars. Leurs noms mêlés dès leur plus jeune ministère se retrouvent unis, cent ans après leur mort en cette année 1959 qui voit se développer sous leur patronage une campagne ardente en faveur des vocations religieuses.

A louer! . . . Pas d'enfants!

Une brave mère de famille me téléphone. Elle me donne son nom et me dit en termes fort convenables:

Voulez-vous plaider une fois de plus la cause des familles qui ne peuvent trouver un loyer parce qu'elles ont de jeunes enfants? J'en ai cinq; j'en attends un sixième et ne puis le dissimuler. Si vous saviez de quel oeil on me toise . . . Puis on me répond invariablement: Vos enfants sont trop jeunes. Mon mari a une bonne position. Mon propriétaire actuel est disposé à me garder, mais nous n'avons que cinq pièces . . . Il nous en faudrait huit; au moins sept. Or, c'est rare; et ceux qui restent sont "réservés" aux grandes personnes.

Ce cas n'est-il pas trop fréquent? Ne sont-ils pas trop nombreux les propriétaires qui . . . ne veulent pas d'enfants? . . . Oh! je le sais bien: les parents ne savent pas toujours inculquer le respect de la propriété d'autrui. Nombre de marmots sont de véritables bandits. Ils débâtiraient si le propriétaire n'y voyait de près.

Tout cela est vrai . . . Mais il est non moins vrai que des familles respectables, dont les enfants sont bien élevés, ne trouvent pas à se loger. Et ça dans une province catholique comme la nôtre.

"Catholique comme la nôtre"! Ne faudra-t-il pas bientôt reviser le sens laudatif que l'on donnait traditionnellement à cette expression? . . . Notre catholicisme est-il si différent de celui des autres s'il sacrifie la justice et la charité à l'égoïsme, à la quiétude, au gain supérieur?

Tout propriétaire a le droit d'assurer le respect de sa propriété et d'exiger un rendement du capital investi. Mais il est coupable le propriétaire qui refuse de louer à une famille sous le seul prétexte que les enfants sont jeunes, qu'ils vont détériorer davantage le loyer, causer plus d'ennuis aux voisins, et plus de soucis à lui-même. Une telle injustice et un tel égoïsme ne se rachètent pas avec des charités plus généreuses, contrairement à ce qu'on est porté à croire.

Les parents qui, par respect des lois de Dieu, ont des enfants, doivent pouvoir escompter trouver à se loger. Sinon, il faudrait en conclure que notre société se paganise.

(L'Action Catholique).

L'organisation des loisirs et la pratique des sports s'imposent

A une époque de mécanisation, d'automation où tout fonctionne, se met en mouvement à la seule pression d'un bouton, la pratique des sports est devenue nécessaire, particulièrement dans les villes ou villages où le nombre des collets blancs s'accroit sans cesse où la population augmente à vue d'oeil et s'entasse dans les logements trop étroits mais fort bien aménagés pour éviter tout effort physique des occupants. Les sports constituent de nos jours une partie de l'éducation physique et sont nécessaires. Nos ancêtres qui, pour la grande majorité, étaient des cultivateurs, des défricheurs qui trimaient dur, avaient de quoi exercer leur corps toute la journée. Ils avaient eux aussi besoin de se distraire mais ils ne sentaient pas le besoin de pratiquer des sports pour se former.

Comme l'a si bien dit Son Eminence le cardinal Léger, à la réunion annuelle de la Confédération des oeuvres de loisirs de la province de Québec, il importe d'orienter les loisirs de toutes les classes de la société de sorte que cette portion de la vie demeure tendue vers le perfectionnement de la personne humaine à quelque étape qu'elle soit parvenue. "Les organisations sportives intéressent surtout la jeunesse. Elle réclame que l'on vienne au devant de ses besoins, de ses aspirations, de ses soifs qui la livrent aveuglément à tous les dangers dans sa course au plaisir, à la nouveauté, à la liberté licencieuse. Organiser les loisirs de la jeunesse aujourd'hui, c'est préparer les structures de la cité de demain."

Il est certain que les loisirs ont subi l'influence des facilités de déplacement, des grands centres d'attractions, des sports commercialisés qui font grand état de la compétence et qui assurent un emploi alléchant pour des professionnels, parfois au détriment de leur santé. En voyant à l'oeuvre des gens aussi habiles, on est porté à penser qu'il ne faut les pratiquer que dans ce but alors que l'on devrait le faire que comme culture physique nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme humain, comme une partie de l'éducation générale.

La famille devrait être le havre tout indiqué pour abriter les jeunes et les sauver de la déchéance. Malheureusement le foyer ne peut plus satisfaire les besoins irrésistibles des jeunes, les parents sont les premiers à s'en plaindre. Les cuisines et les salons ne suffisent plus à protéger leurs loisirs pas plus que les terrains vagues qui se font rares à proximité des maisons. Pour organiser des loisirs sains, il faut des responsables compétents, animés d'un souci éducatif, capables d'apprendre aux jeunes les rudiments des disciplines sportives et culturelles dont ils ont grand besoin. Il faudrait surtout arriver à leur faire pratiquer des sports sans qu'il leur en coûte les yeux de la tête, sports qu'ils pourraient organiser eux-mêmes, sous une surveillance, sans dépenser de folles sommes d'argent, argent qu'ils n'ont pas, pas plus que leurs parents.

(Le Soleil)

Famille, paroisse, vie chrétienne

Sous ce triple titre, les Actes Pontificaux continuent la publication des admirables allocutions de Pie XII. Nombreuses sont celles qui n'ont pas paru et que tout chrétien gagnera à lire attentivement, à méditer avec piété. Les trois sujets dont traite le No 98 des Actes Pontificaux ont des liens entre eux. On y trouve comme un petit code du chrétien: la famille d'abord, que le bon Dieu a voulu mettre à la base de l'humanité, qui a ses droits et ses devoirs dont l'accomplissement parfait est essentiel au bonheur de l'homme sur la terre; la paroisse ensuite qui aide les familles à se maintenir dans la voie tracée par Dieu et à lui rendre les hommages auxquels il a droit; la vie chrétienne enfin qui est comme le produit de ces deux institutions et nous prépare une éternité bienheureuse. Ce fascicule contient 11 allocutions de Pie XII et se vend 50 sous à l'Institut Social Populaire, 25 rue Jarry ouest, Montréal. (ISP)

Billet du vendredi

Francis Jammes à la barbe blanche, ou la poésie vivante

(Special à "La Liberté et le Patriote")

Francis Jammes, l'un des plus authentiques poètes de sa génération, qui fut celle de Claudel et de Gide, n'était pas bachelier. Il échoua aux examens d'usage en 1888, il y a soixante-dix ans. Lui en avait vingt. Dans les mois qui suivirent, il composa ses premiers poèmes. Ce fut dès lors l'occupation de son existence, jusqu'à la fin. Quand il mourut un demi-siècle plus tard, entouré de nombreux enfants, il laissa la réputation d'un sage à barbe blanche, longue et flottante, et d'un poète épris de poésie pure, qui jamais ne s'embarrassa de règles strictes, de prosodie rigide, d'un conformisme quelconque. On ne cherche pas chez lui la rime riche, ni la rime tout court, dont il se passe selon son humeur ou sa fantaisie. Il lui demande à l'occasion des effets et sa sonorité, mais s'en passe s'il le juge à propos. Il est individualiste autant que poète.

Il est lui-même, d'abord, au point de se faire le pivot de son oeuvre, dans une partie notable de celle-ci, comme en témoignent ces titres: **La Naissance du poète, Un jour** (de la vie du poète), **Le Poète et sa femme, La Mort du poète, Le Poète rustique.** Il est lui et ne s'en moque pas. Au contraire. Sans pour cela tomber dans un égocentrisme agaçant. Il est catholique pratiquant, après une conversion supposant qu'il ne le fut pas toujours, et le père de famille irréprochable. Sa suprême habileté, dit René Lalou, "est probablement d'avoir rendu impossible toute critique qui, portant sur son oeuvre, semblerait rejaillir sur les vertus chrétiennes et familiales dont il offre et célèbre un si méritoire modèle."

* * *

Comme il eut un échec au baccalauréat, il en connut deux au seuil de l'Académie française. Il s'y présenta en 1920 et 1924, fut battu la première fois par Joseph Bédier, la seconde, par le peintre Albert Besnard. Il ne semble pas en avoir gardé d'amertume. Il reprit sa vie campagnarde, dans le Béarn ou ce lointain pays basque aux reflets d'Espagne, qui n'a pas produit que le jeu de boules et des bérets. Il vécut à Orthez ou dans le voisinage, plus tard à Hasparren. Il ne désira point d'autres horizons, même s'il voyagea en France çà et là, en Espagne, en Afrique du Nord.

Il était un rural, un homme de la nature, amateur de jardins, passionné des fleurs, des arbres, des bêtes, réaliste et mystique à la fois, qui trouvait dans les choses le reflet de Dieu. Il écrit une langue coulant de source, qui n'a jamais l'air travaillée. Il est la simplicité dans ce qu'elle a de plus charmant, de plus difficile. Le Dieu qu'il adore, qu'il chante, qu'il enseigne à ses enfants, il ne le découvrit lui-même qu'en 1905, âgé de trente-sept ans, car il avait été élevé hors de la foi, comme tant d'autres à son époque. Son père était natif de la Guadeloupe, fils d'un médecin qui l'envoya en France pour son éducation, le confiant à des tantes établies à Orthez. Il ne retourna jamais aux Antilles, resta au pays des ancêtres, y poursuivant une carrière de fonctionnaire.

* * *

Francis Jammes naquit à Tournay dans les Hautes-Pyrénées, le 2 décembre 1868. Après son dernier lycée, il entre comme clerc chez un avoué, pour y languir quelques mois. Déjà acquis à la poésie, il lui consacre sa vie, son âme, plus tard sa famille, jusqu'à la mort qui survient en novembre 1938, il y a vingt ans. Il est poète, dit Fortunat Strowski, "uniquement poète, en vers, en prose, dans sa conversation ou son silence". Il publie l'un après l'autre des recueils, des romans, quelques pièces, des volumes de souvenirs et réminiscences. Sa forme est parfaite, même savante, sans laisser percer l'effort qui est réel. Les négligences n'y sont qu'apparentes, comme voulu le mépris des règles prosodiques, à certains moments.

Avec l'âge, et sous l'effet du retour à un ordre qu'ignorait l'absence du religieux, le poète se rapproche du vers classique. L'impressionnisme de ses débuts s'évanouit. C'est l'époque des **Georgiques chrétiennes**, son chef-d'oeuvre, et des alexandrins robustes et pleins, encore qu'il n'y pratique point l'élision qui serait de rigueur, ne se scandalise pas d'un hiatus, ni ne se préoccupe de rimes millionnaires. Jammes est la poésie dans ce qu'elle a de plus naturel, de plus spontané, d'humain. "Depuis Lamartine, disait son ami Claudel, Jammes est notre seul grand élégiaque. Son accent n'appartient qu'à lui."

L'ILLETTRE.

Un chou-fleur ne fait pas le printemps, mais . . .

(suite de la première page)

considérablement améliorée. La monnaie s'en trouve consolidée, et la France, qui depuis longtemps vivait de mendicité internationale, commence à faire meilleure figure dans le monde.

Le cours des changes est un baromètre qui ne trompe pas: alors que l'on enregistrait naguère des différences sensibles dépassant parfois 20% entre le cours officiel du franc et celui auquel il était librement traité sur les marchés étrangers, les deux cours sont maintenant très voisins l'un de l'autre. Ainsi le dollar, qui vaut officiellement 490.20 francs, s'échange au marché parallèle aux environs de 492 francs.

Grâce à cette consolidation de la monnaie, les rentrées de devises étrangères ont pu atteindre près de 800 millions de dollars (400 milliards de francs environ) au cours du premier trimestre. On mesurera le chemin parcouru en se rappelant qu'en mai 1958, il y a moins d'un an, le Fonds de stabilisation des changes ne disposait plus que de 19 millions de dollars. La France était alors à deux doigts d'une faillite de son commerce extérieur.

Cependant, cette remontée a été payée d'un prix social très élevé. Le malaise qui s'est traduit aux dernières élections par des votes de mécontentement tend encore à s'amplifier.

Sans doute, selon les statistiques officielles, le coût de la vie n'a monté que de moins de 4% depuis le début de l'année, alors que les experts, analysant les facteurs techniques de la hausse, avaient prévu que celle-ci serait de l'ordre de 10%.

Mais, si les prix n'ont pas sensiblement monté, la masse des salaires a eu tendance à fléchir. M. Pinay le conteste, déclarant que le volume des impôts sur les salaires payés par les employeurs n'a pas diminué. Y a-t-il eu transfert entre les divers secteurs économiques? Toujours est-il que le chômage partiel, ou tout simplement la suppression, dans de nombreuses usines, des heures supplémentaires hautement rémunérées, ont affecté le pouvoir d'achat des classes laborieuses. Dans certaines familles ouvrières, la misère frappe à la porte: non seulement il n'est plus question, pour ces foyers, de s'équiper en appareils électro-ménagers, mais encore c'est le pain de tous les jours qui est en cause, le pain des enfants qui pleurent . . .

Les syndicats s'agitent et revendiquent. Des grèves éclatent çà et là, les autobus de Paris restent au dépôt une journée entière: il y avait longtemps que les Parisiens n'avaient pas été privés de moyens de transport!

* * *

Une lutte de vitesse est donc engagée entre le gouvernement qui pousse son plan de redressement, et une importante fraction du pays, qui subit avec une impatience croissante les sévères mesures qui lui ont été imposées. Le plan de M. Pinay peut et doit conduire le pays à une situation saine, dont chaque Français tirera profit et bénéfice. Mais il faut que ce plan produise des effets avant que la vague de mécontentement n'emporte les digues. M. Pinay est donc condamné à réussir, s'il ne veut pas voir son entreprise, au demeurant courageuse, ruinée par le retour des désordres sociaux, économiques et financiers.

La tâche du gouvernement est rude, comme est lourd le fardeau imposé au pays. Mais si, de part et d'autre, un climat de compréhension s'établit, ou se rétablit, nous pourrons enfin sortir du tunnel. Alors, il sera possible de donner satisfaction aux catégories sociales qui, fort légitimement, revendiquent: anciens combattants, groupements familiaux, travailleurs des villes et des campagnes, etc.

Au plan économique, cependant, les signes de recession qui étaient apparus en France dès le début de l'automne 1958, le plan Pinay n'en est donc pas responsable, se manifestent aujourd'hui avec un peu moins d'insistance. Le niveau de l'emploi se maintient, et même s'améliore légèrement dans certains secteurs; le chômage, qui n'a jamais été considérable au cours de l'hiver, diminue avec le retour des beaux jours et la reprise des activités saisonnières. L'industrie automobile, qui avait ralenti ses cadences de fabrication, lance à nouveau ses chaines à plein régime: le succès remporté à l'étranger, aux Etats-Unis notamment (5,204,000 dollars de commandes au récent Salon de New York!) par les voitures françaises a raffermi l'optimisme chez Renault et ailleurs. D'une façon générale, les carnets de commande de l'industrie varient de 5 à 12 semaines.

En outre, grâce aux efforts engagés par le gouvernement, les investissements se développent. Selon les voeux des experts qui ont mis au point le Plan Pinay, la relève de l'inflation par l'épargne s'accomplit. "Demain, a déclaré M. Rueff, principal responsable des mesures de redressement, les travailleurs éprouveront que l'expansion dans la stabilité augmente les salaires réels. L'ordre financier leur donnera le bien-être dont l'inflation leur offrait l'apparence, et dont la hausse des prix leur retirait la réalité".

Bref, si les choses ne vont pas aussi bien qu'on le souhaiterait, la situation n'est pas, et de loin, aussi mauvaise qu'on le craignait il y a quelques semaines. Le chaleureux accueil reçu par le général de Gaulle en Bourgogne et dans le Nivernais au cours de son second voyage officiel prouve que l'opinion, un moment, déçue et inquiète, a retrouvé ses espérances.

Maurice HERR.

La Commission d'Enquête sur le Grand Winnipeg

"Les résidants de St-Boniface tiennent à leurs écoles pour leurs enfants"

III

Dans le volume "Report and Recommendations of the Greater Winnipeg Investigating Commission" on traite aux pages 63-64 des raisons qui déterminent le choix de domicile par les citoyens de la ville de Winnipeg et des municipalités environnantes. Il y a, en effet, une migration incessante d'une partie à l'autre de la région métropolitaine, qui peut influencer les budgets de chaque partie de la ville de façon diverse.

Les gens âgés, par exemple, préfèrent le centre de la ville, ce qui finalement y augmente le coût des services de bien-être, tandis que les parents d'enfants d'âge scolaire préfèrent vivre dans les municipalités résidentielles, ce qui tend à faire monter le coût de l'éducation dans ces endroits.

Ces faits, par conséquent, sont utiles à savoir quand on veut trouver une forme de gouvernement qui permettra un partage plus équitable des dépenses de la communauté toute entière.

Or, indirectement, cette partie de l'enquête de la Greater Winnipeg Investigating Commission conduit à une conclusion bien importante, à savoir: "residents of St. Boniface stressed their desire to have their children attend the local schools" (les résidants de St-Boniface tiennent à leurs écoles pour leurs enfants, d'une façon spéciale).

Il est à remarquer que cette phrase s'applique à St-Boniface d'une façon particulière car, ailleurs, les parents attachent de l'importance à l'école comme raison de leur migration dans l'endroit mais surtout à cause de la supériorité de l'école en question, tandis que la question scolaire pour les gens de St-Boniface est tellement importante qu'elle caractérise en quelque sorte la ville.

D'ailleurs on trouve dans ce même volume des indications claires du sens qu'il faut donner à cette mentalité à St-Boniface. La Commission, en effet, recommande la formation de **huit** "nouvelles" villes dans la région métropolitaine en dépendance d'un conseil métropolitain mais quand elle étend ce principe au domaine de l'organisation scolaire elle a soin de préciser qu'il y aura **neuf** districts scolaires en dépendance d'une commission métropolitaine et que la nouvelle ville de St-Boniface en aura deux des neuf, contrairement aux autres villes dont les limites seraient identiques à celles d'un district scolaire. Ces nouvelles villes ayant à peu près la même population et superficie que St-Boniface il doit y avoir une raison spéciale pour la division des districts scolaires dans cette dernière ville.

Une explication plus précise de cette particularité est donnée en partie au chapitre V qui trace l'histoire des districts scolaires du Grand Winnipeg. Le district primitif de St-Boniface, y lit-on, fut, à partir de l'année 1871, sous l'autorité de la section **catholique** du bureau (provincial) d'Instruction publique et il a continué à fonctionner après la loi de 1890 qui a fait disparaître plusieurs autres districts catholiques. Cependant, "en 1924, les résidants de Norwood, district **à majorité anglo-saxonne** . . . ont demandé le droit de former un district scolaire **indépendant**."

Le cachet particulier de St-Boniface en comparaison d'autres endroits est indiqué aussi à la page 81 du rapport, dans un commentaire sur les frictions entre St-Boniface centre et une section au nord, qui est devenue, dans la suite, Elmwood. "Il y avait d'autres obstacles à l'entente à cause des différences religieuses et linguistiques, car le district (d'Elmwood) était **protestant** et **de langue anglaise**, sans exception, et St-Boniface, **catholique de langue française**."

Ces détails font comprendre un peu pourquoi les résidants de St-Boniface tiennent à leurs écoles pour leurs enfants. La Commission a reconnu cette situation en voulant laisser deux districts scolaires dans les limites de la nouvelle St-Boniface, mais elle n'a pas compris la profondeur de ce problème, car elle a recommandé la création d'une commission scolaire métropolitaine qui enlèverait nécessairement une partie de cette autonomie relative si précieuse à St-Boniface, dans la direction des écoles.

Il semble vraiment que la Commission se contredit. Cette recommandation mérite en tout cas une étude approfondie.

(à suivre)

Réception en l'honneur de Mgr A. D'Eschambault

Plus de 200 personnes ont envahi la salle du Collège de St-Boniface, jeudi soir dernier, pour rendre hommage à Mgr Antoine d'Eschambault, récemment élevé à la prélature domestique.

M. Roland Couture présida le programme. Prirent place sur l'estrade avec Mgr d'Eschambault: M. et Mme Henri d'Eschambault, M. et Mme Philippe Guertin, Mgr V. Luhovyj, M. l'échevin J. St-Hilaire, l'hon. juge et Mme Monnin, Son. Hon. le juge et Mme Bernier, M. le Dr et Mme Trudel, l'hon. Stuart Garson et Mme Garson et d'autres amis.

M. Marius Benoist dirigea une chorale spéciale, au début du programme, et M. L. Paquin chanta, à la fin, une poésie composée pour l'occasion par le R. P. L. Hardy, S.J. M. Maurice Prud'homme accompagna au piano.

Les orateurs étaient le R. P. R. Durocher, O.M.I., l'hon. Stuart Garson, M. l'abbé E. Lavoie, M. Marius Benoist et Mgr d'Eschambault. Ce fut un régal de réminiscences et de commentaires sur la carrière du nouveau prélat.

Après la présentation d'une bourse et le chant de la poésie, Mgr d'Eschambault se plaça près de la table d'honneur afin de causer familièrement avec la foule qui circulait devant lui.

Voici des extraits du discours principal de M. Benoist:

★ ★ ★

Discours prononcé par M. M. Benoist à l'occasion de la fête du 23 avril

Mesdames et messieurs,

Déjà lors du vingt-cinquième anniversaire d'ordination de M. l'abbé d'Eschambault j'avais le plaisir et l'honneur de faire l'élogie du jubilaire à titre de confrère de classe, de vieil ami — nous nous connaissions depuis 35 ans déjà.

★ ★ ★

Il eut été, certes, bien anomalique que ce prêtre eut été décoré, honoré, de ci, de là, comme citoyen, comme savant, comme bienfaiteur et ne l'ait pas été comme prêtre, ce que pourtant il est surtout et depuis près de quarante ans. Comme prêtre partout et toujours, en tout temps, en tout lieu. Respecté comme tel par tous. Héritiques ou orthodoxes, libéraux ou ultramontains, mécréants ou dévots, nul n'oubliant que ce citoyen marquant, ce patriote fervent, cet homme éclairé, et savant, ce bienfaiteur insigne est surtout et avant tout prêtre. C'eut été une bien grande anomalie que le prêtre en lui ne fut pas honoré.

Ça ne devait pas arriver. Ça ne pouvait pas.

S'il me fallait faire une nomenclature des activités de l'abbé, j'en oublierais bien sûr, et ce serait quand même long. Je n'ai pas l'intention d'être tellement long. D'ailleurs ce que ces messieurs viennent de vous dire nous aura révélé quelques-unes de ses belles réalisations. On peut fort bien se demander comment il a trouvé le temps de faire tout ça.

A-t-on idée de toutes les entrevues qu'il dût subir, de toutes les visites qu'il dût recevoir, qu'il dût faire, qu'il dût rendre, et que de démarches, que de voyages, de courses, à temps et à contretemps. Et toutes ces interminables réunions, toutes ces délégations dont il fit partie, tous ces congrès, toutes ces conventions auxquels il prit part. C'est fantastique. On n'a pas idée de tout le temps que cela peut prendre. Ajoutez à cela la rédaction d'une infinité d'articles de journaux, de communiqués, de pamphlets, de mémoires et même d'un gros bouquin. Ajoutez encore à tout cela, une écrasante correspondance.

De quoi remplir toute une vie, bien remplir toute une vie.

Mais alors, quel temps lui restait-il donc pour l'étude? Car pour devenir l'historien qu'il est, il lui faut avoir étudié, au moins l'histoire. En histoire on n'improvise ni on ne devine. Il faut tout simplement savoir. Pas de science infuse en histoire. Et on ne sait l'histoire que si on l'étudie et d'une étude dont on n'arrive jamais à voir la fin.

Il a tout de même trouvé quelque temps pour l'étude puisqu'il est devenu l'historien que l'on sait.

La part de l'action ayant été considérable, c'est évident, celle de l'étude guère moins, forcément, nous pouvons nous demander avec inquiétude ce qui pouvait bien être resté pour . . . pour la meilleure part, la meilleure part dont il avait été question autrefois à la Trappe.

Permettez-moi ici encore une petite réminiscence.

C'était, il me semble, au temps de l'Union Canadienne, il y a quelque trente et quelques années. Il faut croire que nous organisions un concert quelconque puisque je devais aller voir quelque musicien, le professeur Waterhouse, si j'ai bonne mémoire. L'abbé me véhicula dans son petit coupé Ford. Ce ne serait pas long. Il allait m'attendre dans sa voiture. Hélas! Ce fut long. Très long. Je m'inquiétais. Il sera parti, bien sûr. Sinon il sera d'une humeur massacrante.

Non. Il n'était pas parti et il était radieux. Je n'y comprenais rien et me confondais en excuses. Il n'y avait pas lieu de s'excuser selon lui. Je comprenais de moins en moins. Et je réitérais mes excuses. Si bien que pour me mettre à l'aise il dut m'avouer qu'il n'avait pas perdu son temps. Il avait récité son Rosaire ce qu'il devait faire quand même à un moment ou à l'autre de la journée. C'était fait. Je ne l'avais pas retardé. Pas du tout. Et il était d'excellente humeur.

Evidemment, l'oraison avait sa part et aux moments les plus inattendus. Ainsi tout le long de son existence. Bel équilibre vraiment.

Je m'excuse de n'avoir relaté que des petits incidents où je figurais mais ils me semblaient assez révélateurs. Et puis je ne sais pas qu'il faille toujours cacher ce qui nous honore.

Il nous faudra quelque temps pour nous habituer à l'appeler monseigneur car ce fut pendant près de quarante ans "L'abbé" tout court. Mais nous nous y ferons et le nouveau titre nous deviendra aussi familier que l'ancien et ne s'en trouvera pas déprécié pour autant.

Monseigneur, c'est au nom d'une multitude, vos amis, que je vous félicite d'un honneur dont vous êtes on ne peut plus digne. Félicitations chaleureuses de tous et bons souhaits aussi.

Que si votre état de santé vous oblige à modérer quelque peu l'allure, nous vous souhaitons bien que cette légère modération de l'allure soit très favorable à votre santé. Ça ferait un petit cercle pas trop vicieux.

Nous vous souhaitons à vous-même de profiter aussi longtemps que possible de votre amitié, de vos lumières, de votre bienfaisance, votre charité, car, nous nous en rendons bien compte, c'est de cela même qu'est fait votre bonheur. Et nous vous souhaitons de longs jours heureux.

Précieux-Sang

Parties de cartes

La soirée du 7 avril était organisée par un groupe de demoiselles: Marie et Florence Desrochers, Florence Champagne, Lucienne Lambert, Dorat et Berthe Dubreuil, Renalde Delorme, Juliette Leclair, Yvette et Lorraine Richard, Antoinette Boulet, Winnie et June Purcell, Jeannine Beaudoin, Louise Filteau, Doreen Bessette, Viviane Lagassé, M.-Jeanne Ducharme, Jeanne Lemoine, Lorraine Thibert, Simonne Parent, Gilberte Lavergne, Amanda Beaudin, Suzanne Tremblay, Jeannette Sicotte, Fernande Bruneau, Eveline Meilleur, Denise Beaulieu, Etiennette Gaudessaboos, Diane Gendron, Marguerite Périllat, Lucille Fiola, Jeannette Stragier, Lucette Cadieux, Adrienne Gauthier, Hélène Goden, Irène Robidoux, Jeannine Paradis, Marguerite Masson, Suzanne Pelletier, Emma Sabourin, Alice Rozière, Gisèle Prairie, Luciana Smith, Alberta Campeau, Ernestine Laurendeau, Anna Blais et Raymonde Desautels.

M. E. Procab gagna le prix d'entrée et Mmes L. Boily et René Allard, ceux de la cagnotte. Pour les cinq mains, le sort favorisa: (1er) Mme J.-A. Poirier, (2e) MM. Louis Dubé et Jos. Grenier, (3e) Mlle M. Janoski et (4e) M. C. Clément et Mlle Doreen Bessette. Le prix de série échut à M. L.-R. Arpin et ceux de la loterie spéciale, à Mme Roger Dupas, au R. P. A. Lemoine, O.M.I., et à M. Peter Rennie.

• • •

La partie de cartes du 14 avril était organisée par Mmes Georges, Edouard et Raphaël Arpin, capitaines, assistées de Mmes Joseph Rodrigue, Anne-Marie Coyle, Alphonse Champagne, Robert Préjet, Paul Lévêque, Adélard Langevin, Germaine Labossière, Jean-J. Lemay, Alphonse Bezely, Maurice Adolphe, Jos. Fouillard, Albéric Beauchemin, Albert Garet, Marguerite Leclair, Marcel Auger, William Desrochers, Eugène Wendling, Jos. Karahn, G. Lavallée, Alphonse Durand, Eugène LeNabat, Léon Matte, John Gaudessaboos, Marcel Poiron, Hilaire Berthelette, Marie Davies, Edmond Vinette, Ernest Chabot, Denis Lachance, Aimé Dubreuil, Fleurette Ayotte et Fernand Morier.

Le prix d'entrée échut à Mme Yvonne Rousseau et ceux des cinq mains, à (1er) M. S. Allard, (2e) Mme Graveline, (3e) Mlles G. Durand et L. Allard et M. S. Muloin et (4e) Mme S. Sherwood. La cagnotte fut gagnée par Mme Graveline et M. C. Monney et les prix de la loterie spéciale, par Mlles Rita Cloutier et Lucie Allard, MM. Edouard George et Damien Clément.

Assemblée annuelle de l'Alliance Française

L'Assemblée de l'Alliance Française se tiendra à la galerie de l'art de Winnipeg, rue Vaughan, le jeudi 7 mai, à 8 h. 30. Après la lecture du programme de l'Alliance pour l'année 1959, des rapports du secrétaire et du trésorier, il y aura visite des expositions de la galerie avec commentaires par le Comte Serge de Fleury, consul de France. Un goûter clôturera la saison 1958-59 de l'Alliance.

Avis aux parents

L'enregistrement des commençants dans les écoles de la Division scolaire de St-Boniface no 4 pour l'année 1959-60 se fera au cours de la semaine du 4 au 8 mai inclusivement. Les parents devraient enregistrer leurs enfants au bureau du Principal de l'école.

Afin d'enregistrer un enfant au grade I, il est nécessaire de présenter un certificat de naissance ou de baptême. On acceptera les enfants qui auront six ans au 31 décembre 1959.

Lorsqu'il s'agit d'un enfant que l'on enregistre dans un grade plus élevé que le grade I, il est nécessaire de présenter un billet de transfert et un rapport de l'école actuelle, en plus du certificat de naissance.

Les parents qui n'ont pas d'enfants à enregistrer pour le mois de septembre 1959 sont priés de donner cet avis à leurs amis qui pourraient en avoir besoin.

Filles d'Isabelle de St-Bon.

Le dimanche 19 avril avait lieu notre initiation annuelle pour les nouveaux membres. Vingt candidates furent initiées ainsi que cinq autres du cercle de St-Malo.

La journée débuta par le déjeuner-communion au Juniorat de la Ste-Famille. Dans l'après-midi avaient lieu les cérémonies de l'initiation qui prenaient place à la salle du gymnase de l'Académie St-Joseph, suivies d'un banquet au Cercle Ouvrier en l'honneur des nouveaux membres.

Les invités placés à la table d'honneur furent M. l'abbé A.-B. Boulet, aumônier du Cercle de St-Boniface, le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles catholiques, M. l'abbé L. Bouvier, directeur diocésain de l'Action Catholique, Mlle Rose Senez, régente d'état, Mme F. Vuignier, régente du Cercle de Notre-Dame-de-Lourdes, Mme A. Bédard, régente de St-Pierre, Mme D. Lafournaise, régente de St-Malo, Mme F. Vielfaure, régente de La Broquerie, Mme B. Desrochers, régente de St-Boniface, Mme L. Hébert, vice-régente d'état, Mme A. Loiselle, vice-régente, Mme G. Audette, organiste, et Mlle Gertrude Kenny, maitresse de cérémonies. M. l'abbé Boulet bénit le repas et proposa aussi le toast.

Les autres orateurs furent le R. P. G. Ramaekers, M. l'abbé L. Bouvier, Mlle Rose Senez et notre régente, Mme B. Desrochers, qui souhaita la bienvenue et qui félicita les nouveaux membres, remercia aussi les parents et amis de leur présence. Mlle R. Senez donna un discours fort intéressant sur le sujet "Etre un membre des Filles d'Isabelle".

On demanda à quelques-unes des candidates de donner leurs impressions de la journée. Toutes ont répondu avoir bien aimé cette belle journée. Quelques chants et l'hymne national mirent fin à cette rencontre.

ELLEBASI D'ELLIF.

Campagne d'embellissement

Avec l'arrivée des beaux jours, viennent aussi le nettoyage et l'embellissement des cours, des parterres et des maisons.

C'est ce que rappelle la Chambre de Commerce et l'Unité Sanitaire de St-Boniface aux citoyens de cette ville en leur soumettant un examen détaillé de leurs propriétés afin de remédier aux déficiences; il faudra d'abord bien nettoyer la cour pour enlever tous détritus productifs d'insectes ou de microbes.

Que ce soit un travail d'équipe où chaque membre de la famille sera heureux de fournir sa petite part, soit en ramassant les papiers, en râtelant, en détruisant les mauvaises herbes et en semant des fleurs qui orneront le parterre.

Les points suivants devront aussi être soigneusement vérifiés: 1) si les moustiquaires et les clôtures sont en bon ordre; 2) si les poubelles se ferment bien et sont à l'abri des incursions des rats ou des chiens; 3) s'il n'y a aucun endroit propice au feu, soit au grenier ou à la cave.

A l'Hôtel de Ville — *La Veillée du lundi soir*

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 27 avril, le Conseil de Ville se réunissait en assemblée régulière à 7 h. 30 p.m. M. le maire étant absent, l'échevin Warman, pro-maire, présidait. Les échevins avaient tous l'air frais et dispos et tout laissait espérer une réunion courte où nous aurions pu prendre avantage de l'heure avancée.

Après lecture de la correspondance par M. le greffier, l'échevin Pynoo demanda s'il serait possible d'avoire les minutes du St. Boniface Advisory Planning Commission plus tôt que le soir même de la réunion du Conseil afin de pouvoir les étudier. Après quelques échanges d'idées de part et d'autre, l'échevin Appleby proposa une motion afin que les minutes soient présentées plus tôt durant la semaine.

Mais c'est pendant l'étude des 71 résolutions soumises par les différents comités que la tempête éclata. Il avait été proposé tel que je le rapportais la semaine dernière que la somme usuelle soit votée afin que les quatre échevins, M. le greffier et M. le maire puissent se rendre au congrès des municipalités à North Bay, à la fin de mai. L'échevin Appleby demanda s'il était bien nécessaire de se faire représenter par quatre échevins et quels seraient les bénéfices que la Ville retirerait d'une si grande délégation. Tout en déclarant qu'il ne visait personne il croyait que nous devrions considérer la qualité des personnes choisies comme délégués plutôt que le nombre et il proposa une motion que notre délégation se compose du maire et d'un échevin seulement alléguant qu'il s'agissait aussi de protéger les deniers publics. L'échevin Guay déclara que la présence du greffier était presque indispensable et qu'il devait être inclus.

L'échevin Ursel croit que la question devrait être étudiée par le comité législatif en vue d'un rapport pour les années futures. L'échevin Guay propose que la délégation se compose du maire, de deux échevins et du greffier. Lorsque le vote fut pris la motion de l'échevin Appleby l'emporta; la tempête éclata. Les échevins qui avaient été nommés pour aller au congrès déclaraient qu'ils n'y iraient pas. L'échevin Pynoo qui, maintes et maintes fois se rendait un peu partout dans la province pour assister à toutes sortes de réunions et la plupart du temps à ses frais, déclara que dorénavant le Conseil devra se trouver quelqu'un d'autre s'il n'est pas jugé digne de représenter le Conseil au congrès. M. l'échevin Parent déclare que s'il veut aller au congrès il y ira à ses dépens, mais l'échevin Guay fait remarquer à l'échevin Parent que s'il y va sans être délégué de la Ville il ne pourra pas se présenter au congrès comme tel mais simplement comme visiteur.

Après que le calme se fut rétabli, il fut proposé que les noms de M. Roland Couture et Elswood Boles soient soumis à la commission du Transport comme représentants de ce district.

M. l'échevin Parent souleva la question du changement des noms des rues; il parait que dans un communiqué de la Commission du Transport les noms des rues Taché, Langevin et Provencher ont été changées en d'autres noms. Les changements auraient dû être limités à St. Charles et à St-Norbert.

L'échevin Hart demande s'il y a un règlement concernant le stationnement sur le trottoir le long du Cercle Ouvrier. Il fut décidé de demander un rapport de l'ingénieur à ce sujet. On se rappellera que l'an dernier l'échevin Parent avait demandé de faire paver le fossé le long de la rue St-Joseph afin de donner plus de place pour stationner; espérons que ce projet ne sera pas abandonné.

M. l'échevin Parent fait rapport sur la situation de la population canine à St-Boniface et du travail du gardien de l'enclos. Il fut autorisé à continuer sa campagne contre les chiens malicieux et à employer de l'aide à temps partiel jusqu'à concurrence de $400.

Un comité spécial étudie le budget pour voir s'il y a possibilité d'installer un ascenseur afin d'utiliser le 3e étage ou de construire à côté de l'Hôtel de Ville actuel, étant donné le manque d'espace dans l'Hôtel de Ville actuellement.

L'échevin Appleby annonce que le banquet offert par la Ville aux échevins sortant de charge et à leurs dames est fixé pour le 7 mai à l'hôtel Marion. Sur ce l'échevin Pynoo se lève tout indigné et propose que, par mesure d'économie, puisque l'économie est à la mode, le banquet et les présentations aux échevins soient supprimés et que dorénavant il n'y ait aucune réception, banquet, etc. L'échevin Guay lui demande s'il faudra avertir la Reine qu'on ne peut pas la recevoir; il va sans dire que la motion fut défaite.

Il était minuit, heure avancée, lorsque la session se clôtura.

A lundi prochain.

St-Emile

M. Eugène Allard

M. Eugène Allard, de 229, avenue Machray, est décédé le jeudi 16 avril à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 51 ans. Il était propriétaire-gérant d'un restaurant dans St-Boniface depuis cinq ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Emma; trois fils, Denis, Jean et Wilfred; deux filles, Mme J. Reimer et Jeannine; trois petits-enfants et une soeur, Mme P. Berriault.

Le service fut chanté le mardi 21 avril en l'église St-Emile. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Chapel Lawn Memorial Gardens. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

St-Eugène

Parties de cartes

Le 5 avril, un groupe de dames de la paroisse St-Eugène, sous la direction de Mmes J.-M. Robert et R. Chamberland, se chargeaient de la neuvième d'une série de dix parties de cartes. Elle remporta un beau succès.

Les gagnants des prix des cinq mains furent Mme C. Lafrenière, Mlle Rolande Carrière et M. Robert Tarko. Mlle Rolande Carrière et M. Armand Fontaine obtinrent les plus hauts points et Mlle Anna Robitaille et M. Ronald LaCasse, les prix de consolation.

M. Albini Bruce gagna le prix d'entrée; M. G. Holyk, un billet de $10.00; M. G. Grenier, une théière électrique et M. Clément Lafrenière, une boîte de chocolats.

Au premier tirage, la chance favorisa: Mlle P. Watson, MM. André Lafrenière, J. Savard, Rosaire Robitaille (2), Marcel Bruce, Gérard Milette et A. Brissette et Mme E. Laporte; au deuxième tirage: MM. M. McCarthy, André Lafrenière (2), Armand Fontaine (3) et Louis Hince et Mme L. Teillet.

* * *

La dernière partie de cartes, sous la direction de Mme Gordon Perry et Mlle B. McDonald, eut lieu le 19 avril. Ce fut encore une fois un magnifique succès.

Mmes Rolande Bates, Carol McFarlane et J.-M. Robert, MM. Andy Crassé et André Carrière furent les gagnants aux cartes. Le prix d'entrée fut gagné par Mme J.-M. Robert.

Les deux prix du premier tirage, un ensemble à déjeuner et une cafetière électrique, échurent à MM. Gérard Milette et G. Zelmar; ceux du deuxième tirage, à Mlles Alice Lemire, P. Watson et Juliette Hébert, Mmes H. N. Henderson et M. Hébert et M. Gérard Milette. Trois gâteaux furent vendus à l'encan chinois et rapportés par MM. Louis Hince et Gérard Milette et Mme J. N. Henderson. Un rasoir électrique fut gagné par M. Marcel Roy.

Les donateurs pour la partie de cartes du 1er février, sous la direction de Mmes C. Lafrenière et A. St-Germain, furent: Toupin Lumber, Cusson Lumber, J.-A. Lanthier et fils, Lafrenière et fils, Thompson Lumber, Stanners Jewellery, St. Boniface Hardware, Epicerie Mager, Chez Huot, Pâtisserie Pelland, Restaurant Bruneteau et Hôtel Tourist.

Un merci sincère à toutes les personnes qui sont venues encourager les paroissiens durant cette série de partie de cartes. Espérons qu'elles se sont bien amusées et qu'elles reviendront encore à St-Eugène.

Bazar et thé

Les dames de la paroisse vous invitent à leur bazar paroissial le samedi 2 mai, de 2 h. 30 à 5 h. 30 p.m. et de 7 h. à 9 h. 30 p.m. Il y aura de quoi satisfaire tous les goûts et vous retournerez chez vous avec des articles utiles. Revenez le dimanche 3 mai pour le thé paroissial de 3 h. à 5 h. p.m. et de 7 à 9 h. p.m.

Mariage

Beaudry—Isabey

Le jeudi 9 avril, à 12 h. 30 p.m., en la basilique de St-Boniface, M. l'abbé A.-B. Boulet, curé, bénissait l'union de Mlle Marie-Thérèse Isabey, fille de M. et Mme Narcisse Isabey, de Hartney, Man., avec M. Fernand Beaudry, fils de M. et Mme Henri Beaudry, de St-Boniface. Les deux pères servaient de témoins. Durant la messe, Mlle Noëlla Poulain chanta l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus".

La mariée fit son entrée au bras de son père, M. Narcisse Isabey. Elle était revêtue d'une longue robe en dentelle Chantilly. Les manches se terminaient en pointes de lis et le corsage avait un petit collet pointu. La jupe faite en quatre échelons de dentelle se terminait en traine. Le voile de tulle qui était retenu par une jolie couronne tombait en pointe sur le front et était garni de petites perles. La mariée portait un bouquet de roses rouges en cascade, parsemées de muguets.

Mme Marguerite Hennessey, soeur de la mariée, était dame d'honneur. Mlles Doreen Beaudry et Fleurette Houde, cousines du marié, étaient filles d'honneur. La bouquetière, Jocelyne Beaudry, était la petite soeur du marié. Toutes portaient une toilette en crystallette blanche embellie par une ceinture de couleur, bleu pour la dame d'honneur et la bouquetière et mandarine pour les filles d'honneur. Leurs bouquets se composaient de roses pêche et d'oeillets blancs.

Pour l'occasion, la mère de la mariée portait une robe de dentelle rose beige avec accessoires brun foncé. La mère du marié portait une robe rose foncé avec accessoires bleus. Toutes deux avaient un corsage de roses jaunâtres.

MM. Roger Beaudry, frère du marié, et Jacques Isabey, frère de la mariée, étaient garçons d'honneur. MM. Jean Isabey, frère de la mariée, et Ernest Bouchard, oncle du marié, étaient huissiers. Tous les quatre étaient revêtus d'un "Tuxedo" noir.

Un succulent dîner fut servi à 6 h. p.m. à la salle des Fils Natifs de St-Boniface pour les parents et amis intimes. M. Emile Bernuy, oncle de la mariée, lui proposa le toast. M. Beaudry remercia gentiment. Une veillée dansante suivit. Plusieurs parents et amis y assistaient.

Les invités et amis nombreux venaient de Toronto, Sioux Lookout, Dryden, Hartney, Elie, Portage-la-Prairie, Wauchope, St-Norbert et St-Eustache.

Vers minuit, les nouveaux époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis. La mariée portait une robe ensemble de laine turquoise, garnie d'un corsage de roses thé, avec accessoires beige et turquoise. Une jaquette en fourrure, cadeau du marié, complétait sa jolie toilette. M. et Mme F. Beaudry résident à St-Boniface.



Mme Luigia Tufo, paysanne italienne, était une invitée d'honneur spéciale aux rites de canonisation du Frère Charles de Sezze, franciscain, en la basilique St-Pierre de Rome, le 12 avril dernier. Parente éloignée du nouveau saint Charles, elle fut l'objet de l'un de ses miracles reconnus qui conduisirent à la canonisation. (NC)

Décès

Mme Agnès Gagnon

Mme Agnès Gagnon, de 199, avenue Provencher, est décédée le mardi 21 avril à sa résidence, à l'âge de 87 ans. Elle était membre du Tiers-Ordre franciscain et des Dames de Ste-Anne. Son époux, Thomas, un ancien chef de police de St-Boniface, est décédé en 1943.

La défunte laisse dans le deuil quatre filles, Mmes E. Smith, T. Mitchell, Cora et Irène; trois soeurs, Mmes J.-D. Boucher, E. Letendre et J. Taylor, et trois petits-enfants.

Le service fut chanté le vendredi 24 avril en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

M. Jules Vermette

M. Jules Vermette, de 244, rue Kitson, Norwood, est décédé le jeudi 16 avril à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 67 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Célina; un fils, Clovis; une fille, Mme Carl Morrison; deux soeurs, la Rév. Sr St-Placide, S.G.M., et Mme Annie Riel, et deux frères, Robert et William.

Le service fut chanté le lundi 20 avril en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Mme Louis Hébert

Mme Marie-Ange Hébert, autrefois du Manitoba, est décédée le mercredi 15 avril à l'hôpital de Pasadena, Californie, à l'âge de 55 ans. Mme Hébert, née au Manitoba, élut résidence en Californie en 1951.

Elle laisse dans le deuil son époux, Louis; un fils, Jules; trois filles, Mmes C. E. R. McLaughlin, J. A. Walker et G. D. Benge; un frère, M. F. Létourneau; trois soeurs, Mmes D. Roy, Léo Laporte et Irène St-Germain.

Le service et l'enterrement eurent lieu à Pasadena, Californie.

M. Joseph Sénécal

M. Joseph Sénécal, de 193, rue Notre-Dame, est décédé le jeudi 16 avril à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 67 ans. Né à Beloeil, P.Q., il vint au Manitoba en 1919.

Il laisse dans le deuil son épouse, Marie; une fille, Rita; un frère, Amédée; trois soeurs, Maria, Mmes R.-S. Sénécal et Yvonne Gosselin.

Le service eut lieu le mardi 21 avril en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

M. Norman Unwin

M. Norman Unwin, de 224, rue La Vérendrye, est décédé le dimanche 19 avril à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 33 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Lucienne; un fils, Patrick; quatre filles, Sherron, Maureen, Colleen et Valérie; ses parents, M. et Mme Fred Unwin; deux frères, Arthur et Robert; deux soeurs, Mmes C. Hutchison et J. Drygusak.

Deux jours avant sa mort, M. Unwin a renouvelé le désir, formulé il y a cinq ans, de laisser ses yeux pour permettre à une personne aveugle de jouir de la vue. Geste humanitaire, geste chrétien surtout, qui mérite bien des imitateurs.

Le service fut chanté le mercredi 22 avril en l'église de Holy Cross. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Petites Notes

M. le Dr Maurice-C. Gydé est de retour de la Clinique Mayo de Rochester où il a passé trois ans à se spécialiser dans les maladies des oreilles, nez et gorge.

Remerciements

Mme E. Ritchot et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Bruno Ritchot, décédé le 29 mars.

* * *

La famille Trudel désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, de quelque manière que ce soit, à l'occasion du décès de M. O. Trudel.

L'assemblée annuelle de Radio-Saint-Boniface se préoccupe de la participation active des jeunes à l'oeuvre du poste CKSB

(Suite de la première page)

Au début de la réunion, M. l'échevin Joseph Guay, de St-Boniface, apporta les saluts du maire, en voyage à Victoria.

M. J.-A. Dansereau, qui présida, donna ensuite son rapport. Il a décrit les origines des postes français de l'Ouest, la récente expansion de puissance du poste CKSB et les difficultés techniques qui empêchent les émissions sur 10,000 watts à l'heure actuelle. Le président a dévoilé les activités de l'exécutif en faveur de l'établissement d'un poste de télévision française dans la région et il a signalé le problème des départs de membres du personnel, dus en partie à l'exiguïté des locaux affectés au travail de CKSB.

(Voir texte de ce rapport ailleurs dans cette page)

Me Louis Deniset fit lecture des minutes de la dernière assemblée et M. Joseph de Ambrosis présenta le rapport financier. Le bilan révèle une baisse de revenus et une petite hausse dans les dépenses, ce qui laisse un déficit de $5,277.50 pour l'année 1958, compte tenu de la dépréciation de l'actif. La dernière souscription a rapporté $50,000 et on espère atteindre les $65,000 avant l'été. Le nouvel émetteur et d'autres améliorations permanentes ont coûté jusqu'ici $41,000.

Oncle Ubald

M. Ubald Laurencelle, "Oncle Ubald", s'avança alors pour parler de "Ce que nous avons fait pour intéresser les jeunes étudiants". Ce sujet avait suscité beaucoup de discussions l'an passé à l'assemblée annuelle. L'animateur du "Coin des Jeunes" démontra comment les cinq émissions hebdomadaires ont suscité l'intérêt des jeunes auditeurs et ont bénéficié de leur participation. Pendant les quatre derniers mois, 3,500 lettres ont témoigné que le programme, varié du jour au jour, remplissait bien son rôle. Il y eut, en outre, les émissions du samedi "Les Ondes Enfantines" et "La Maraudeur" et vingt émissions du dimanche soir qui ont fait passer 500 élèves au poste sous le titre "Nos Ecoles à la Ronde". Ajoutons à ce chiffre imposant la réalisation de douze interviews et de dix sketches. Une collaboration encore plus étroite permettra de beaux espoirs pour la saison qui recommencera à l'automne.

M. Couture a ajouté à ce rapport que le poste est en communication avec le Ministère d'Education dans le but d'avoir des programmes du département en français.

"Ici CBW-FT, St-Boniface"

Parlant en français d'abord et en anglais, M. James Finlay, directeur de Radio-Canada, région des prairies, a expliqué les conditions qui règleront l'établissement d'un poste satellite de la télévision française à Winnipeg. Il faut tenir compte, disait-il, des moyens financiers dont on dispose.

L'émetteur, qui sera fixé à la tour de CBWT, suffira pour passer les programmes en provenance de Montréal, environ cinq heures par jour, avec assez de puissance pour atteindre un rayon de 20 milles. La production locale sera trop coûteuse cependant, car même en anglais, à l'heure actuelle, on ne dépasse pas les trois heures de programmation locale.

On se servira de films, ce qui veut dire en général que les programmes seront en retard d'une semaine seulement. Montréal dispose d'une programmation très variée, mais à cause du retard, les nouvelles ne seraient pas transmises ici. Il y aura des programmes pour enfants tous les jours. Ce service coûtera cependant 3 ou 4 fois plus qu'un service semblable pour l'auditoire anglais.

Les émissions en directe de Winnipeg à destination du réseau seraient excessivement coûteuses, quoique cela se soit produit une fois pour une interview avec M. Jodoin. Ce poste portera les lettres CBW-FT et sera connu comme le poste de St-Boniface.

A présent on attend les soumissions des compagnies techniques. M. Dansereau a remercié M. Finlay pour l'intérêt que les autorités à Winnipeg ont toujours manifesté à l'égard de CKSB et de l'auditoire de langue française.

Au cours de la journée on a procédé à l'élection des actionnaires, sous la direction de Me Paul Bétournay, le choix des directeurs et de l'exécutif. Tous les détenteurs de charges furent réélus à l'exception de M. l'abbé J.-M. Gagné qui s'est retiré, laissant sa place à M. l'abbé L. Turcot.

Rapport du gérant

Lors de la reprise des délibérations, M. Roland Couture, gérant, a tenu à mettre en lumière les particularités du poste que les jeunes auraient avantage à connaître. Il rappelle, par exemple, que cette entreprise est de nature coopérative, car les délégués sont nommés par chaque paroisse en proportion d'un représentant pour $500 de souscription. Sous l'inspiration d'une consécration totale à la cause de la foi et de la langue, le poste travaille dans cinq sphère: éducation, religion, culture, récréation et information. M. Couture a passé en revue la programmation de l'année 1958 pour démontrer la fidélité de CKSB à ces principes. D'autre part, on atteint seulement 4,000 foyers et il semble y avoir de l'apathie dans le groupe de personnes âgées de 20 à 35 ans. La réponse à la souscription révéla aussi la fidélité de 4,000 foyers. Dans six semaines, le poste émettra à 10,000 watts. M. Couture souhaite plus de coopération à l'égard des commanditaires. Dans la discussion qui s'ensuivit on a critiqué un peu la rédaction des nouvelles, le manque de musique adaptée aux goûts des jeunes, etc. L'on recherche continuellement à améliorer la formule mais il faut tenir compte aussi des revenus.

Radio-Canada

M. Léo Rémillard, réalisateur français de Radio-Canada, région des prairies, s'est appliqué à faire apprécier le travail considérable accompli par le service national de diffusion sur ondes, au profit de la population de langue française des prairies. Après avoir donné sommairement les buts de ce service, tels que définis par M. A. D. Dunton devant la Commission Massey, il a expliqué le fonctionnement de plusieurs départements de Radio-Canada qui collaborent à l'oeuvre de la diffusion. Il fit ressortir surtout l'importance du réalisateur, chef d'équipe qui doit diriger de trois à cent professionnels dans la création d'un programme. M. Rémillard consacra une phrase ou deux aux autres services: programmes, textes, personnel, administration, trésorerie, commerce, presse, relations des postes, recherches, etc. Il présenta enfin un bilan du travail qui a été fait à Winnipeg au service des postes de langue française de l'Ouest, fêtes jubilaires de St-Boniface, stampede de Calgary, récitals, concert intitulé "Sérénade", reportages, drames miniatures, participation à l'émission "Match", interview avec M. Claude Jodoin, la série "D'un océan à l'autre", etc.

M. Rémillard conclut sa conférence en ces termes:

☆ ☆ ☆

Un dernier point avant de clore et cela à titre d'observateur et d'auditeur plutôt qu'à titre de coordinnateur du réseau-français.

De plus en plus nos jeunes gradués, spécialement du Collège de St-Boniface, jettent des coups d'oeil vers la radio française de l'Ouest. Plusieurs d'entre eux auraient certes des ambitions dans ce sens là. A ceux qui ont des aptitudes nous devrions faire en sorte que des horizons leur soient ouverts. Leur faire voir qu'il y a dans la radio des possibilités au point de vue intellectuel et culturel et même financier qui n'existent pas ailleurs. Avec le temps ces jeunes deviendraient vite des annonceurs, des réalisateurs, dont la personnalité serait apprécié au microphone. Comprenez-moi bien, les membres de l'équipe que vous avez sont excellents mais on a souvent reproché à CKSB d'être une école. Il est grand temps de penser à retenir chez nous les compétences. Jusqu'à présent cela a été impossible à cause de la situation financière. Evidemment elle entre encore en jeux, mais la question devrait être surement étudiée afin d'y apporter des remèdes. La concurrence est grande surtout depuis l'avènement de la TV. Les programmes sont la marchandise que vous vendez, et si le contenu dont l'annonceur est l'ingrédient principal, n'est pas bon, c'est catastrophique. Vous pouvez faire parler n'importe quelles statistiques mais les auditeurs n'écouteront plus. C'est par l'annonceur, qui à CKSB est plus que cela, puisqu'on lui confie des responsabilités. de réalisateur, que votre poste répand la culture française, le premier but pour lequel il a été construit. Je ne vuex en aucune façon minimiser le travail des autres membres du personnel, traducteurs, vendeurs, opérateurs, bien au contraire, car il est très important et indispensable mais que vaut-il lorsqu'il n'est pas bien présenté par celui qui est chargé de l'offrir au public. CKSB a une mission au point de vue culturel dans cette province, nous le savons. Il pourrait adopter la devise des Anciens Elèves du Collège de Saint-Boniface "Quasi cursores lampada vitae tradunt", ils transmettront le flambeau de la vie culturelle, oui, mais pour ce faire il est nécessaire de trouver des coursiers qui resteront et s'acquitteront de leur tâche. C'est plus facile à dire qu'a faire mais j'ai cru qu'il serait bon tout de même de souligner cet aspect.

Nouvelles

M. Valmore Gervais présenta alors le rapport sur le service des nouvelles au poste. Le personnel y manque, ainsi que l'équipement pour chercher des nouvelles sur place, mais, moyennant les dépêches de la Presse Canadienne et la coopération d'auditeurs bénévoles, la rédaction donne un service très convenable.

Au chapitre des affaires nouvelles on discuta le meilleur temps pour la tenue du congrès et il fut décidé que dorénavant l'après-midi et la soirée afin que les sessions auraient lieu dans les jeunes puissent y prendre part plus facilement. On a suggéré en outre que les jeunes fassent partí des délégations officielles.

Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, rappela les "catastrophes" des années 1916-1922 quand une série d'épreuves terribles sembla vouloir paralyser le groupe canadien-français du Manitoba. Le contraste entre cette situation et celle d'aujourd'hui manifeste que la Providence ne manque pas, qu'une élite, inspirée par la grandeur des causes de la foi et de la langue peut triompher de tout. Avec la prière, la confiance en Dieu, et de la bonne volonté, un peuple qui veut vivre, vivra. Mgr Lapointe encouragea les jeunes à prendre leur place parmi cette élite, en évoquant les souvenirs des jeunes dont il avait été surveillant autrefois et qui sont devenus les Baudoux, les Decosse, les Dansereau, les Couture, les Robert, etc. Ce congrès contribuera enfin au réveil du sens patriotique dans toutes les paroisses qui y furent représentées.

★ ★ ★

Rapport du Président

Généralités

Nous ne devons pas perdre de vue que le poste CKSB ne fut établi qu'en vue de la sauvegarde de la langue française dans l'Ouest canadien. La radio française, avec le journal, l'école, et la télévision, constitue l'un des plus puissants léviers de commande dans ce domaine. Le poste CKSB ne fut fondé et ne continue aujourd'hui d'exister qu'en fonction de l'association qui fut le point de départ de tous nos autres groupements, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Pour nous convaincre de ce but primordial de notre poste, nous n'avons qu'à relire le procès-verbal d'une assemblée de Canadiens de langue française qui eut lieu à Prud'homme, en Saskatchewan, au mois d'août 1941. C'est là que fut discutée pour la première fois l'érection de postes de radio française dans l'Ouest canadien. Cette assemblée était une assemblée des dirigeants des minorités de langue française des provinces des Prairies.

La pierre la plus lourde qu'ils eurent à rouler pour se frayer un chemin vers le but qu'ils poursuivaient fut celle de la crainte d'agir prématurément. Les efforts et les démarches des organisateurs du mouvement, unis à la générosité des populations concernées, aboutirent au succès espéré. Comment se fait-il que l'idée du poste CKSB ait pris naissance dans un village de la Saskatchewan?

Cela s'explique par la présence parmi les dirigeants autour de la table des délibérations d'un curé qui avait très bien connu le Manitoba comme étudiant et qui se souvenait de nous, M. l'abbé Maurice Baudoux. Pour nous Manitobains comme pour nos compatriotes de la Saskatchewan et de l'Alberta, M. l'abbé Baudoux, non seulement symbolisait l'attachement à nos institutions, scolaires, religieuses et sociales, mais encore il en était un animateur que nous admirions et que nous recherchions pour son dynamisme.

Augmentation de la puissance

Le grand pas en avant cette année a été l'augmentation de notre puissance de 1,000 à 10,000 watts. De même que St-Boniface, le principal centre français du Manitoba, se devait, en raison de sa situation géographique et de ses nombreuses institutions, d'ouvrir ses portes larges, le 27 mai 1946, à l'avènement de notre poste; de même le poste, 13 ans plus tard, se devait-il d'augmenter sa puissance de rayonnement pour être fidèle à la consigne reçue en 1941. Evidemment, l'exécutif savait avant l'année 1959 que le signal de CKSB n'atteignait pas toute notre population.

Mais pour augmenter notre puissance, il fallait de l'équipement nouveau et les prix de ce matériel sont astronomiques. Pour faciliter la mise en oeuvre de ces nouveaux instruments, il fallait changer le site de notre poste émetteur. Tout en étant raisonnable, le coût de notre nouveau terrain n'en était pas moins une dépense qui allait entrer en ligne de compte. Cependant, cette dépense sera plus qu'amplement couverte par la valeur accrue qu'a acquise notre ancien terrain, laquelle valeur nous réaliserons, lorsque nous vendrons cet ancien terrain.

Somme toute, le changement que nous avons opéré coûtera environ $75,000, et je suis heureux de vous faire rapport que la presque totalité de ces dépenses sera défrayée par la deuxième souscription pour la radio. La générosité de la population nous a permis d'atteindre le succès qui, d'ailleurs, dependait d'elle en premier lieu, et que nous, les directeurs, avec le gérant M. Roland Couture en tête, n'avons fait que garder bien en vue.

Notre augmentation de puissance nous permettra d'atteindre tous les Canadiens d'expression française du Manitoba, une partie de ceux de l'Ouest de l'Ontario, une partie de ceux de l'Est de la Saskatchewan. Depuis l'inauguration du 8 mars, nous avons reçu plusieurs lettres très encourageantes de personnes qui, jusqu'à date, ne pouvaient capter notre signal.

Malheureusement, une défectuosité dans le matériel que nous avons employé nous a obligés à L'explication en est d'ordre techréduire la puissance de notre émetteur à environ 5,000 watts. nique et je suis obligé de laisser ce soin à quelqu'un qui la comprend mieux parce que c'est lui qui a dû y faire face, notre dévoué et dynamique gérant, M. Roland Couture.

Le problème n'est pas encore réglé, mais les directeurs n'auront de repos que lorsque nous aurons rémédié à cet état de choses et que notre signal sera redevenu aussi clair et aussi puissant qu'il était les deux ou trois premiers jours qui ont suivi notre inauguration à 10,000 watts.

Télévision

Les délégués se rappelleront que l'an dernier l'assemblée nous avait demandé de nous occuper de télévision. C'est ce que nous avons fait avec le résultat que vous connaissez sans doute: St-Boniface sera doté d'un poste satellite de télévision française en moins d'un an. Le coût en sera défrayé entièrement par Radio-Canada, autrement dit, par les deniers publics.

Nous avions des représentants sur place à Ottawa et nous en avons envoyés d'ici, notamment notre directeur-gérant, M. Couture, et leurs efforts conjugués ont réussi à nous obtenir un sillon aérien de choix, le sillon no 6. Ce sillon est meilleur parce qu'il coûte moins cher, il va plus loin et il comporte moins d'interférence.

Nous avons signalé à Radio-Canada qu'il nous était impossible de trouver les fonds nécessaires à l'établissement de ce poste, soit la somme d'environ $130,000, et la réponse de Radio-Canada nous donne à penser qu'on a reconnu en haut lieu l'effort surhumain que nous avions fait pour établir notre poste de radio, soit une somme à peu près égale, $125,000.

Départs

Quatre employés nous ont quittés au cours de l'année: **M. Denis Bélair**, annonceur et directeur des programmes, était au poste depuis le 1er juillet 1950. Il avait été notre réveille-matin pendant de nombreuses années; il s'est occupé du programme de l'après-midi, le Ranch, et depuis environ 5 ans il voyait à la direction et à l'agencement des programmes.

M. Maxime Desaulniers était au service du poste depuis le 24 décembre 1948. Il était rédacteur en chef de la nouvelle.

Nous avons aussi perdu les services de **Mlle Germaine Chaput**, elle était à la rédaction commerciale depuis le 15 octobre 1956.

M. Rossel Vien, qui a été avec nous pendant un peu plus d'un an, est présentement en voyage en Europe. Nous espérons qu'il nous reviendra à l'automne.

Nous avons éprouvé de grandes difficultés à remplacer ces vétérans; et bien que notre personnel insuffisant fasse des efforts constants et louables pour assurer tous les services de CKSB, nous visons à remplir nos cadres de manière à ce qu'aucun employé ne soit surchargé de travail.

Projets d'avenir

Nous croyons que les départs précités ont été motivés en partie par le manque d'espace à notre studio. En tout état de cause, nous projetons d'agrandir nos locaux ou d'en obtenir de plus spacieux. Votre exécutif, sous la direction du directeur-gérant, M. Roland Couture, a des plans à l'étude.

Il nous faudrait aussi une camionnette non seulement pour nous permettre d'enregistrer de la nouvelle sur place, mais encore pour avoir un véhicule toujours prêt, ou du moins, facile à aménager pour servir de char allégorique dans nos défilés patriotiques. Les délégués se rappellent sans doute l'absence de CKSB dans la parade du dernier jour, lors des fêtes du cinquantenaire de la ville de St-Boniface, l'an dernier.

L'exécutif avait décidé de n'en pas placer par mesure d'économie car un char allégorique présentable coûte au moins $300.00. Allez-vous approuver cette mesure d'économie? Nous l'espérons. Mais nous acceptons d'avance votre blâme pour n'être pas au moins entrés dans la parade avec une automobile ordinaire portant une banderolle avec les lettre CKSB. C'eût été si facile. A l'avenir nous vous promettons d'éviter ces manquements regrettables.

Mgr Antoine d'Eschambault

Un vétéran à l'exécutif a été à l'honneur pendant l'année. M. l'abbé Antoine d'Eschambault, le secrétaire depuis l'établissement de Radio-St-Boniface Limitée, a reçu de notre Saint Père le Pape Jean XXIII, le titre de Prélat Domestique. Nous applaudissons cette élévation et avec Monseigneur d'Eschambault lui-même nous remercions le bon Dieu d'avoir bien voulu ajouter de l'éclat à l'Eglise de St-Boniface.

A son actif et, par conséquent, à celui de l'exécutif, Monseigneur d'Eschambault a non seulement ses 13 ans de dévouement à la tâche obscure du secrétariat, mais encore des fonctions que nous n'apprécions pas toujours à leur pleine valeur, celles de conseiller, d'animateur, et, tâche encore plus délicate, celle d'ambassadeur auprès de nombreuses associations nationales, religieuses et culturelles.

Visiteurs de marque

Plusieurs hautes personnalités nous ont honorés de leur visite au cours de l'année. Je me bornerai à n'en signaler que deux à cause de l'envergure nationale de ces visiteurs. Monseigneur Paul Gosselin, secrétaire du Conseil de la Vie Française en Amérique, qui est venu au poste, dévoiler la plaque commémorative dont nous avons orné le mur de notre foyer en souvenir de l'aide financière et morale que nous avons reçue de nos compatriotes de la Province de Québec lors de nos deux campagnes de souscriptions.

Tout dernièrement, le 8 mars 1959, nous recevions Maître Roger Duhamel, le vice-président du Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion. Le jour de notre inauguration à 10,000 watts, Maître Duhamel prononçait une courte mais vibrante allocution. Il est un des représentants à Ottawa dont je parlais tous à l'heure au sujet de la télévision.

Conclusion

L'année 1958 accuse peut-être un déficit financier, mais notre poste a fait des progrès évidents sous tous les autres rapports.

Le Club de Tennis

Le Club de Tennis St-Michel sera bientôt sur pied. Les cartes de membre seront en vente à partir de mercredi ou jeudi prochain au prix de $5.00 pour les travailleurs et $3.00 pour les étudiants. Ces montants sont les prix d'inscription et vous n'aurez rien à débourser durant la saison ... pour jouer s'entend. Seuls les jeunes inscrits comme membres seront admis aux courts. Chacun aura tant de soirs fixes pour jouer chaque semaine.

Chaque soir ainsi que l'après-midi les samedis et les dimanches, un responsable sera sur le terrain. Il aura le devoir de voir à ce que les règles y soient observées. En tout autre temps, le terrain sera cadenassé. On songe néanmoins à avoir des après-midi, plus tard, pour initier les jeunes de moins de 16 ans à ce sport intéressant ... et passionnant je crois aussi.

A la fin de la saison, cinq trophées seront décernés: un mixte, un simple pour filles et un pour garçons et un double pour filles et un pour garçons. Vous voyez que ça promet d'être intéressant!

Il y a bien des projets dans l'air. Alors si vous voulez en savoir plus long, joignez-vous au groupe qui s'intéresse "activement". N'attendez pas pour vous intéresser au club, que le terrain soit nettoyé, nivellé, roulé, etc. Vous retirerez beaucoup plus de satisfaction et de joie d'être membre du club si vous y donnez de votre temps et votre travail. "L'homme gagnera son "plaisir" à la sueur de son front."

Vraiment vous faites beaucoup mieux de vous intéresser tout de suite au club. Travaillons en coopération pour le mettre en marche ... et plus tard nous nous amuserons en coopération, contents de nous-mêmes. "Pour les jeunes et par les jeunes", voilà ce que sera le club de tennis.

Si vous désirez acheter une carte de membre et obtenir plus de renseignements, adressez-vous à l'un ou l'autre des membres du comité (qui sont encore à St-Boniface!): Louis Beaulieu (CE 3-6128); Lucien Loiselle (CH 7-3903); Marie Fisette (WH 3-4098); Claudette Clément (WH 2-6718); Gemma Boily (WH 3-7905).

Samedi (le 2) et le soir la semaine prochaine des gars seront en charge de groupes, c'est-à-dire de tous ceux qui voudront bien être assez généreux (les filles y compris) pour prêter le secours de leurs pioches et râteaux et de leurs bras pour nettoyer le terrain. Appelez l'un ou l'autre des numéros susmentionnés.

Le Père Bernard, au Manitoba

Qui est le Père Bernard?

Le Père Bernard de Brienne, le ménestrel du Bon Dieu, est un franciscain canadien. Ce jeune moine est un chanteur religieux dans la ligne du Père Duval, jésuite, et du Père Cocagnac, dominicain, bien qu'il fasse oeuvre personnelle. Voyez plutôt comment le Père Bernard nous raconte les débuts de sa carrière musicale:

"Je connais ces religieux dont vous venez de parler, mais je ne puis dire que j'ai été poussé par un besoin d'imitation. Ce sont plutôt les circonstances du ministère qui m'ont déterminé à utiliser la chanson. J'avais, à Sherbrooke, à m'occuper d'un groupe mixte de jeunes. Pour les induire à se créer des loisirs plaisants et sains à la fois, je commençai, en m'accompagnant de la guitare, à interpréter des chansons de Félix Leclerc. (Cette guitare lui a été donnée par un groupe de musiciens allemands à Radio-Canada pour le remercier de les avoir "dépannés" en remplaçant magnifiquement un altiste incapable de remplir son engagement.) Un soir, certains m'ont dit: "Père, vous qui connaissez la musique pourquoi ne composez-vous pas vous-même?" Ce fut l'étincelle. Je crois maintenant que je l'attendais depuis longtemps."

Sa formation artistique

Le Petit Franciscain de la chanson n'est pas un nouveau venu dans le domaine musical. Le Père de Brienne a été élevé dans un milieu favorable à l'art: la musique, la littérature, la poésie ont toujours été à l'honneur dans sa famille. Même avant d'aller à l'école, il suivait des cours de musique et de chant. Particulièrement doué pour cet art, il joue plusieurs instruments: le piano, violon, violoncelle, flûte et orgue; il obtint le Premier Prix d'orgue au Conservatoire de Montréal. Avant son entrée chez les Franciscains, il participait à des groupes de musiciens, dont deux fondés par lui-même, exécutant de la musique de chambre. Ajoutons qu'à ses heures de loisirs, le Père Bernard est aussi poète, peintre, sculpteur. Il a fréquenté l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

Chanteur et compositeur

Le Père Bernard a composé déjà plus de 300 chansons, dont une trentaine en anglais. "Elles connaissent toutes depuis trois ans un immense succès comparable à celui des "best-sellers" de la musique populaire américaine." (Information Catholique, mars, 59) Ses chansons toutes débordantes de soleil, de joie et de lumière, enthousiasment beaucoup les jeunes. Le Père Bernard s'est fait entendre dans plusieurs concerts publics à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, etc, et même aux Etats-Unis.

Michelle Tisseyre, qui présente les personnalités des vedettes sur la scène d'actualité à la TV canadienne, a invité, à plusieurs reprises, le P. Bernard. La firme Alouette a enregistré 12 de ses chansons, parmi lesquelles nous soulignons: "Bleu, Bleu, Bleu" (qui fut en troisième place sur le Palmarès Canadien) "Chante l'amour", "La petite fleur jaune", "Une once d'amour", "Frère Feu", "Souriez bonnes gens", "Coeur de mie", "Le livre fermé", "J'ai beaucoup d'amis", "Chanson du printemps", "Manteau de joie". La Jeunesse Etudiante Catholique a choisi, encore cette année, un chant du Père Bernard pour sa Campagne Etudiante: "Mon frère le corps." L'an dernier, on avait choisi: "Sur tous les chemins du monde."

Sa vocation de chanteur

Le Père Bernard de Brienne considère ses chansons comme une forme d'apostolat, un prolongement de la spiritualité franciscaine. Son thème favori dans ses compositions, c'est L'AMOUR. C'est lui-même qui nous l'affirme: "Ma Béatrix, si j'ose me servir de ce grand nom, c'est l'âme de saint François d'Assise. C'est bien naturel d'ailleurs. Comme lui, je chante l'amour tel qu'il l'a compris et vécu et, comme lui aussi, je chante les mille beautés de la "fille de Dieu," la nature. Ce sont les thèmes préférés des jeunes... J'ai adopté un style moderne, mais qui est tout autre que le "Rock and Roll". De plus, je m'efforce de le rendre simple, chantant, facile. Ainsi, l'expérience est tout à fait concluante, ce style rejoint le goût des jeunes, les entraîne dans son rythme, sans les inviter à des frémissements, des trémoussements de mauvais aloi."

Jugements d'artistes canadiens

Une appréciation de Félix Leclerc: "Je viens d'entendre le Père Bernard, franciscain... Dites-lui tous mes compliments. Il fait des choses poétiques et viriles... "Chante l'amour" et "Bleu, Bleu, Bleu" s'écoutent les yeux mouillés et la gorge serrée. (Extraits d'une lettre adressée à la Maison Archambault)

Voici ce que dit un poète canadien, Roger Brien:

Le P. Bernard est vraiment unique, pour ce qui est de soulever la jeunesse, de l'entraîner à fond dans la joie de vivre, avec un dynamisme exceptionnel. Et le Père a une voix remarquable, puissante, et c'est à plein volume qu'il chante, toujours, aussi bien dans les maisons, qu'au public. "C'EST UN TEMOIGNAGE VIVANT". Un témoignage que la jeunesse doit être jeune, remplie d'espoir, de chaleur, de vie, de rêves de conquêtes, et non ces jeunes vieillards que notre civilisation fatiguée d'après-guerre a partout forgés, comme si une aube, un matin pouvait être crêpée de crépuscule, comme s'il fallait avoir des rides avant d'avoir été ce visage serein épanoui, lumineux." (Extrait de la Revue Marie)

Concert au Manitoba

Pour étudiants: le vendredi soir 1er mai à 8 h. 45 au gymnase du Collège de St-Boniface.

Pour adultes: le samedi soir 2 mai à 8 h. 30, au gymnase du Collège.

Pour adultes et enfants: le dimanche 3 mai à St-Malo; et le lundi 4 mai, à St-Jean-Baptiste.

M. Jean Lagassé, orateur au déjeuner-communion

C'est dimanche prochain qu'aura lieu notre prochain déjeuner-communion. La messe est à 10 h. 15, suivie comme d'habitude du déjeuner buffet; quelques présentations mutuelles, puis la parole sera à notre conférencier. M. Jean Lagassé était déjà connu pour ses activités au sein des Associations de Parents et Maîtres, il l'est maintenant encore davantage depuis qu'il a fait connaître au grand public les grandes lignes de son rapport sur les Indiens et les Métis au Manitoba. C'est un travail considérable, fruit de deux ans de recherches entreprises au compte du gouvernement provincial. Nul doute que vous avez des questions à lui poser et qu'il a des réponses intéressantes à vous donner.

Activités de l'Association

Notre principale activité est notre déjeuner-communion qui a lieu tous les premiers dimanches du mois. Notre bulletin sort aussi, régulièrement, juste à temps pour rappeler à tous le déjeuner-communion et annoncer ce qui doit s'y passer de spécial, s'il y a lieu. Notre bulletin contient aussi beaucoup de petites nouvelles. Si vous ne le recevez pas, avertissez-nous. Un grand nombre d'Anciens ne le reçoivent plus parce que nous avons perdu leur adresse.

Le dimanche 12 avril avait lieu notre fête annuelle des finissants. C'est au gymnase cette année que nous nous sommes réunis pour une soirée dont tous furent contents: les finissants, leurs parents, le groupe d'Anciens venus pour les rencontrer. L'Association avait offert la présidence d'honneur de cette soirée à Mgr A. d'Eschambault, qui quitta sa chambre d'hôpital pour être avec nous. Il nous parla avec son zèle habituel de l'oeuvre des Bourses, dont il fut et reste la cheville ouvrière. Nous honorions aussi le docteur J.-J. Trudel, finissant il y a 50 ans, qui rappela, dans son style bien caractéristique, des souvenirs fort intéressants.

Que les sportifs n'oublient pas que tous les jeudis soirs il y a ballon-volant au gymnase, sous la direction du comité des sports Guénette-Gagné-Pelletier.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Rédacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe

Les activités

L'activité dominante au Collège, en ces derniers jours d'avril, est sans contredit la préparation des examens universitaires. Le 30, tout sera fini. Les examens de cette semaine: Anglais et Latin chez les Rhétoriciens et les Humaniste; Chimie et Français chez les Philosophes.

La bibliothèque des élèves s'est enrichie, la semaine dernière, de nombreux livres d'histoire qui permettront aux élèves des classes de Versification et de Belles-Lettres de compléter leurs connaissance en histoire contemporaine.

Dans le cadre de la "Semaine étudiante" (du 20 au 25 avril), les élèves du Collège participèrent à la récitation du chapelet au poste CKSB, le lundi 20 avril. Le jeudi 23, une messe aux intentions de tous les étudiants de l'univers fut célébrée à 11 h. 20 pour permettre à tous les élèves d'y assister.

Samedi dernier, M. l'abbé Paul Gagné, ancien élève du Collège, nous rendait une visite. Il dit la messe aux intentions des élèves du Collège.

Dans le domaine des Arts: le 7e art a connu un brillant essor la semaine dernière. Vendredi, on présenta un film sur les jeux olympiques de 1936, "Olympia I"; samedi, "La première balle tue" était à l'affiche. Le mardi 28 avril, les Jeunesses Musicales Canadiennes ont présenté leur dernier concert de l'année. Et ce soir, le 1er mai, le R. P. Bernard, O.F.M., donnera un concert au gymnase du Collège.

Les sports

A la balle molle, les Humanistes ont connu une cuisante défaite aux mains des Philosophes; à la balle dure, les Méthodistes ont défait les Syntaxistes au compte de 11 à 5. Les vainqueurs ont utilisé une pléïade de lanceurs pour vaincre leurs adversaires: Jean Valcourt, Claude Lavodie, Jean Beaulieu et Gérald Goulet. Seul, Edmond Massicotte lança chez les perdants. Pour cette partie, le célèbre frappeur, Robert St-Onge, avait été emprunté aux Elémentaires par les Syntaxistes.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Jubilé sacerdotal du T. R. P. Irénée Tourigny, O.M.I.

Au mois de mars, le Collège de Gravelbourg fêtait le jubilé d'argent sacerdotal du T. R. P. Irénée Tourigny, provincial de la province oblate du Manitoba-Saskatchewan. L'inauguration de ces fêtes jubilaires revenait au Collège de Gravelbourg l'Alma Mater du T. R. Père Provincial, mais le Juniorat se considère un peu son deuxième Alma Mater, puisqu'il a été, pendant plus de 50 ans, le centre de cette même province oblate.

Les fêtes jubilaires ont débuté par la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, présidée par le T. R. Père Provincial, accompagné des RR. PP. Supérieur et Armand Joyal. Le chant en français du Magnificat unit tous les coeurs dans ce cantique de reconnaissance pour toutes les grâces accordées au R. P. Jubilaire au cours de ses 25 années de sacerdoce. Une séance, offerte par les élèves clôtura ces fêtes. Nous y reviendrons.

Banquet des finissants

Un banquet, préparé avec goût par les Petites Soeurs de la Ste-Famille, réunissait au réfectoire des élèves, les parents, les confrères et plusieurs parmi ceux qui ont veillé à la formation des cinq finissants de Rhétorique.

Nous remarquions, à la table d'honneur: le T. R. Père Provincial, Mgr A. Beaudry, représentant Son Exc. Mgr M. Baudoux, le R. P., Supérieur, le R. P. M. Dussault, O.M.I., ainsi que nos cinq finissants, accompagnés de leurs parents: Benoit Rémillard, M. et Mme Josaphat Rémillard, de St-Malo; André Gélinas, M. et Mme Léo Gélinas, de St-Pierre; René Courcelles, Mme Raphaël Courcelles, de Ste-Agathe; Gabriel Lemoine, M. et Mme Maurice Lemoine, de Ste-Agathe; Maurice Emond, M. et Mme Marcien Emond, de St-Boniface.

A la deuxième table avaient pris place les RR. PP. A. Lemoine, F. Ferron, J. Soulodre, A. Joyal, L. Godbout, N. Boutin, G. Adam, A. Fortin et D. Kerbrat, ainsi que les RR. FF. J. Tardif, H. Huitric, H. Turenne, F. Normandin, A. Bisson, E. Paradis et A. Fraser.

Après le banquet, chaque finissant exprima sa gratitude envers tous les responsables de sa formation, de son instruction et de son éducation, reçues au cours, soit de cinq ou six années de Juniorat. La chorale, sous la direction du R. P. Godbout, chanta le cantique du départ des finissants: "Partez sans crainte vers d'autres cieux". Le R. P. Supérieur remercia les finissants des beaux sentiments exprimés et signala que cette fête des finissants qui concordait avec la célébration du 25e anniversaire de sacerdoce du R. P. Provincial était véritablement la fête de la reconnaissance.

Ils partent, nos finissants mais où vont-ils... c'est encore un secret. Après cinq ou six ans de formation effectuée ici et au Collège ils s'en vont "vers d'autres cieux". Tous ces "Eternels Lutteurs" partent, armés d'un optimisme invincible. Bonne chance à nos finissants.

Séance

Les élèves présentèrent une soirée intéressante, organisée par le R. P. L. Godbout, en hommage au T. R. P. I. Tourigny et en l'honneur de nos finissants. La fanfare salua l'arrivée des invités, parmi lesquels on remarquait, outre ceux mentionnés ci-dessus, le R. P. R. Durocher, O.M.I., rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, le R. P. O. Fournier et le R. Fr. Gaboury, de la Maison des retraites, les Séminaristes, A. Gervais et M. Doucet, les Rév. Soeurs de la Ste-Famille et un grand nombre de parents.

M. Edmond Lacasse lut l'adresse de bienvenue au R. P. Jubilaire à qui cette séance était présentée. La première pièce au programme était intitulée: "Une sérieuse de pêche" par le R. P. Dugré, S.J. Félicitations aux acteurs qui jouèrent leur rôle avec beaucoup de naturel: M. Edouard McCarthy, Victor Tétrault, Marcel Champagne, Robert McNair, Noël Boulanger, Luc LeGal et André Girard.

La deuxième pièce était un drame social, en deux actes, de Charles Val: "Quand on a faim". Les trois acteurs, Adrien Jubinville, Pierre Marcon et Ovide Poirier, ont mérité, à bon droit, les applaudissements de toute l'assemblée. Un merci spécial à Mme G.-M. Lanthier qui a si gracieusement prêté son concours pour grimer les acteurs.

Le T. R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., remercia tous les responsables de cette fête. Le chant du Juniorat clôtura cette soirée.

Au T. R. P. Provincial: "Ad multos annos" et à nos finissants: Bonne chance!

Albert DEQUIER,
Grade X.

Une coquette est plus facile à marier qu'une savante; car pour épouser une savante il faut être sans orgueil, ce qui est très rare, au lieu que pour épouser la coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun.

J. de MAISTRE.

Fort Garry

L.F.C.

La Ligue Féminine Catholique a commencé un nouveau terme par une journée de récollection. A une assemblée récente, les dames ont entendu la lecture du rapport annuel et ont pu constater les bonnes oeuvres accomplies grâce au dévouement et au travail sans relâche des membres.

Le 8 mai, dans la salle paroissiale, rue Manahan, aura lieu une partie de cartes. Tous sont les bienvenus.

Et maintenant voici comment est composé le nouveau comité: présidente, Mme J.-E. Trottier; vice-présidentes, Mmes J. W. McInnis, A. LaFlèche et C. Christie; trésorière, Mme Léo Perreault; secrétaire, Mme J. N. Scatliff; secrétaire correspondante, Mme M. A. MacDonald; conseillères, Mmes E. Bonne, J. Isaac, P. Glowa, V. Vauriot, J. Buckner, M. Forsyth et D. Hayes; présidentes des comités: malades, Mme E. Bonne; assistance sociale, Mme H. Pawells; spirituel, Mme A. Frey; téléphone, Mme F. Albi; publicité anglaise, Mme M. Forsyth et publicité française, Mme A. Frey.

St-Jean-Baptiste

Mme Albert Ayotte

Mme Aurise Ayotte, de St-Jean-Baptiste, est décédée le dimanche 19 avril à l'hôpital de Morris, à l'âge de 73 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil son époux, Albert; quatre fils, Armand, Léo, Maurice et Jacques; quatre filles, Mmes Léo Millette, P.-E. Desilets, Raymond Bruyère et Jack Haley; un frère, M. Achille Roy; six soeurs, Mmes Elise Nims, J.-B. Ayotte, Nestor Lemire, Marie-Louise Johnson, Alfred Regimbald et Jack Van Derstraeten.

Le service fut chanté le jeudi 23 avril en l'église de St-Jean-Baptiste. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

M. Félix Beaudette

M. Félix Beaudette, de St-Jean-Baptiste, est décédé le mardi 21 avril à sa résidence, à l'âge de 89 ans. Né en province de Québec, il vint au Manitoba il y a 81 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Flavie; un fils, Georges; cinq filles, Mmes G. Plamondon, Emma Lavallée, F. Hoffreiter et F. Marqua et Blanche; neuf petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le vendredi 24 avril en l'église de St-Jean-Baptiste. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des arrangements funéraires.

N.-D.-de-Lourdes

Partie de cartes

Il y eut partie de cartes, le dimanche 19 avril. Comme aux précédentes, les recettes furent remises à M. le curé pour le soutien des oeuvres paroissiales.

L'organisation avait été confiée aux familles qui demeurent au nord du village et de la campagne.

De généreux donateurs firent plusieurs dons et voici la liste des heureux gagnants: prix d'entrée, Mme Armand Bosc; prix de cartes, Mlle Annette Mérel, Mme Omer Gour, MM. André Collet et Jean Brisson.

Les favorisés au jeu de bingo furent Mlle Annette Augert et M. Pierre Charrière. La caisse-surprise échut à M. Marcel Weicker. A la tombola, Mme Cyprien Lesage gagna $15.00; Mlle Thaïs Vuignier, $10.00; Mme Ernest Delaquis et M. Louis Chabbert, chacun $5.00.

Au programme récréatif, la petite Jocelyne Lenéal sut intéresser l'auditoire par un chant intitulé "Marie-Anne s'en va-t-au moulin". Mlle Colette Roch, pianiste en herbe, joua un morceau de son répertoire. Une danse carrée fut également exécutée par un groupe de jeunes.

M. Joseph Deroche, maître de cérémonies, dit le mot de la fin et remercia chaleureusement tous ceux qui avaient contribué au succès de cette soirée.

Baptême

Le 22 avril: Laurent-Joseph-Auguste, fils de Benoit Gaultier et de Lilianne Durand, né le 16 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Comte, oncle et tante de l'enfant.

Réception

Le samedi soir 25 avril avait lieu, à la salle paroissiale, une réception en l'honneur de M. et Mme Charles Comte (Albina Wos), de Fort William, Ontario. De nombreux parents et amis s'étaient réunis à cette occasion pour fêter les nouveaux époux.

St-Norbert

Décès

Le samedi 18 avril, M. Jules Bonneau, paroissien bien estimé de St-Norbert, s'éteignait paisiblement à l'hôpital St-Boniface après une bien courte maladie. Né à La Salle en 1908, il épousait Mlle Eva Lanoie le 16 octobre 1930. En 1935, ils vinrent s'établir à St-Norbert.

M. Bonneau laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre filles, Rita (Mme Hutton), Germaine (Mme Gauthier) Doralice et Irène, à la maison, et trois frères, Célestin, de St-Norbert, Joseph, de la Saskatchewan, et Philippe, de Vancouver.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Park Lawn, lundi soir à 8 h. Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Norbert le mardi 21 avril. Le R. P. Vincent de Varennes, O.M.I., chantait le service. L'enterrement se fit dans le cimetière local.

Les porteurs étaient MM. C. Dubuc, L. Verçheure, P. McCarthy, P. Désgagné et deux neveux du défunt, MM. Edmond et René Lanoie.

Remerciements

Mme Eva Bonneau et ses quatre filles désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, soit par prières au salon mortuaire ou assistance aux funérailles. Elles remercient tout spécialement les Soeurs Grises de l'hôpital St-Boniface et du couvent de St-Norbert, le personnel de l'hôpital où M. Bonneau était employé et le R. P. V. de Varennes, O.M.I.

Saint-Claude

Baptêmes

Le 12 avril: Annette-Thérèse-Diane, fille de M. et Mme Roland Dondo, née le 5 avril. Parrain et marraine, M. Auguste Debusschère et Mlle Marie-Ange Dondo.

Le 19 avril: Micheline-Marie-Céline, fille de M. et Mme Raymond Philippot, née le 7 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Gauthier.

Malade

Prompt rétablissement à M. Philip Rusywich qui fut patient à l'hôpital de St-Claude.

Elie

Baptême

Christiane-Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Raymond Bernardin. Parrain et marraine, Georges Bernardin et Claire Chabot.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Lionel Bouchard et Wilfrid Legault et à MM. Mérile Beaudry, Laurent Chabot et Maurice Desilets, tous de retour dans leur foyer après un séjour à l'hôpital.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Paul-Emile Desilets et sa famille à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère, Mme Aurise Ayotte, de St-Jean-Baptiste.

South Junction

Décès

A la résidence de ses parents à St-Vital, le vendredi 24 avril est décédé, à l'âge de 6 ans et 3 mois, Raymond Brisebois, fils de Louis Brisebois et d'Anne Beaudry.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents, un frère, Roger; deux soeurs, Lucie et Doris; ses grands-parents, M. et Mme Athanase Brisebois, et son grand-père, M. A.-O. Beaudry.

La dépouille mortelle fut transportée à South Junction où elle fut exposée chez son grand-père, M. A.-O. Beaudry.

Les funérailles eurent lieu le lundi 27 avril dans l'église de South Junction, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le service fut chanté par le R. P. Gérard Jolicoeur, S.J., du collège de St-Boniface et cousin du défunt, assisté de MM. les abbés L. Turcot, curé de la paroisse St-Eugène de St-Vital, et P.-E. Carrier, curé de South Junction.

Le cercueil était porté par quatre cousins du défunt, MM. Lionel Lévéque, Raymond Patenaude, Marcel Brissette et André Prévost.

L'enterrement se fit dans le cimetière de South Junction. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.



La Victor Vauxhall 1959, la voiture de fabrication anglaise qui se vend le plus au Canada, est dotée d'un nouveau style qui lui confère une apparence surbaissée plus longue et plus large. Sur le capot, une nervure unique remplace la double nervure des anciens modèles. Les pare-chocs enveloppent les ailes. La courbe de la porte arrière a été éliminée pour donner à la voiture une silhouette dépouillée de l'avant à l'arrière. Le radiateur et le ventilateur ont été agrandis pour améliorer le système de refroidissement du moteur à quatre cylindres. Un nouveau modèle — la Victor de luxe — a été ajouté à la série. Il comporte des sièges avant séparés et un luxueux intérieur. Ci-dessus, la Victor Super. Les autres modèles de la série comprennent la Victor standard et l'estate wagon Victor.

A Ste-Rose-du-Lac

Assemblée annuelle de la Caisse scolaire

STE-ROSE-DU-LAC — A l'assemblée annuelle de la Caisse scolaire, Mlle Sylvia Bourbonnière, présidente, adressa la parole en ces termes:

"Que veut-on dire par Caisse scolaire? C'est une association coopérative d'épargne au service des élèves d'une école, leur permettant d'y déposer leurs épargnes afin de préparer leur avenir. On dit "association coopérative" puisqu'elle est dirigée par les élèves pour les élèves. Au sens strict, la Caisse scolaire est un prolongement de la Caisse paroissiale, ou encore une préparation.

Comme la Caisse scolaire ne fait pas de prêts, l'élève qui a besoin d'argent peut emprunter de la Caisse Populaire dès qu'il en devient membre, c'est-à-dire dès qu'il a déposé plus de cinq dollars à la Caisse scolaire.

Il y a certains points, concernant la Caisse scolaire, qui méritent d'être mentionnés:

1. La Caisse scolaire comprenait 25 membres le 1er janvier 1958. Le 31 décembre de la même année, l'enregistrement montrait 124 membres.

2. Au mois de janvier, la Caisse avait 3 ou 4 déposants réguliers, en comparaison de 20 le 31 décembre.

3. La majorité des membres et déposants réguliers sont les élèves des grades I à VI. Nous voulons féliciter ces membres là, leurs parents et leurs maitres ou maitresses, et nous souhaitons qu'ils continuent cette bonne habitude. C'est à espérer que les élèves des autres grades prennent l'exemple de leurs jeunes condisciples.

Je suis très contente de vous aviser que le total des recettes pour 1958 est de $513.98 avec le montant de $25.00 en déboursés, ce qui nous laisse avec $486.73 pour déposer à la Caisse Populaire, et $2.25 en main pour commencer la nouvelle année.

L'avenir de notre Caisse scolaire apparait très beau, mais son succès dépend de vous en partie, puisque vous, comme parents, avez le pouvoir d'encourager ou de décourager l'épargne dans vos foyers. Nous espérons que vous ferez votre possible pour l'encourager."

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à M. Donat Landry, ainsi qu'à la R. Sr St-Jean, M.O., qui furent patients à l'hôpital de Ste-Rose, et à la petite Jeanne Desjardins.

Va-et-vient

MM. Gilbert Pinette, Jérôme Verhaeghe et Revel Ramsay, de Dryden, Ont., sont venus passer quelques jours chez leurs parents il y a deux semaines.

M. et Mme Allan Ramsay et leur fils, Roy, de Winnipeg, passent leurs vacances chez M. et Mme Noël Ramsay.

Mme Florence McDonaugh, de Victoria, C.-B., a passé une semaine chez sa soeur, Mme A. Desjardins, fils.

M. et Mme Benoit Labelle et leur fils, de Uranium City, Sask., sont revenus chez M. et Mme R. Labelle.

M. et Mme Paul Martin et leur fils, Michel, sont retournés faire leurs semences dans l'Alberta. Ils amenèrent avec eux M. J. Peterson pour y passer deux mois.

M. J.-R. Pinette, qui était employé en Colombie-Britannique, est revenu faire ses semences.

M. Armand Rivard, de Camp Shilo, est en congé chez ses beaux-parents, M. et Mme E. Soucy.

MM. Laurent et Léo Therrien, de Dryden, Ont., étaient chez M. et Mme A. Therrien, dernièrement.

M. et Mme F. Lecomte et leur fille, de Red Lake Road, Ont., ont rendu visite à leurs parents de Ste-Rose, Ste-Amélie et Makinak.

Mme Raymond Landry et sa fille sont allées à Winnipeg visiter des parents et amis.

M. J.-B. Lemieux passe deux semaines au presbytère.

Décès

M. Valérien Therrien, de Ste-Amélie, Man., est décédé subitement, le 16 avril, en retournant chez lui après une courte visite à l'hôpital. Il était âgé de 68 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Arsène, de Laurier, et Anthime, de Ste-Amélie; une soeur, Mme Soens (Stéphanie), de Lulu Island, C.-B.

Le service fut chanté par M. l'abbé Charles Vachon, curé, le lundi 20 avril dans l'église de Ste-Amélie.

Les porteurs étaient MM. Amédée et André Pinette, de Ste-Amélie, Gérard Lemieux, de Dauphin, Wilfrid Bouchard et André et Roméo Therrien, de Laurier, neveux du défunt.

Assemblée annuelle

Le 15 avril eut lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. Un bon nombre de membres étaient présents, ainsi que M. l'abbé A. St-Laurent et M. Pierre Frossais.

La réunion terminée un goûter fut servi. Le prix d'entrée, un billet de $5.00, fut gagné par M. J. Verhaeghe.

Thé

Le dimanche 19 avril eut lieu le thé de la Ligue des femmes catholiques, ayant comme hôte d'honneur, M. l'abbé Desjardins, de McCreary, qui encouragea les dames qui ne sont pas dans la ligue à y entrer. Il y eut d'intéressants discours. M. l'abbé Vachon, curé, directeur de la ligue, dit quelques mots, ainsi que la présidente, Mme E. Verhaeghe. Mme Georgette Verhaeghe agissait comme maitre de cérémonies, et Mme C. Archambault, comme présidente pour la journée. Un succulent goûter fut servi à tous les membres et visiteurs présents. Il y avait quelques visiteurs de McCreary, Ste-Rose, et de Victoria, C.-B.

On souhaite un prompt rétablissement à MM. Edouard Landry et Ovide Gagnon, qui sont tous deux hospitalisés.

M. Roméo Archambault, de Hudson, Ont., et M. Alfred Archambault, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents pour quelques jours.

St-Laurent

La chorale

Les membres de la chorale et tous ceux et celles qui désirent en faire partie sont priés d'assister aux pratiques les mardi et jeudi à 8 h. p.m. chez M. François Gratton, maitre de chapelle.

Le jeudi soir 23 avril eut lieu l'élection du comité. Les résultats sont: M. P. Connelly, président; Mme J.-E. Verrier, secrétaire; Mme Henri Combot, trésorière. Les autres membres sont: MM. Joseph Calvez et Joseph Colliou; M. François Gratton, directeur; Mlle Colette Garand, organiste.

Va-et-vient

M. Joseph Calvez rendit visite à ses frère et belle-soeur, M. et Mme François Calvez, de La Salle, en fin de semaine.

M. et Mme W.-A. Boivin, de St-Jean-Baptiste, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme J.-E. Verrier.

Mlle Muriel Gaudry était en visite chez ses parents, M. et Mme Ernest Gaudry, en fin de semaine.

MM. Hervé et Robert Chartrand passaient la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Léon Chartrand.

Mme Louis Abgrall partait par avion, le mercredi 22 avril, pour Vancouver et Youbo où elle visitera son mari et ses enfants.

M. et Mme Joseph Abgrall sont allés rendre hommage à la dépouille mortelle de Mme Jean-Marie Kerbrat, d'Ashern, décédée subitement le 17 avril à sa demeure. Ils étaient accompagnés de MM. et Mmes Joseph et Henri Boucher, Mme J.-E. Verrier et M. Hervé Kerbrat.

Ont assisté aux funérailles de Mme Kerbrat: M. et Mme Hervé Kerbrat et M. Yves Kerbrat. Les hommes de la chorale de St-Laurent chantèrent au service. M. François Gratton était à l'orgue. La défunte était belle-soeur de M. Hervé Kerbrat et du R. P. Claude Kerbrat, O.M.I., qui fut le célébrant.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Léon Chartrand, patiente à l'hôpital de la Miséricorde et à M. Frank Gaudry, patient à l'hôpital Général.

Tableau d'honneur

Grade I: Catéchisme, Jeannette Perrault; Excellence, Darlene Boyer; Conduite, Glen Ducharme; Français, Darlene Boyer.

Grade II: Cat., Marcel Kerbrat; Exc., Yvon Dumont; Con., Sophie Chartrand; Fran., Edouard Boudreau.

Grade II "B": Cat., Georges Prairie; Exc., Bénédict Desjarlais; Con., Léonard Ducharme.

Grade III: Cat., Richard Bruce; Exc., Robert Cameron; Con., Hector Léost; Fran., Hector Léost.

Grade IV: Cat., Alexandre Chaboyer; Exc., Andréa DeLaronde; Con., Corinne Coutu; Fran., Andréa DeLaronde.

Grade V (filles): Cat., Carol Bruce; Exc., Agnès Connelly; Con., Yvette Boyer; Fran., Agnès Connelly.

Grade V (garçons): Cat., Gilbert Chartrand; Exc., Florian Ducharme; Con., Florian Ducharme; Fran., Gilbert Chartrand.

Grade VI (filles): Cat., Gisèle Bruce; Exc., Ida Rainville; Con., June Bruce; Fran., Mona Perrault.

Grade VI (garçons): Cat., Adrien Chartrand; Exc. Adrien Chartrand; Con., Conrad Chartrand; Fran., Adrien Chartrand.

Grade VII: Cat., Sylvia Matition; Exc., Bernard Chartrand; Con., Elmer Perrault; Fran., Diane Chartrand.

Grade VIII: Cat., Anne St-Onge; Exc., Doreen Bruce; Con., Harry Sansregret; Fran., Denis DeLaronde.

Grade IX: Cat., Donald Allard; Exc., Elsie Devlin; Con., Marjorie Bruce; Fran., Ronald Chartrand.

Grade X: Cat., Paul Chartrand; Exc., Paul Chartrand; Con., Owen Tarn; Fran., Mary Ann Neufeld.

Grade XI: Cat., Léona Rainville; Exc., Léona Rainville; Con., George Henry; Fran., Léona Rainville.

Virden

Assemblée annuelle

Mme F. Gallant fut élue présidente de la Ligue Féminine Catholique de Virden lors de l'assemblée annuelle tenue dans la salle paroissiale le 6 avril sous la direction de l'aumônier, M. l'abbé J. Schreiber.

Mme Vimi Kerick, présidente sortant de charge, remercia ses officières et ses compagnes de leur coopération et déclina l'offre de se présenter pour un nouveau terme.

Les autres officières élues sont: Mme M. Harkness, 1ère vice-présidente; Mme J.-L. Doucette, 2e vice-présidente; Mme H. Polk, secrétaire; Mme F. Van Loo, trésorière; Mme D. Kerik, visiteuse des malades; Mme J. Bulger, visiteuse à l'hôpital; Mme Névreumont, représente la Croix-Rouge.

Mme M. Harkness donna un résumé des nombreuses activités de la Ligue durant l'année écoulée, lesquelles permirent d'offrir à M. l'abbé J. Schreiber des sommes imposantes qui contribuèrent à défrayer certaines dépenses de la paroisse.

Entre autres, les dames de la Ligue nettoyèrent l'ancienne église et achetèrent de la peinture et des rideaux pour la rendre convenable comme salle paroissiale. Elles achetèrent plusieurs grandes tables qui servent aux banquets, repas de noces ou bingo, organisés par les dames de la Ligue ou les paroissiens.

Elles se sont aussi organisées en groupes ou cercles, chacun responsable à tour de rôle au fur et à mesure que les activités se présentent.

Ces mêmes groupes sont responsables du nettoyage complet de l'église une fois par mois.

Saint-François-Xavier

Décès

M. Jean Malboeuf, autrefois de Pigeon Lake, Man., est décédé le lundi 20 avril à l'hôpital Deer Lodge, à l'âge de 59 ans.

Il laisse dans le deuil une soeur, Mme L. Patenaude.

Le service fut chanté le vendredi 24 avril à St-François-Xavier. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Park Lawn Mortuary était en charge des funérailles.

Un vaillant citoyen de Laurier, M. H. Fradette, décédé le 24 avril

LAURIER — Le vendredi 24 avril, Laurier perdait un autre vaillant citoyen dans la personne de M. H. Fradette. M. Fradette aimait sa paroisse et son village; son dévouement était connu de tous et il nous édifiait par sa foi vive, son jugement droit et sa grande franchise.

M. Herménégilde Fradette est né le 16 mai 1887 à St-Prime, au lac St-Jean, P.Q. Au mois d'avril 1903, il vint au Manitoba et s'établissait à Laurier en mai 1904. Le 1er avril 1913, il épousait Martha Léger qui le précéda dans la tombe le 11 décembre 1919. Le 23 septembre 1933, il épousait, en secondes noces, Adèle St-Onge.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois filles, Adéline (Mme L. Maitre), de Winnipeg, Alvine (Mme T. E. McCann) et Délia (Mme Stewart Hill), de Kenora, Ont.; un frère, Victor, de Laurier; deux soeurs, Mme Honorat Gamache, de Laurier, et Mme Joseph Martin, de Norwood, Man; en plus, six petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté le lundi 27 avril en l'église paroissiale par M. l'abbé R.-C. Lavoie, curé; M. l'abbé J. Desjardins, curé de McCreary, agissait comme diacre et le R. P. J. Alarie, O.M.I., vicaire à Ste-Rose, comme sous-diacre. Assistaient au choeur, MM. les abbés F.-X. Halde, curé de St-François, et Charles Vachon, curé de Ste-Amélie, ainsi que le R. P. J. Massé, O.M.I., curé de Crane River. Six neveux portaient la dépouille mortelle, MM. Philippe, Emile, Lorenzo, Maurice, Roméo et Victor Gamache.

Remerciements

Mme H. Fradette et sa famille remercient les RR. PP. I. Desautels et J. Alarie, O.M.I., les gardes-malades et les religieuses de l'hôpital de Ste-Rose, les Chevaliers de Colomb de Ste-Rose et de Laurier et leurs nombreux amis qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur épreuve.

Mariage Labelle-Délaurier

Le samedi 25 avril, M. l'abbé R.-C. Lavoie, curé, bénissait le mariage de M. Ernest Labelle, de Ste-Rose-du-Lac, à Mlle Denise Délaurier, de cette paroisse. MM. René Délaurier et Alphonse Labelle, Mlles Lucie Vergnano et Priscille Bouchard servaient de témoins. Le diner fut servi à la salle du village; la fête du soir réunissait un très grand nombre d'amis et de parents.

Après un voyage de quelques jours, les nouveaux mariés s'établiront à Ste-Rose-du-Lac.

Çà et là

Après quelques jours passés dans leurs familles, MM. Simon Letain et René Délaurier sont retournés à leur travail à Thompson. MM. Paul Dheilly, Eugène Assailly et Arthur Letain sont maintenant à l'empl i du C.N.R.

M. et Mme Rémi Clément et leurs fils, Donald, de Jasper, C.-B., sont maintenant en visite chez M. et Mme E. Clément.

La dernière partie de cartes au profit de l'église aura lieu dimanche prochain.

Dunrea

Sous les auspices de M. Benoit Garand, qui a remplacé M. Bob Dunlop comme agent pour la compagnie d'huile Esso et Imperial, une intéressante soirée avait lieu à notre salle paroissiale, le lundi 20 avril.

Il y eut d'intéressantes vues animées, montrant des coins pittoresques de notre beau pays, vues comiques, etc., données par un représentant de la compagnie, avec commentaires appropriés.

Un succulent goûter fut servi au cours de la soirée, et plusieurs prix de valeur tirés au sort. Parmi les heureux gagnants, Mme Joseph Gagnon reçut un malaxeur électrique et M. Léon Boulet, une grosse chaudière de graisse à machinerie Esso.

Merci à M. Benoit Garand pour cette initiative et bonne chance dans ce nouvel emploi.

M. et Mme Louis Colbe, après avoir passé l'hiver au village, sont retournés sur leur ferme, pour vaquer aux travaux du printemps.

M. et Mme Daniel Carney, de Winnipeg, étaient de passage chez M. et Mme A. Garand, ces jours derniers.

M. Athanase Lavoie s'est rendu en ville, le dimanche 26 avril, pour y passer quelques jours.

Souhaits de prompt rétablissement à M. J.-O. Boulet, qui fut conduit à l'hôpital de Killarney avec une mauvaise grippe.

LIVRES,  NOS AMIS

Les progrès réalisés par notre Bibliothèque française de Saint-Boniface ne cessent de me réjouir le coeur.

Nous l'avons vu naitre, il y a peu d'années, rue Provencher et nous avons salué avec joie sa transplantation au coeur même de notre cité, au coin des rues Langevin et Cathédrale, à la porte de nos écoles. Depuis, de constantes améliorations nous la rendent de plus en plus attrayante. Elle s'est agrandie et le rayonnage s'accroit. A mon dernier passage, j'avais découvert trois nouvelles sections: les romans historiques, les contes et nouvelles, les romans humoristiques. Il parait que la plupart de ces livres étaient déjà là — mais perdus dans l'ensemble de la littérature . . . En tous cas, aujourd'hui où il fait triste, et froid, et gris, il est réconfortant de trouver rassemblés sous ma main nos maitres à rire: tous les Daninos, les Guareschi, les Paul Guth et aussi les livres tirés des films de Jacques Tati: "Mon oncle" et "Les vacances de M. Hulot".

Toutes les sections continuent de s'enrichir d'ailleurs. J'admire les beaux volumes de Philippe Erlanger: "Diane de Poitiers", "Henri III" et aussi le "Charles-Quint" de Jean Babelon. Je feuillette les autobiographies de nos contemporains: "Mémoires" de l'Aga Khan, "Sous le regard de Dieu" du chirurgien Killian, les souvenirs d'enfance de Marcel Pagnol. De nouvelles études sur Jean-Marie Vianney, Sainte Bernadette nous sont offertes ainsi que les "Manuscrits autobiographiques" de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Plus loin, je prends en main un livre traitant des langues sacrées: l'hébreu et l'araméen, le grec. Non, c'est un peu ardu. Mais voici des livres qui vont passionner toute la famille. La revue "Paris-Match" nous présente souvent des aventuriers de la science. Quelle joie de les retrouver ici, in extenso. Haroun Tazieff dans ses volcans, Norbert Casteret sous la terre, Bernard Gorsky au fond de l'eau. Et pourquoi ne pas partir en croisière sur le Pacifique à bord d'un radeau, le "Tahiti-Nui" d'Eric de Bisschop? faire escale à l'île de Pâques en lisant le "Aku-Aku" de Heyerdahl? et finir le tour du monde à bord d'un voilier en compagnie de Vito Dumas, Yves le Toumelin ou Jean Merrien? Pourquoi ne pas re-découvrir l'Amérique avec Georges Blond, le ménage Gosset ou Simone de Beauvoir? Non, les invitations aux voyages ne manquent pas entre ces murs. La série des "Guides bleus" est considérablement augmentée. Nous pouvons dorénavant emprunter ces magnifiques documents photographiques et les étudier à loisir. J'ai vraiment bien du mal à arrêter mon choix sur quatre livres règlementaires . . . Je salue au passage des livres qui m'ont particulièrement touchée, je les relirai bientôt: "Le journal d'Anne Frank", "Sur les traces d'Anne Frank", "Le tour du monde des lépreux" de Raoul Follereau, et une étude de Franz Weyergans sur le dernier prix Nobel de la Paix "Le Père Pire et l'Europe du coeur".

Il y a encore les romans, les revues; ce sera pour une autre visite. J'ai déjà une cargaison de merveilles à découvrir, car je réponds toujours à

TOLLE, LEGE.

Normes d'enseignement de philosophie dans les institutions catholiques

ROME — La Congrégation des séminaires et universités a adressé une circulaire aux évêques d'Italie et aux supérieurs des communautés religieuses enseignantes, ainsi qu'à toutes les autorités en matière d'éducation, qui dépendent de l'Eglise sur "L'enseignement de la philosophie dans l'enseignement secondaire".

Cette circulaire donne les directives suivantes: les professeurs de philosophie devront être choisis de préférence parmi ceux qui ont été formés dans les universités catholiques; les "manuels" devront être choisis exclusivement parmi ceux d'auteurs catholiques. S'éloigner de cette règle n'est pas possible sans encourir une grave responsabilité.

Le professeur de religion et le professeur de philosophie devront rester en étroit contact. En ce qui concerne les méthodes d'enseignement, la circulaire met en garde contre les limites de la méthode historique "d'ailleurs agréable et intéressante pour un jeune esprit", et indique qu'il sera facile, en suivant cette méthode, d'en relever les aspects positifs et les aspects négatifs par rapport à la "philosophie éternelle".

Enfin la circulaire signale l'opportunité de cours pour professeurs pendant les vacances d'été et celles d'iniatives parascolaires afin de compléter l'enseignement donné à l'école.

En Saskatchewan

Saint-Hubert

Décès

Le R. P. J.-M.-A. Granger, F.M.I., aumônier de l'Hospice, a eu la douleur de perdre son frère, M. Eugène Granger, décédé à Seattle, Wash., le 3 avril 1959.

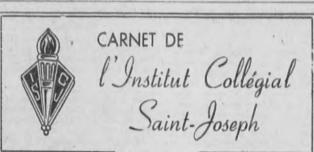
M. E. Granger fit son cours classique chez les Fils de Marie-Immaculée à Cartier, au Manitoba, puis en Belgique et il entra au Grand Séminaire de cet Ordre en Angleterre, en 1912. A cause d'une loi militaire établie lors de la première Grande Guerre, il dut revenir au Canada en 1916 où il reprit la vie civile comme employé à la Banque d'Hochelaga.

En 1923, M. Granger alla s'établir à Seattle où il demeura depuis, en donnant l'exemple d'une vie vraiment chrétienne. Il y mourut à l'âge de 70 ans. Son frère, le R. P. Granger put se rendre pour célébrer la messe des funérailles et lui donner une dernière bénédiction.

Sincères condoléances au R. P. Granger et à la famille en deuil.



Maurice Richard (à gauche) et Jean Béliveau (en arrière) n'ont pas pris une part très remarquable aux finales de la Coupe Stanley, mais leur activité pendant la saison leur donne ample raison de prendre part aux fêtes de la victoire. On espère que les deux étoiles blessés soient rétablis pour l'hiver prochain.



Méli-mélo

— Gilberte, veux-tu bien te dépêcher, et finir ta composition au plus tôt. Il y a une demi-heure que j'attends.

— Je ne sais pas comment la terminer. Quand je commence à écrire, je ne puis m'arrêter. Donne-moi donc une solution.

— C'est simple, dit Doris, mets un point et viens-t'en.

• • •

Visitant une école de campagne, un jour, l'inspecteur entendait du bruit venant de la classe voisine. Irrité, il ouvre la porte et commande au plus grand des garçons de sortir, de se tenir debout dans le corridor. "Maintenant, garde silence", lui dit M. l'inspecteur.

Quelques minutes plus tard, un petit garçon sort la tête, "S'il vous plait, monsieur, dit-il, pourrait-on ravoir notre maitre?".

Edmée LEVASSEUR,
XIe année, cours commercial.

• • •

Le tournoi de balle volante

"N'oublie pas ton uniforme de gymnastique", Louise.

"Pourquoi? Ce n'est pas mercredi."

"Non, mais c'est notre joute de balle volante contre numéro 23."

"C'est bien vrai. Merci de me l'avoir rappelée."

Vous vous demandez peut-être l'à-propos de cet entretien? Il s'agit d'un tournoi de balle volante. Des joutes sont organisées entre les classes. Une partie dure vingt minutes. Chaque classe a deux équipes; celles-ci se mesurent avec les deux équipes d'une autre classe. Les deux groupes gagnants jouent l'un contre l'autre et le groupe victorieux de cette partie participera aux grandes finales. Ce tournoi est bien excitant; on répète même qu'une certaine classe a l'ambition de remporter le trophée.

Lucille LAURIN,
XIe année, cours commercial.

• • •

Un bel emblème

L'Institut Collégial St-Joseph vient de mettre un projet en marche. Tous les mercredis, les élèves, canadiennes et anglaises, doivent parler français.

Pour faciliter la réalisation de ce projet, le Conseil étudiant a acheté des feuilles d'érable que les élèves portent sur elles.

"Dès cette semaine, nous dit Soeur Directrice, toutes les élèves doivent porter une petite feuille verte le mercredi. Et rappelez-vous qu'elle signifie 'Parlez-moi français'."

Ces mignonnes petites feuilles sont en plastique vert, surmontées de la fleur de lis, et retenues par un petit cordon rouge.

Premier essai

Le premier essai fut un succès. Dans tout l'Institut, le français faisait écho. Nos compagnes de langue anglaise ont un peu de difficulté, mais avec le courage dont elles font preuve, elles arriveront, c'est sûr. Quant à nous, le fait que nous sommes surveillées de toutes parts, exige de nous une plus grande attention. Noblesse oblige! Et Pierre l'Ermite n'a-t-il pas écrit récemment: "L'on ne conserve que ce que l'on défend vaillamment?"

Alice PAYETTE,
XIe année, cours commercial.

• • •

Félicitations

Bernice, Lorraine, Claudette et Ronald, sous l'habile direction de leur maman, Mme Yvonne Poitras (Thorimbert), viennent de remporter de magnifiques succès au dernier festival tenu à Winnipeg. Ils ont interprété "O Sanctissima" et "Sur la route de Berthier". Participant au concert final à l'auditorium, ils furent applaudis avec enthousiasme. Bravo! Nous sommes fières de vous. Puisse votre exemple entrainer plusieurs autres des nôtres à faire valoir leur talent aussi bien que la richesse du répertoire que nous possédons.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
29 avril 1959

BEURRE

Crémerie .... .52½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grade A moyens	.22
Grade A petits	.14
Grade B	.16.-.17
Grade C	.12-.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.20-.22	.12-.13
4-5 lbs	.21	.17	.10-.11
Moins de 4 lbs	.18-.19	.13-.14	.09-.10

POULETS

Plus de 5 lbs	.18	.16	.10
4-5 lbs	.16-.17	.13-.14	.09
Moins de 4 lbs	.13	.10	.07

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$23.50-$24.50
Bons	23.50- 24.50
Moyens	21.00- 23.00
Ordinaires	18.00- 21.00
Génisses:	
Bonnes	$22.00-$23.00
Moyennes	19.50- 21.50
Ordinaires	18.00- 19.00
Vaches:	
Bonnes	$19.00-$20.00
Moyennes	17.50- 18.50
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 16.50
Taureaux:	
Bons	$18.50-$19.00
Ordinaires	17.00- 18.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$31.00-$33.00
Bons	31.00- 33.00
Moyens	26.00- 30.00
Ordinaires	20.00- 25.00
Porcs:	
Grade A	$22.50
Truies	9.50- 10.00
Moutons:	
Bons	$19.00

Heureux gagnants de bourses d'été

Parmi les étudiants qui ont obtenu des bourses d'étude, on remarque les noms (trop clairsemés) de quelques Canadiens français.

Voici la mention des prix décernés et la liste des élèves méritants: cours d'été pour instituteur, M. R.-J. Deleurme, de Notre-Dame-de-Lourdes, G.-A. Hamel, de Stony Mountain, et Mme E.-G. Pelletier, de 186, rue Berry, St-Boniface; bourse d'études postscolaires, Mlle L.-G. Larivière, de 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface; pour études spécialisées, Mlle J.-M.-E. Pariseau, de 419, rue Ritchot, St-Boniface, et bourse de l'Institut Pédagogique, Mlle P.-A. Lapointe, de Laurier.

Sincères félicitations à ces heureux gagnants et que leur exemple serve à entrainer leurs compatriotes dans la voie de l'effort qui seul conduit au succès.

Elections à la division de La Seine

A une réunion des commissaires de la division scolaire La Seine no 14 tenue à Ste-Anne le 23 avril, M. Paul Lord, de St-Norbert, et M. Camille Chaput, de Ste-Anne, furent choisis comme président et vice-président respectivement.

Les membres des comités sont: personnel, M. le Dr F. T. Doyle, MM. N. Huppé et J. Tétrault; propriétés immobilières et approvisionnements, MM. L. LeGal et D. Dorge; finances, MM. J. Grossman et C. Chaput. Le président, M. P. Lord, est membre de tous les comités et le trésorier est M. G. Préfontaine, de Ste-Anne.

Campagne étudiante à Notre-Dame-de-Lourdes

N.-D. de LOURDES — "Notre Frère le Corps" a eu bien de l'attention pendant toute une semaine. C'est avec enthousiasme et une sincère bonne volonté que tous les étudiants des grades 7 à 12, de notre école ont étudié le thème de la Campagne. En équipe on est allé avec François, Claire et Vie Etudiante à la recherche de la Lumière et de la Vérité. Tous ont fait de merveilleuses trouvailles et plusieurs ont compris le noble rôle que leur corps joue dans leur vie de chrétien. On a étudié ensemble, on a mis à jour nos bonnes résolutions, on s'est récréé ensemble et on a prié ensemble. C'est en se servant de notre corps que nous nous sommes rencontrés dans un souper communautaire, et quel plaisir de fraterniser ainsi. "Tous au service de chacun" semblait être le mot d'ordre.

Des discours donnés par les plus grands et résumant les activités de la semaine, des "sketchs" préparés par nos "artistes" les 12 à 15 et une soirée récréative ont fait du jeudi soir un régal. La messe du vendredi a terminé solennellement cette semaine étudiante si enrichissante. Oui, nous étudiants avons goûté cette joie profonde de marcher ensemble vers la Vérité.

Merci sincère à M. le Curé, à M. l'Aumônier, à nos professeurs, à tous ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit au succès de notre Campagne Etudiante.

Simone BAZIN.

Pas de demande directe de poste français à Toronto

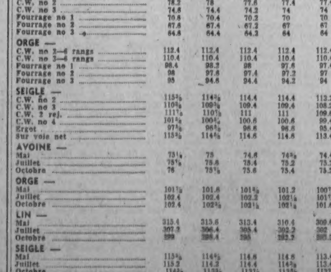
OTTAWA — Un porte-parole de Radio-Canada a dit récemment, qu'il n'a pas encore été décidé si une demande serait faite par la société d'Etat ou un groupe privé — ou pas du tout — quant à l'établissement d'un poste de radio de langue française à Toronto.

"Le potentiel d'écoute d'un tel poste n'a pas encore été entièrement déterminé, a dit ce fonctionnaire. Des études techniques ont démontré qu'il est possible de construire une telle station dans la région métropolitaine de Toronto mais le conseil d'administration de Radio-Canada, à sa dernière réunion n'a pas statué sur ce cas."

D'autres part, poursuit le porte-parole, on rapporte qu'un groupe privé, qu'il n'a pas identifié, est intéressé à l'établissement d'un tel poste.

La requête originale en faveur de ce poste est parvenue à Radio-Canada avec 10,000 signatures de citoyens de Toronto qui déclarent parler le français comme langue seconde! On croit que le mouvement a été lancé par des professeurs du département de français à l'Université de Toronto.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	78.2	78	77.6	77.4	77.4
C.W. no 3	74.6	74.4	74.2	74	74
Fourrage no 1	70.6	70.4	70.2	70	70
Fourrage no 2	67.6	67.4	67.2	67	67
Fourrage no 3	64.6	64.4	64.2	64	64
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	112.4	112.4	112.4	112.4	112.4
C.W. no 3—6 rangs	110.4	110.4	110.4	110.4	110.4
Fourrage no 1	98.4	98.2	98	97.6	97.4
Fourrage no 2	98	97.6	97.4	97.2	97
Fourrage no 3	95	94.6	94.4	94.2	94
SEIGLE —					
C.W. no 2	115⅜	114⅝	114.4	114.4	113.2
C.W. no 3	110⅜	109⅜	109.4	109.4	108.2
C.W. 2 rej.	111⅞	110⅞	111	111	109.6
C.W. no 4	101⅝	100⅝	100.6	100.6	99.4
Ergot	97⅝	96⅝	96.6	96.6	95.4
Sur voie net	115⅜	114⅝	114.6	114.6	113.4
AVOINE —					
Mai	75⅛	75	74.6	74⅝	74.4
Juillet	75⅞	75.6	75.4	75.2	75.2
Octobre	76	75⅞	75.6	75.4	75.2
ORGE —					
Mai	101⅞	101.6	101⅝	101.2	100⅞
Juillet	102.4	102.4	102.2	102⅛	101⅞
Octobre	102.4	102⅜	102⅛	102⅛	101.6
LIN —					
Mai	313.4	313.6	313.4	310.4	309.6
Juillet	307.2	306.4	305.4	302.2	302
Octobre	299	298.4	295	292.2	293.2
SEIGLE —					
Mai	115⅜	114⅝	114.6	114.6	113.4
Juillet	115.2	114.2	114.4	114⅜	113.4
Octobre	114⅜	113⅜	113⅞	113⅝	112⅞

Cinquante ans d'aviation

PARIS (Air France) — En cette année 1959, on célèbre, un peu partout dans le monde, le cinquantenaire de l'aviation.

Mais s'il n'y a que cinquante ans que l'homme vole, c'est depuis les origines de l'humanité qu'il caresse le rêve de s'élever dans l'espace "comme les oiseaux".

Les recherches étaient d'abord orientées vers le plus léger que l'air. C'est Léonard de Vinci qui, le premier, soutint la thèse du plus lourd que l'air d'un appareil, mu par un moteur, qui prendrait son envol. Il a dessiné la première hélice et la première "machine volante" ancêtre de l'hélicoptère plus que de l'aéroplane.

La premières envolée

Il a fallu attendre la fin du XIXe siècle pour assister à la première réalisation du vol avec le "plus lourd que l'air". C'est Clément Ader, un Français, qui, le premier, construisit un appareil à hélice actionnée par un moteur. Pour la première fois, le 9 octobre 1890, un homme a volé sur un plus lourd que l'air. Et c'est Ader qui baptisa son appareil du nom d'"avion", terme qui devait se répandre et désigner de la façon la plus générale, la "machine volante".

Une avarie technique l'empêcha de renouveller sa première expérience faite dans le parc du château d'Armainvilliers, pas très loin de l'endroit où se trouve le Bourget. Ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard que les expériences devaient se multiplier pour donner son véritable essor à l'avion.

Aujourd'hui, Air France rayonne dans toutes les parties du monde. Ses équipages parcourent chaque jour des milliers de kilomètres en offrant à leurs passagers les meilleures conditions de transport.

Le beau métier

Mais quels étaient ceux qui ont ouvert les premières lignes? Des aviateurs de guerre, tous ceux qui avaient été volontaires, avec le feu sacré, l'amour de l'air. Quand vint l'armistice de la Grande Guerre, beaucoup furent désemparés à l'idée qu'ils ne pourraient plus continuer le beau métier auquel ils avaient goûté de tout leur coeur.

Certains, pourtant, se cramponnèrent et s'imposèrent aux créateurs des lignes aériennes. C'étaient surtout des anciens de la chasse, alors que les pilotes de reconnaissance et de bombardement étaient plus préparés, pourtant, à la navigation et aux voyages.

Mais l'esprit d'aventure, sans doute, était le plus fort chez les chasseurs, chez les Ferdinand Lasne, les Victor Sayaret, les Maurice Noguès, les Lionel de Marmier, les Robert Bajac, les Malfanti, etc., Tous les aviateurs actuels n'ignorent point qu'Air France est le groupement des premières compagnies de transport aérien dont Air Union, elle-même formée par la fusion de la société "Les Grands Express Aériens" et la "Compagnie des Messageries Aériennes".

Air France peut donc faire remonter ses origines à l'aurore du transport aérien commercial, dont on fête cette année le quarantième anniversaire en même temps que le cinquantenaire de la première traversée de la Manche par le Français Blériot.

Les premières compagnies

Le 12 février 1919, la Société Farman avait lancé sur Paris-Londres un avion commercial. C'est cette Société qui créa, par la suite, "Les Grands Express Aériens". Mais, en mars 1919, les constructeurs d'avions et de moteurs, sur l'impulsion de Louis Breguet, se groupèrent et formèrent la première société de transports aériens en France et sans doute dans le monde. Elle s'appellera la "Compagnie des Messageries Aériennes" et son siège s'installera 2, rue Galilée. Son sous-titre portera: "Union des Constructeurs d'Avions pour l'Etude et l'Entreprise des Transports Aériens." Ses dirigeants en seront Louis Bréguet, Louis Blériot, René Caudron, les frères Farman, Morane-Saulnier, Paul-Louis Weiller et Gnome-et-Rhône, Louis Renault, etc.

Les machines seront d'abord des Breguet, des Salsons, des Farman, des Spad-Blériot. Ce sont des avions de guerre sur lesquels on a supprimé l'armement et auxquels on a apporté de vagues améliorations, les sièges plus confortables, par exemple. Mais les passagers et leur pilote seront encore à l'air libre.

Les "Messageries Aériennes" font d'abord, à partir du 18 avril 1919, la ligne Paris-Lille. Cette ville très importante a, en effet, été ravagée par la guerre et est le but d'un trafic important. Elles prolongent, en juin, la ligne jusqu'à Bruxelles et, enfin, en septembre 1919, elle prennent rang sur le parcours Paris-Londres.

La lutte

Il y a déjà de la concurrence. Belges, Anglais, Français, s'affrontent et l'esprit de compétition, pour les Compagnies, se fera jour tandis que les équipages, malgré les défaillances de leurs modestes machines, créeront l'esprit de la ligne. La ligne, avec un grand L, dont tant d'écrivains célèbres, comme Kessel, grand voyageur aérien, et des journalistes, comme Jean-Gérard Fleury, Roger Labric, Perronet de Torres, Georges Février, Georges Houard, Robert Marchand, etc., ont entretenu leurs lecteurs et créé sûrement des vocations aéronautiques.

La lutte est dure pour les Compagnies comme pour les équipages: lutte pour le confort des cabines, pour les prix du voyage, pour la régularité. Il faut que les passagers et le courrier partent et arrivent à l'heure, et, à Croydon comme au Bourget, les Bamford, les Bouderie, les Didier, les Ardel s'y emploient avec tant d'énergie que les "Messageries Aériennes", "en témoignage de la parfaite régularité de leurs services", obtiennent le monopole du transport postal.

La "vitesse"

Les "Messageries Aériennes" affichent déja fièrement "Paris-Londres par avion en 140 minutes". Mais, à la fin de l'année 1920, deux avions Spad à moteur Hispano 300 CV sont prêtés par Blériot qui en est le constructeur. Ce sont des monocoques, qu'on appellera "limousines", sur le côté desquelles on a ouvert une porte ovale qui permet aux deux passagers d'entrer très difficilement en s'asseyant d'abord de dos sur le plancher de la carlingue. Ils engageront ensuite leurs jambes et s'installeront, bien serrés en vis-à-vis, n'ayant pour respirer que deux hublots de 15 cm. de diamètre qui s'ouvrent, ça n'est pas de chance, juste à la hauteur de la sortie des pots d'échappement. Le pilote est assis sur le réservoir d'essence, mais il respire à l'air libre, et c'est tant mieux, car les ondulations de cet avion sont bien désagréables et les passagers, hélas! en souffrent beaucoup. Mais la machine va vite. Et c'est l'essentiel.

OTTAWA — Le porte-parole aux Communes du "comté québecois des bleuets", Roberval, a recommandé jeudi soir que l'on prenne des mesures pour que les robustes bleuets de la région soient encore plus beaux.

Le fier slogan de Roberval est "trois bleuets pour une tarte". M. Jean-Noël Tremblay a soumis aux Communes que le sol qui produit de tels fruits est peut-être un peu fatigué.

Il a dit que le comté de Roberval, dans les années 1942-1946, a produit environ 14,220,000 livres de bleuets annuellement.

Congrès régional sur l'éducation tenu à Storthoaks, le 24 avril

STORTHOAKS — Le 12 eut lieu, dans la salle paroissiale de Storthoaks, un congrès régional ayant pour thème: "Droits des parents selon l'acte scolaire de la Saskatchewan". Ce congrès était sous les auspices de l'A.C.F.C. avec l'approbation de la hiérarchie et de l'association des commissaires catholiques de la Saskatchewan. La journée se divisa en deux sections: "L'aspect légal" et "L'aspect religieux".

M. l'abbé M. George ouvrit l'assemblée par quelques mots de bienvenue à tous les congressistes. Ensuite, M. l'abbé R. Ducharme expliqua que la convocation de ce genre de congrès fut une décision prise lors du congrès régional de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C.

M. Roland Pinsonneault prit aussi la parole et donna un résumé de ce que les commissaires catholiques, français et anglais, d'après les résultats obtenus dans ces divers congrès tenus dans différents centres de la province, veulent présenter au département d'Education.

M. Allyre Sirois, avocat de Gravelbourg, fit la lecture avec commentaires appropriés des clauses de l'acte scolaire concernant les droits des parents en vue de l'éducation de leurs enfants. Après avoir pris une tasse de café, les congressistes se divisèrent en groupes et étudièrent en forum les principales clauses de l'acte scolaire.

Les forum furent unanimes à déclarer que l'acte scolaire donne des droits, mais que les catholiques doivent s'unir afin de faire respecter ces droits.

Le forum terminé, les Dames de l'Autel servirent un souper au soubassement.

Vers 7 h. 30, les congressistes se réunirent de nouveau pour entendre Mgr F. Gerein exposer en termes clairs et précis les devoirs des éducateurs et des parents catholiques au point de vue "Education des enfants". Mgr Gerein fit d'abord ressortir que l'éducation commence au berceau et comme tout enfant est composé d'un corps et d'une âme, il faut nécessairement lui donner dès la plus tendre enfance une éducation religieuse tout aussi bien qu'une éducation profane. Il ajouta que l'exercice physique développe le corps, que l'éducation développe l'intelligence, mais seule la religion développe la volonté, et que c'est la volonté qui dicte l'usage que l'on fait de notre intelligence. Il dit aussi que l'éducation chrétienne se transmet aux enfants de quatre manières: par les parents, par l'Etat, par l'Eglise et par les instituteurs et institutrices qui sont les délégués des parents, de l'Etat et de l'Eglise et qui, par conséquent, sont obligés de transmettre aux enfants le genre d'éducation voulu par les trois autres partis en cause.

Mgr Gerein termina son discours en disant que les instituteurs et institutrices catholiques sont tenus en conscience d'enseigner la religion aux enfants catholiques qui leur sont confiés et, en plus, sont tenus de défendre, de prêcher, de promouvoir l'éducation chrétienne partout où ils travaillent.

Plusieurs questions furent ensuite demandées à Mgr Gerein afin d'éclaircir des points non développés dans le discours. Ceci prouve bien l'intérêt que les parents ont dans l'éducation catholique de leurs enfants.

M. l'abbé M. George remercia l'orateur en termes choisis; une tasse de café fut encore servie à tous. On se retira heureux et réconfortés d'avoir passé une journée éducative aussi bien remplie.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Jean Carrière à l'occasion du décès de son frère, M. Alfred Belhumeur, de Prince-Albert, ainsi qu'à MM. Jules et Félicien Henrion pour la perte de leur soeur, Mme Arthur Lapierre, décédée chez sa fille de Lac-du-Bonnet, Man.

Baptême

Le 26 avril: Laurel-Alphonse-Georges, fils de Georges Rogg et de Jeannette Bonneteau. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Rogg, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

Mlle Lucienne Millette, garde-malade à Laflèche, a rendu visite à sa mère, Mme M.-R. Millette.

M. J.-B. Paradis et son fils, Jean, se sont rendus à Winnipeg.

M. et Mme Andy Gates et leur bébé ont quitté la paroisse pour aller demeurer en Alberta où M. Gates travaillera aux puits d'huile.

Mlle Camilla Dumaine est partie pour l'Alberta où elle prendra un emploi.

M. et Mme Fernand Blérot et leur fillette sont allés à Regina où cette dernière recevra des soins médicaux.

Laflèche

L'assemblée annuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique eut lieu le 16 avril chez Mme Léo Lizée. Le nouvel exécutif se compose comme suit: présidente, Mme A. Toupin; vice-présidentes, Mmes F. Poliquin, A. Matthews et E. Smith; secrétaire, Mme T. Bourke; trésorière, Mme R. Bourassa.

Mmes Louise Verbeke et Louis Dumaine visitèrent des parents et amis à Chicago.

Mlle Ruth Poliquin, garde-malade graduée de Fort San, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Joachim Poliquin.

Mme Léofooghe est revenue de l'hôpital de Gravelbourg et demeure actuellement chez Mme Beaudoin.

Mme Camille DeWulf passa une semaine à l'hôpital pour une opération.

MM. Clément et Joseph Périgny sont allés à Saskatoon pour affaires.

Mme Jules Minne est allée visiter son fils, M. l'abbé Maurice Minne, de Ponteix.

MM. Duane Poliquin, Gérald Bilodeau et Raymond Verbeke sont revenus de l'Université de Saskatoon pour leurs vacances.

M. et Mme Edmond Bachelu sont revenus sur leur ferme après avoir passé l'hiver à Regina.

Mme Maynard Kuchartz conduisait les religieuses à Regina, dernièrement.

Les enfants de Marie ont tenu leur assemblée mensuelle chez Mlles Desmarais et ont décidé d'organiser une soirée récréative dans la salle paroissiale. Il est tout probable qu'elles auront leur pique-nique annuel vers la fin de juin.

25e anniversaire

Le 14 avril, M. E. Bilodeau fut honoré à l'occasion de son 25e anniversaire comme gérant de la Caisse Populaire.

Avec les directeurs on remarquait entre autres, M. et Mme B. Arnason, du département de la coopérative de Regina, M. Roy Bunn, de Moose Jaw, MM. McLean et A. Charbonneau, de Regina, M. et Mme E. Colpron, de Gravelbourg, et M. Roy Neville, de Swift Current.

Après un succulent banquet, M. C. McCabe, président de la Caisse locale, présenta une montre au jubilaire, en témoignage d'estime.

M. Arnason, après avoir lu une adresse, présenta à M. Bilodeau un certificat de mérite des Caisses Populaires.

En termes choisis et d'une voix émue, M. Bilodeau remercia tous ses amis présents pour ce témoignage de reconnaissance envers lui.

Une soirée récréative suivit.

Dollard

Décès de M. R. Fontaine

Le vendredi 17 avril, M. Rodrigue Fontaine, pionnier de la paroisse est décédé à l'hôpital de Shaunavon. Il naquit à Ste-Angèle de Monoir, P.Q., le 21 janvier 1878. En 1910, il prit un homestead dans le district de Cloverly, au sud de Dollard et y demeura jusqu'en 1947 alors qu'il quitta la ferme pour se retirer au village.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Armand, de St-Pierre, Man., Henri, de Winnipeg, Man., Roméo, d'Arcola, Sask., Roland et Alfred, de Dollard; trois filles, Mmes Louis Gosselin (Denise), de Dollard, W. Weiss (Thérèse), de Saskatoon, et Harold Watson (Cécile), de Winnipeg; deux frères, Alfred, de Winnipeg, et Herménégilde, de Granby, P.Q.; deux soeurs, Mme LaForce, des Etats-Unis, et la Rév. Sr Marie-Elisabeth, de Sherbrooke, P.Q., et 23 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le lundi 20 avril. M. l'abbé T.-B. Roy chantait le service. Léo Fontaine portait la croix et Gérard et Charles Fontaine, petits-fils du défunt, servaient au choeur.

Les porteurs étaient MM. Delphis Grégoire, Jos. Audette, Noé Piquette, Eugène Coderre, T. Grégoire et C. Gosselin.

Mme Jos. Audette, de Shaunavon, touchait l'orgue et M. Euclide Ménard, de Shaunavon, dirigeait le choeur de chant.

Sont venus de l'extérieur pour l'occasion: M. Alfred Fontaine, de Transcona, M. Alfred Carrière et M. et Mme Henri Pelletier, de Fort Garry, M. et Mme Armand Fontaine et leurs trois enfants, de St-Pierre, Man., M. et Mme W. Weiss, de Saskatoon, M. et Mme Roméo Fontaine et leur fille, d'Arcola, M. et Mme Henri Fontaine, de Winnipeg, Mlle Louise Gosselin, de Selkirk, Man., MM. Rhéal et Roger Gosselin, de Swift Current.

Décès de Mme J. Stevenot

Le samedi 18 avril, Mme Jos. Stevenot, de Meadow Lake, est décédée à l'hôpital de Shaunavon, à la suite d'une crise cardiaque. Elle était en promenade chez sa fille, Mme Ernest Allemand, depuis quelques mois.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Roger, Norbert et Alexis, de Meadow Lake, et une fille, Mme Ernest Allemand (Marcelle), de Dollard.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Dollard le mardi 21 avril. M. l'abbé T.-B. Roy chantait le service.

Çà et là

Le mercredi 22 avril, Mme Floyd O'Toole organisa un thé chez Mme E. Roy afin d'aider les Dames Auxiliaires de l'hôpital de Shaunavon à défrayer leurs récentes dépenses.

Le samedi 25 avril eut lieu l'assemblée annuelle de l'école qui dut être retardée jusqu'à date dû à l'absence du secrétaire.

M. Edouard Goulet, commissaire sortant de charge, fut remplacé par M. Evariste Roy.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Le Collège de Gravelbourg sur les ondes de CFRG

Grâce au dévouement du R. P. Supérieur et de M. Henri Caron, les élèves du Collège seront en mesure de présenter une série de programmes à la radio.

Ces programmes, entièrement réalisés par des élèves, ont comme but de mieux faire connaître l'institution qui veut conserver son objectif: catholique et français.

Voici pour votre information l'horaire de nos émissions que vous entendrez le dimanche à 12 h. 45 au poste français CFRG, 710 au cadran de votre appareil:

1) 3 mai: Philosophie Senior (4e année des Arts).
2) 10 mai: Rhétorique (2e année des Arts).
3) 17 mai: Belles-Lettres (1ère année des Arts).
4) 24 mai: Versification (11e grade).
5) 31 mai: Philosophie Junior (3e année des Arts).
6) 7 juin: Eléments (8e grade).
7) 14 juin: Méthode (10e grade).
8) 21 juin: Syntaxe (9e grade).

Chers parents et amis, soyez à l'écoute au poste CFRG à partir du 3 mai à 12 h. 45 pour entendre vos enfants ou quelqu'un de vos connaissances.

LA REDACTION.

Journée des Rhétoriciens

Le samedi 25 avril, les Rhétoriciens célébraient leur journée annuelle. Ce matin-là, quinze figures rayonnantes saluèrent le soleil à son lever. Jamais réveil au Collège ne fut plus agréable puisqu'une douce musique résonnait dans les corridors du Pavillon.

Le premier acte de la journée fut l'assistance religieuse à la sainte messe, agrémentée du chant de cantiques bien appropriés; on vit ensuite le groupe de Rhétoriciens s'approcher de la sainte table pour une communion fervente.

On assista ensuite au banquet préparé par nos Petites Soeurs de la Ste-Famille, toujours si dévouées quand il s'agit de faire plaisir.

Plus tard au Pavillon, d'aucuns surent charmer leurs confrères par des opéras français et italiens tandis qu'au gymnase les musiciens de la classe s'essayèrent dans des improvisations musicales de style plutôt moderne.

Le Père Sicotte nous conduisit ensuite en automobile sur la ferme de M. Piché où les crêpes comblèrent les estomacs vides des élèves; les Pères Piché, Turgeon, Plamondon et Gauvin complétèrent les célébrations dans une bataille de boules de neige: car il faut vous dire que la Providence avait recouvert le sol d'une épaisse couche de neige durant les derniers jours. On tenta aussi, mais sans succès, d'élever un bonhomme de neige.

Après avoir essayé quelques décharges de carabine, on rebroussa chemin assez tôt pour obvier au mauvais état des routes. En quelques minutes, le groupe avait revêtu une tenue impeccable et se mettait en chemin pour Ferland où avait lieu la soirée.

Grâce à l'amabilité de M. et Mme Aristide Fournier, nous étions invités à un banquet et à une soirée tenus à Ferland. Ce banquet célébrait en même temps un double anniversaire, celui de Mme Fournier et celui du soussigné. Le Père Sicotte présenta un cadeau à Mme Fournier en soulignant la générosité et le bon esprit de cette famille pendant que M. Gérard LeStrat, président, offrait un cadeau à M. Fournier. Nous remarquions aussi dans le groupe des invités, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., du Collège, et remplaçant temporaire du curé de la paroisse.

La soirée se passa agréablement par des chants et de la musique pendant que M. Fournier présentait un film intéressant de son récent voyage à Rome où il put visiter son fils, étudiant au Scolasticat Oblat de Rome.

Un goûter termina la soirée et une des journées les plus mémorables de notre vie de collégien à Gravelbourg.

Les Rhétoriciens désirent remercier tous les responsables de cette journée de conventum: le Père Recteur, le professeur titulaire, M. et Mme Fournier, ainsi que tous nos professeurs.

Denis BOURBONNAIS,
Arts II.

Chronique sportive

Depuis quelque temps déjà, la saison de ballon-panier est terminée. Avec la belle température, les sports extérieurs vont bon train.

Pour la balle dure, on compte trois catégories: les Grands, les Moyens et les Petits. Chez les Grands, les capitaines sont Houde, Sylvestre et Blais avec Delveaux comme président de cette ligue. Déjà on a joué deux parties d'exhibition: la première mit aux prises Houde et Blais et ce dernier perdit au compte de 10-7; dans la seconde, Sylvestre infligea une défaite de 4-3 à Houde dans une joute chaudement disputée.

La catégorie des Moyens se divise en 5 équipes: Demas, Moquin, Mouchet, Mourre et St-Jacques. Pas besoin de vous dire que nous avons un bon président dans la personne d'Emile Paradis. A date, dans les 3 parties jouées, Mourre remporta une belle victoire de 8-1 contre St-Jacques tandis que Demas vainquait Mouchet par 5-3 avant de perdre aux mains de Moquin par 10-6.

Quatre équipes forment le groupe des Petits: ils ont comme président, Réal Forest et comme capitaines, Bauche, R. Delveaux, Duclos et Landry. Ces deux derniers firent partie nulle, 9-9, mais Bauche remporta la victoire contre Delveaux au compte de 10-7.

Durant ce temps, la classe de Philosophie, avec une confiance débordante, lançait un défi à tout le Collège: malgré les appréhensions, ils remportèrent une éclatante victoire de 15-4.

N'allez pas croire toutefois que la balle molle ait perdu toute sa vogue: bien au contraire, le mercredi 22 avril, un club de la ville vint se mesurer contre les collégiens: le compte final fut de 11-10 en faveur du Collège. Félicitations, les gars!

Entre-temps les autres s'adonnent à leurs sports favoris: pour plusieurs la balle au mur est très populaire. On remarque aussi que les jeux de tennis ont reçu la marque du rouleau: là aussi les jeux ne "dérougissent" pas.

On constate une poussée pour le sport avec les beaux jours qui pointent à l'horizon: et c'est ainsi qu'en se reposant les "méninges", on se prépare à passer des examens et à terminer l'année scolaire sur une note gaie.

Roch ST-JACQUES,
Versification.

Bellegarde

Va-et-vient

M. et Mme W. T. Real sont revenus d'un voyage dans le sud des Etats-Unis. M. Real qui a été dangereusement malade durant son séjour aux Etats-Unis est maintenant en bonne voie de guérison.

M. Florent Tanguay est en visite chez sa soeur, Mme Ubaldine Sylvestre.

Mme Lionel Fréchette et son fils, Gilles, passent quelques jours chez leur mère et grand-mère.

Mme A. Wolensky est revenue chez elle après avoir passé quelque temps chez sa fille, Mme J. Gaudet, de Brandon.

Mme Georges Gervais a passé quelques jours à Regina, dernièrement.

Mme Félix Sylvestre est allée visiter sa fille, Mme Gérard Bourgeois, de St-Vital.

M. Robert Paulhus a trouvé un emploi sur une ferme à Courval.

M. et Mme Marcel Wilvers sont partis travailler sur un "Ranch" du côté de l'Alberta.

M. et Mme Marcel Martine sont revenus sur leur ferme après avoir passé l'hiver au village de Redvers.

Décès

Mme Arthur Lapierre (née Germaine Henrion) est décédée chez sa fille, du lac du Bonnet, où elle était en visite; Mme Lapierre était la soeur de Mmes J. Bouchard et Regis Sylvestre, de cette paroisse.

Baptêmes

Jocelyne-Jeanne, fille de Marcel Wilvers et de Maria Pierrard. Parrain et marraine, M. et Mme Désiré Toupin, de Storthoaks.

Armande - Georgette - Marie, fille de Jean Martine et de Marie Bourgois. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Martine, grands-parents de l'enfant.

Régis-Léon-Fabien, fils d'Omer Sylvestre et de Mildred Bradley. Parrain et marraine, Mme Régis Sylvestre et Fabien Sylvestre, grand-mère et oncle de l'enfant.

La Sainte Tunique montrée à Trèves au cours de l'été

TREVES — Une exposition publique de la Sainte Tunique sans couture de Notre Seigneur aura lieu à Trèves du 19 juillet jusqu'au 20 septembre 1959. Trèves, la plus ancienne ville de l'Allemagne, pleine de vivants souvenirs qui marquèrent l'apogée de l'empire romain; Trèves, fondation de l'empereur Auguste, qui en fit, sous le nom d'Auguste Treverorum, la capitale et la résidence du septentrion impérial; Trèves, berceau du christianisme au nord des Alpes, abrite un précieux trésor dans la robe du Christ. Cette relique n'est exposée à la vénération publique dans la cathédrale de la ville qu'à de rares intervalles: en général deux ou trois fois par siècle.

Cette exposition attire les foules catholiques de tous les points du monde. Environ 2,200,000 pèlerins ont répondu à cet appel en 1933, date de la dernière exposition.

Selon l'antique tradition, la pieuse impératrice Hélène rapporta de Palestine à Rome, entre autres reliques, la robe sans couture du Christ. Par l'entremise de l'évêque Agritius qui, au quatrième siècle, se trouvait à la tête de l'église de Trèves, elle fit cadeau de la sainte relique à sa ville natale. Rome, siège pontifical, ayant reçu un fragment important de la Sainte Croix, c'est à Trèves, "seconde Rome de l'empire à laquelle étaient soumises toutes les provinces et toutes les églises d'Allemagne et de Gaule" que devait revenir le précieux dépôt.

Durant plusieurs siècles, la Sainte Tunique fut conservée à Trèves sans qu'il fût question de l'exposer. Ce n'est qu'en 1512, lorsque l'empereur Maximilien tint sa diète en cette ville, que la Sainte Tunique fut montrée publiquement. Pour procéder à cette cérémonie, l'archevêque qui avait ordonné des prières dans tous les monastères de la ville et de ses environs, fit extraire du maître-autel la caisse qui renfermait la précieuse relique. Cette caisse était scellée au sceau archiépiscopal et portait l'inscription suivante: "Ceci est la robe sans couture de notre Sauveur et Maître Jésus-Christ".

Journée d'éducateurs à Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT — Le samedi 18 avril, à la salle de réception de l'Académie de la Présentation de Marie, se réunissaient une cinquantaine d'instituteurs canadiens-français pour s'encourager et se stimuler dans l'enseignement de la belle langue française. Mgr J.-A. Boucher, P.D., souhaita la bienvenue. Monseigneur fit ressortir la grandeur de la vocation de faire aimer la langue française — langue de civilisation, langue des saints, langue des missionnaires qui étendent le règne de Dieu. "La culture française doit être comme une fleur arrosée. Elle doit croître dans notre âme, dans celle des autres et puis mûrir et se propager". Nous ne sommes pas encore arrivés à l'idéal. Beaucoup de jeunes parlent mieux l'anglais que le français. Les succès sont relatifs; il ne faut pas les mesurer d'après les résultats consolants, mais d'après l'effort. Il faut répandre le français parmi les nôtres et aussi parmi les autres. Deux ou trois langues rendent plus service au pays, mais surtout à l'Eglise.

M. l'abbé G. Deschamps, président de la section no 6, rappela que l'espérance est la grande vertu des éducateurs parce qu'elle assure que "demain ça ira mieux". Ils ont la double mission de conserver intact l'héritage français et catholique et c'est un devoir de le répandre.

M. Claude LeBlanc, vice-président du nord, avait fait parvenir à l'avance aux instituteurs une série de questions bien préparées sur "L'instituteur et la formation de ses élèves". Ce forum fit ressortir l'éducation de l'homme tout entier, corps, intelligence, volonté. Il prenait l'enfant de la matière profane, à l'étude religieuse, à sa participation au corps mystique du Christ.

Le R. P. Dubé, S.J., du Collège Notre-Dame, donna une conférence sur "La lecture et la composition". Il insista sur la nécessité de la lecture pour le développement du vocabulaire, du genre d'expression, de la formation de l'imagination, du jugement, etc. Sa démonstration d'une leçon de littérature en se servant du texte "Noce normande" par Flaubert, fut goûtée de tous. Il se servit de cette pièce au réalisme incomplet, qui n'a rien d'élevant ni de moral, pour enseigner à faire usage de tout, même du très matériel pour élever l'esprit, former le coeur et nourrir l'âme de l'étudiant. Sa manière de présenter le sujet en se servant du concours de tous les sens, par l'intonation de la voix, la mine, etc., était des plus vivante et amusante, sans rien perdre en profondeur.

Merci aux organisateurs d'avoir favorisé les instituteurs d'une journée si enrichissante. Les professeurs se sont séparés avec la conviction profonde que leur éducation doit être internationale. L'enfant appartient à la famille, puis au village, au district, à la ville, à la province, au pays, au monde — et le monde, à Dieu.

En Colombie-Britannique
Maillardville

Caisse Populaire

Le dimanche 19 avril, dans la salle paroissiale, eut lieu une assemblée de la Caisse Populaire. Comme un conférencier de Vancouver avait été invité, on s'attendait à une meilleure assistance. Ici, comme ailleurs probablement, les gens ne sont pas encore assez convaincus de l'importance de leur support et leur coopération aux oeuvres paroissiales.

C.Y.O.

Le C.Y.O. tenait son assemblée le même soir dans la salle de l'école séparée. Deux membres de l'exécutif de l'archidiocèse assistaient. On discuta avec eux la semaine de Banff qui se tient cette année la première semaine d'août et qui amène des groupes de toutes les provinces. On discuta de la possibilité d'en envoyer quelques-uns de Notre-Dame de Fatima.

Çà et là

Une assemblée conjointe des Oblats laïques et des membres de la Ligue du Sacré-Coeur s'est tenue dans la salle du presbytère en vue d'organiser le pèlerinage à Notre-Dame de la Pitié à Portland, Oregon, vers la mi-mai. Leur chapelain, le R. P. H. Marcotte, O.M.I., voudrait recruter quarante personnes pour ce voyage.

Le bingo de mardi a obtenu les recettes ordinaires. Le même groupe, à peu près, y prit part. La cagnotte de $500.00 n'a pas été gagnée.

Le travail à la construction de la nouvelle église progresse normalement. C'est encore trop tôt pour décider d'une date définitive pour la bénédiction et l'ouverture de ce temple érigé à la gloire de Dieu.

Le R. P. J.-A. Demers, O.M.I., va beaucoup mieux. Au dire du médecin, il pourra retourner à domicile la semaine prochaine, mais on lui recommande de la prudence dans ses exercices.

Le père du R. P. P. Paré, O.F.M., de Notre-Dame-de-Lourdes, est décédé dernièrement. Le Père Paré a pu se rendre au chevet de son père mourant.

Les prêtres de la paroisse du St-Sacrement de Vancouver visitaient la nouvelle église de Notre-Dame de Fatima, cette semaine.

La Rév. Mère Générale des religieuses de l'école séparée est en visite canonique. Elle a profité d'un répit pour aller saluer le R. P. Demers à l'hôpital Ste-Marie. Elle est maintenant retournée à Québec.

Courval

M. et Mme O. Brin allèrent rencontrer à Regina Mme Alice Cormier, de Montréal, qui est venue visiter M. et Mme F.-A. Tremblay pour quelque temps.

Mlle Clarisse Croteau remporta le deuxième prix du concours oratoire de langue anglaise pour les grades 6 à 8, qui eut lieu à Coderre dernièrement.

Mme J. Pépin, ancienne institutrice, enseigna pour quelques semaines durant l'absence de Mme G. Gaudreau qui a dû subir une opération.

Mme P. Croteau est patiente à l'hôpital de Gravelbourg.

Baptême

Carmen-Gisèle, fille de M. et Mme R. Marcil. Parrain et marraine, M. et Mme P. Geisler, de Havenly, oncle et tante de l'enfant.

Le Saint-Siège a offert l'hospitalité au Dalaï Lama

ROME — Des milieux généralement bien informés affirment que Son Exc. Mgr Knox, internonce apostolique à la Nouvelle-Delhi, aurait été chargé de présenter au Dalaï Lama les sentiments de sympathie et de solidarité du Saint-Siège envers le peuple thibétain. Selon ces mêmes milieux, l'internonce apostolique aurait été autorisé à offrir au Dalaï Lama en fuite l'hospitalité du Vatican.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)

Le 22 mars eut lieu, à l'église St-Jean-Baptiste, une messe basse, célébrée par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, à 4 h. p.m. Son Excellence fit un sermon en français qui fut apprécié par tous. Elle exprima sa joie d'être dans la paroisse.

Les Chevaliers de Colomb profitèrent de l'occasion pour recevoir la sainte communion en groupe, ce qui se fait ordinairement à tous les deux ou trois mois.

Après la messe, Mgr M. C. O'Neill nous fit l'honneur d'assister avec nous à un délicieux souper servi par les Chevaliers.

Le souper terminé, Son Excellence nous adressa quelques paroles. Notre aumônier, le R. P. Rufin Turcotte, O.F.M., remercia Son Excellence d'être venue parmi nous.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil pour leur support. Le Conseil est fier de ses membres, même s'ils ne sont pas nombreux.

La prochaine assemblée du Conseil Langevin aura lieu le 4 mai à la salle des Chevaliers.

TIT COQ.

M. Richard Gervais a gagné le concours oratoire à Marcelin

MARCELIN — Le samedi 25 avril, à 2 h. p.m., eut lieu, à l'école de Marcelin, l'élimination du concours oratoire pour l'année 1959.

M. l'abbé G. Deschamps, président de la section no 6, dirigeait le programme de l'après-midi avec l'enthousiasme qu'on lui connaît.

MM. les abbés Léon Forget, curé de Marcelin, A. St-Pierre, curé de Leask, G. Deschamps et H. Renaud, professeurs au Collège Notre-Dame, assistaient à cette élimination.

M. l'abbé A. St-Pierre, la Rév. Sr Marie-Madeleine, F.P., principale de l'école de Domremy, et Mlle A. Houle, institutrice, agissaient comme juges. Sincères remerciements à ces personnes.

Denis Neider, de l'école St-Paul de Prince-Albert, présenta "Frontenac", discours bien captivant.

Cécile Fulton, de l'Académie de la Présentation, fut l'heureuse gagnante au cours élémentaire après avoir fait frémir l'auditoire avec "Madeleine de Verchères".

Claire Degagné, de l'école de Marcelin, récita "Les petits fumeurs".

Madeleine Gauthier, de l'école de Marcelin, fut bien appréciée dans un discours sur la "Langue française" au cours supérieur.

Lorraine Pelletier, de l'Académie de la Présentation, fut non moins intéressante dans un autre genre sur la "Langue française".

Richard Gervais, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, fut l'heureux vainqueur de la section no 6 au cours supérieur. Il obtint une moyenne de 87% dans son discours très original sur "L'automobile". Plus sincères félicitations!

Pour agrémenter l'après-midi, plusieurs chants-canons furent exécutés par les gais lurons des grades 7 et 8, sous l'habile direction de leur maîtresse. Un choeur harmonisé "O Dieu de Jeanne d'Arc", sauvez le Canada, fut bien rendu par les élèves des grades 7 à 11.

M. François Gauthier, président de la commission scolaire, se dit heureux d'être assez souvent l'hôte d'honneur aux réunions patriotiques. Il félicita les élèves pour avoir su si bien se présenter et surtout pour avoir su captiver l'auditoire.

Les gens de Marcelin et de Prince-Albert, ainsi que leur personnel enseignant, méritent toutes les félicitations et les remerciements pour être venus si nombreux encourager et applaudir ces jeunes talents. Merci aussi aux membres du clergé.

Richard Gervais et Cécile Fulton figureront le dimanche 3 mai, à 2 h. p.m., au gymnase du Collège Notre-Dame, à l'occasion de l'élimination finale pour le nord de la Saskatchewan. Bienvenue à tous les amis et gardiens de la langue française! Le R. P. A. Doyon, recteur du Collège, M. l'abbé Bernard de Margerie, vicaire de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon, et la Rév. Sr Claire-de-Ste-Marie, de Marcelin, feront partie du jury.

Présentement, les jeunes ont besoin d'encouragement dans l'étude de leur "langue"; autrement la courte heure de français leur paraîtra un lourd fardeau qu'ils essaieront de déposer en toutes occasions. Donc, merci aux parents, aux professeurs, aux élèves pour leur bonne coopération dans l'étude du français.

"Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre et si nous voulons assurer le succès du grand concours oratoire du dimanche 3 mai, allons-y, jeunes et vieux, et très nombreux. Ce sera une belle après-midi de famille en même temps qu'une agréable détente tout en encourageant les "talents de chez nous"!"

La discorde est le plus grand mal du genre humain et la tolérance en est le seul remède.

VOLTAIRE.

Chronique de CFNS
1170 Kilocycles

Les auditeurs ont pu remarquer le changement de l'heure de diffusion de nombreuses émissions depuis la mise en vigueur de l'horaire d'été. Nous leur demandons de bien étudier le nouvel horaire afin de ne pas manquer leurs émissions favorites. Le changement d'heure a été fatal pour: "Rythmes modernes", "Potins et rumeurs", "Chansons-vedettes" et "En prenant le café". Les habitués de "En prenant le café" remercient sincèrement les auditeurs et tous ceux qui ont participé à l'émission.

Les "Visages de l'amour" sont présentés maintenant du lundi au vendredi à 2 h. Cette émission évoque la noble figure de la bienheureuse Mère d'Youville. Elle relate les principaux événements qui ont marqué son mariage malheureux. On sait qu'elle épousa François d'Youville qui devait s'adonner à la boisson, de plus s'occupant de la traite des fourrures, il s'absentait fréquemment de son foyer laissant ainsi sa femme en proie à l'avarice de sa belle-mère. De ce mariage naquirent plusieurs enfants dont la plupart moururent en bas âge. Un fils, cependant, devait devenir, plus tard, curé de Boucherville. La dernière tranche de cette biographie sera consacrée à l'oeuvre qui mérite aujourd'hui à Mère d'Youville la vénération universelle: son dévouement envers les enfants abandonnés et l'assistance qu'elle a procurée aux miséreux. Nous rappelons à nos auditeurs d'écouter nos communiqués afin d'être renseignés sur les émissions spéciales qui seront réalisées par Radio-Canada, le dimanche 3 mai, en marge de la béatification de Mère d'Youville.

Nous célébrons, du 3 au 9 mai, la Semaine de la Radio. Le poste CFNS célèbre l'événement en organisant, comme par les années passées, un concours dont les conditions de participation seront énumérées dans les communiqués. Les prix du concours consisteront encore cette année en appareils de radio.

L'équipe volante est en voie de perdition. M. Bélair a été parachuté, on ne sait où. Le copilote Jacques Boucher a décidé de s'envoler vers d'autres cieux. Seul, Jean Hardenne reste fidèle au poste. Pour réaliser, à Debden, le samedi 2 mai, l'émission des "Voix de chez nous", Jean s'est assuré les services de Roger Gautier, ex-radio-navigant.

Georges de Govin, Jean Hardenne et Roger Gautier ont prêté leur concours à la représentation, par le Coin Français de Saskatoon, d'une pièce comique d'Eugène Labiche: "L'anglais tel qu'on le parle". Georges avait le rôle de l'interprète; Jean, celui du jeune premier, et Roger, celui de l'inspecteur de police.



Mariage Tremblay-Park, bénit à Courval le 9 avril

COURVAL — Le jeudi 9 avril, M. l'abbé F. Ducharme bénissait l'union de M. Armand Tremblay avec Mlle Darline Park, de Parkbeg. M. J.-E. Tremblay servait de témoin à son fils.

La mariée entra au bras de son père, M. C. W. Park. Elle était vêtue d'une longue robe de tulle de nylon avec dentelle et longues manches se terminant en pointes de lis. Son voile trois-quarts était retenu par un diadème garni de brillants. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Lynda Hindley, nièce de la mariée, et Fay Hassen, portaient des robes en tulle vert pâle et jaune respectivement. Elles tenaient des bouquets de roses jaunes et blanches.

La mère du marié avait choisi une robe bleu-gris avec un corsage de roses couleur pêche.

MM. Edouard et Bernard Tremblay, frères du marié, étaient garçons d'honneur et MM. Léo Tremblay et Russell Hallburg agissaient comme huissiers.

Des cantiques appropriés furent chantés pendant la messe.

La réception eut lieu à la salle paroissiale où le diner et le souper furent servis. M. Lionel Tremblay était maitre de cérémonies. Parmi les assistants, on remarquait M. l'abbé F. Ducharme, M. et Mme S. Ducharme, de Coderre, MM. et Mmes W. Park et E. Patoine et M. W. Patoine, de Ferland, M. et Mme A. Jacobs, de Hodgeville, Mmes W. et M. Hallberg et M. et Mme R. Hallberg, de Halvagate, M. et Mme Hindley, de Whitewood, M. et Mme B. Smith, de Parkbeg, MM. et Mmes R. Blanchard, F. Maydavich et G. Tremblay, M. L. Gaudreau et Mlle A. Maurice, de Moose Jaw.

Va-et-vient

Les familles qui visitaient des parents dernièrement furent MM. et Mmes R. Gaudreau, de Mazenod, A. Fredette, de Winnipeg, T. Dubois, d'Estevan, D. Bennett, de Regina, C. Tremblay et A.-C. Dozois, de Morse, et Mlle L. Arguin, de Moose Jaw.

M. et Mme R. Tremblay sont revenus sur leur ferme après avoir passé l'hiver à Moose Jaw, ainsi que M. et Mme C. Blanchette, de Regina.

Thé

Un thé fut servi chez Mme O. Brin en l'honneur de Mme A. Tremblay, mariée récemment. Durant la veillée, il y eut des devinettes (questionnaires) et de jolis cadeaux furent présentés à l'héroïne qui remercia aimablement. Un goûter fut servi à la fin de la soirée.

Convalescence

Mmes G. Tremblay et G. Gaudreau sont revenues dans leur foyer après avoir passé quelque temps à l'hôpital de Gravelbourg.

Naissance

M. et Mme R. Marcil sont les heureux parents d'une fille, née à l'hôpital de Gravelbourg le 16 avril.

Debden

Travaux d'embellissement

Il y a déjà beaucoup d'activités chez les fermiers et les villageois. Le printemps hâtif favorisant les travaux saisonniers, il est agréable de constater que déjà plusieurs parterres sont propres et ordonnés. L'embellissement d'une propriété est un enrichissement qu'on néglige trop souvent.

En 1912, l'endroit où est situé le village actuel et les fermes des environs étaient recouverts de forêts et de lacs d'eau. Il a fallu du courage de la ténacité au travail et un grand espoir en l'avenir, de la part des pionniers, pour arriver à un résultat aussi magnifique en l'espace de 47 ans.

Le plus beau témoignage de reconnaissance qu'on pourrait offrir à ces pionniers serait de réaliser le mot d'ordre suivant: Embellissons le village de Debden en autant que possible et faisons de nos fermes des endroits où nos familles puissent s'épanouir dans l'union et la joie.

Baptêmes

Roger, fils de M. et Mme Stanislas L'Heureux, né le 27 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Hanson, de New Westminster, C.-B.

Jeanne, fille de M. et Mme Edgar Lajeunesse, née le 5 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Lajeunesse.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Courchêne, Mlles Ginette Courchêne et Emma Croteau sont de retour au village après un séjour de plusieurs mois à New Westminster, C.-B.

M. Henry Lukan et MM. et Mmes Roland Beaulac, Charles Cyr et Eugène Durette sont allés assister au banquet d'adieu en l'honneur de Son Exc. Mgr Léo Blais, qui eut lieu à Prince-Albert le 12 avril.

Lisieux

Çà et là

M. et Mme J.-D. Lalonde, de St-Victor, visitaient M. et Mme Gustave Tessier.

M. et Mme Léon Isabelle visitèrent leur fille religieuse au couvent Ste-Thérèse et M. et Mme Philippe Préfontaine, dernièrement.

Mlle Yolande Faucher est allée visiter sa mère, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Les Dames de Ste-Anne ont donné 13 paires de rideaux en dacron pour le presbytère. Mmes P. Préfontaine et G. Tessier les ont installés la semaine dernière.

M. l'abbé L. Folk, curé de Rockglen, était de passage au presbytère, récemment.

M. l'abbé Roger Lemieux a visité plusieurs familles de la paroisse.

Willow-Bunch

Baptêmes

Le 19 avril: Marie-Suzanne-Jeanne, fille de Laurier Mondor et d'Alice Cayer. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Mondor.

Le 19 avril: Craig, Anthony, fils de John Reich et de Wildred Kwasnicki. Parrain, David Kwasnicki, marraine, Oliva Ballon.

Malades

Son actuellement à l'hôpital: MM. A. St-Yves et Léon Lapointe et Mmes A. Laberge, H. Berger, de Fife Lake, Glenda Gibson, et V. Bruneau.

Ont quitté l'hôpital: Mme J. Weismiller (une fille), MM. Denis McGillis, Gordont Gent, de Cormack, et Richard James, de Buffalo Gap.

Décès

M. Alfred Roy, frère de M. Amédée Roy, de cette paroisse, est décédé dernièrement dans la province de Québec à l'âge de 88 ans.

Va-et-vient

M. et Mme Jean Bourdage eurent la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Charles Rivière, de la province de Québec, dernièrement.

Plusieurs élèves se rendirent à Assiniboia, les 15 et 16 avril, pour participer au festival de msique qui fut très réussi; ce fut un succès pour les élèves de Willow-Bunch qui remportèrent le prix.

M. Ernest Bourassa et sa famille, de Radville, vinrent rendre visite à leurs amis de la localité, le dimanche 26 avril.

M. et Mme Frank Bellefleur, d'Assiniboia, visitèrent leurs enfants à Willow-Bunch, dernièrement.

Le comité des jeux eut un souper aux fèves, le jeudi 16 avril, suivi d'un programme varié donné par les élèves. Merci à tous ceux et celles qui y prirent part.

M. l'abbé Roger Ducharme, inspecteur des écoles de Gravelbourg, visita les classes, la semaine dernière.



Le dixième anniversaire de l'OTAN est un jalon pour les Forces armées du Canada au service de la paix. La collaboration entre les Forces canadiennes et celles des autres nations qui servent sous l'étendard de l'OTAN est un exemple frappant pour le monde entier. A gauche: un char d'assaut Centurion de la 4e brigade d'infanterie canadienne en Allemagne prend part à des manoeuvres avec d'autres éléments de l'OTAN; des destroyers-escorteurs de la Marine royale du Canada s'en vont à toute vapeur vers leur rendez-vous avec d'autres navires des pays de l'OTAN; à une base aérienne en Allemagne, une escadrille de chasseurs Sabre survole la base tandis que sur terre, des équipes d'aviateurs attendent l'ordre de monter au cours d'un exercice d'alerte.

(Photo de la Défense nationale)

Prince-Albert

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire a eu lieu le dimanche 19 avril dans la salle Arcade, sous la présidence de M. Robert Pellerin. Après la récitation de la prière usuelle, le secrétaire, M. Georges Dion, donna la lecture des minutes des assemblées annuelle et mensuelles, lesquelles furent adoptées unanimement, telles que lues.

D'après les rapports des autres comités, la Caisse Populaire a accusé une augmentation de $15,000 au cours de 1958. Cette Caisse ne fut fondée que vers la fin de 1957 et au 31 décembre 1958, l'actif dépassait les $30,000.

Quoique l'admission à la Caisse soit limitée aux personnes de langue française, elle compte aujourd'hui plus de 86 membres et continue d'augmenter.

Peu avant l'élection des nouveaux officiers, un beau film en couleur, représentant les fêtes du couronnement de la Reine Elisabeth II, fut présenté et très goûté par l'assistance. M. Gilles Blais, du Collège Notre-Dame, était en charge du projecteur.

A l'invitation du dévoué président, M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, récemment nommé secrétaire-trésorier du Conseil de la Coopération de cette province, parla brièvement des Caisses Populaires, démontrant la nécessité d'avoir de telles organisations dans cette province, car "votre Caisse est votre servante: a) elle développe chez vous la vertu d'épargne; b) elle vous fournit une source de crédit, à bon compte; c) elle vous offre l'occasion d'apprendre à bien administrer. Plus elle grandira, plus elle sera en mesure de vous servir. M. R. Marcotte fut vivement applaudi et fut remercié par M. le président.

L'élection des officiers pour l'an 1959 suivit et donna le résultat suivant: directeurs, M. R. Pellerin, M. l'abbé A. Marchildon, MM. E. Blanchard, Gérard Pagé, Ovide Houle, P. Legault, Léon Gobeil, A. Gaudet, M. l'abbé Jacques Plante et M. J.-B. Gaudet. M. Georges Dion agira comme secrétaire-trésorier. M. R. Lavoy, M. le Dr E.-J. Gaudet et Me J.-G. Crépeau, L.L.B., furent nommés au comité de surveillance.

Le goûter, gracieuseté de la Caisse Populaire, fut servi par quelques dames du Club Canadien.

Le Club Canadien

Le dimanche 5 mai, il y aura réunion mensuelle des membres de l'exécutif à 2 h. p.m. chez M. et Mme Albert Dupuis. Tous les membres sont priés d'être présents.

La fête des Mères

C'est le dimanche 10 mai que les Canadiens fêteront les mères. Les jeunes ont préparé un beau programme varié, spécialement approprié pour cette circonstance. Il y aura un beau prix d'entrée. Un succulent goûter sera servi, suivi par une "sauterie" accompagnée par un orchestre réputé. Tous sont cordialement invités. Venez en foule.

Va-et-vient

Mme Oliva Lavertu est revenue d'un très beau voyage de deux mois dans l'Est. C'était la première fois qu'elle y allait. C'est dire qu'elle en est revenue très enchantée surtout de sa visite dans les villes de Québec et Montréal. A Halifax, elle rendit visite à ses fille et gendre, M. et Mme Jerry Sarabin, de l'Aviation Royale Canadienne à la base de Greenwood, N.-E.; à ses oncles et tantes de Québec, Charny et Breakyville; aux familles Elizée Lavertu et Reimmeitz et d'autres parents et amis, à la Rév. Sr St-Maurice, du couvent des Ursulines de Loretteville, puis à Montréal et Ottawa.

M. et Mme Walter Houle sont allés passer une fin de semaine à Spiritwood où résident deux des fils de M. Houle.

Collège St. Mary

M. W. Smitwick a présenté à M. l'abbé C. Tremblay, de la part du "Catholic Married Couples", un chèque de $500.00, représentant les profits obtenus des représentations de leur programme varié, donné dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, récemment.

Décès

Les funérailles de M. Alfred-E. Bellehumeur eurent lieu dans la cathédrale du Sacré-Coeur le 22 avril, au milieu d'une grande foule de parents et d'amis de tout le district de Prince-Albert. Mgr J.-A. Boucher, curé, officiait.

Le défunt, âgé de 57 ans, laisse dans le deuil son épouse, Mme Adelina Bellehumeur, de Prince-Albert; deux filles, Mmes V. Mackie, de Prince-Albert, et C. Lajeunesse, d'Edmonton, Alta; un fils, Joseph; sa mère, Mme Clara Bellehumeur, de Prince-Albert; trois frères, Horace, de Briarlea, Raymond, de Hoey, et François, de Prince-Albert; cinq soeurs, Mmes A.-F. Agarand, de Carrot River, J.-E. Caron, de Welland, Ont., J. Carrière, de Storthoaks, Denise, de Courtney, C.-B., et Cecilia, de Prince-Albert, et quatre petits-enfants.

Son père et un frère, Léo, l'ont précédé dans la tombe en 1929.

Le salon funéraire de Prince-Albert avait charge des arrangements.

Funérailles de Mme A.-M. Arcand, de Titanic, le samedi 18 avril

TITANIC — Le dimanche 12 avril est décédée à New Westminster, C.-B., Mme Anne-Marie Arcand, de Titanic, une journée seulement après son arrivée là-bas. C'était la première fois que Mme Arcand quittait la Saskatchewan depuis son arrivée au Canada, il y a 66 ans. C'est en effet en mars 1893 qu'elle laissait le village de Pouillée-les-Coteaux, Loire Inférieure, France, à l'âge de 20 ans, avec son père, M. Jean Dupont, qui s'établit sur une terre dans la région qui est devenue depuis Titanic.

L'année suivante, elle épousa un fermier du voisinage, M. Napoléon Arcand. Elle eut à souffrir toutes les privations de la vie des pionniers de ce temps-là, tout en élevant une famille de huit enfants dont six lui survivent: trois fils, Gaspard, Fernand et Berchmans, tous de Titanic, et trois filles, Rose (Mme Lucien Demers), de Delmas, Sask., Angèle (Mme Charles Krack), de Prince-Albert, et Jeanne (Mme Laurent Dumont), de New Westminster, C.-B. Une fille, Eugénie, est décédée en 1912 et un fils, Léon, en 1949. Son mari la précéda dans la tombe en 1944.

La défunte laisse aussi 24 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mme Julienne Arcand, de Titanic, et Mme Rose Godard, de Klymath Falls, Oregon, E.-U.; un beau-frère, M. Albert Arcand, et une belle-soeur, Mme Marie-Rose Perron, tous deux de Prince-Albert, Sask., et de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle fut exposée en chapelle ardente à la demeure de son fils, Berchmans, où un très grand nombre de ceux qui l'avaient connue vinrent prier.

Les funérailles eurent lieu le samedi 18 avril en l'église paroissiale. M. l'abbé Gilles Aumont fit la levée du corps et célébra aussi la sainte messe. L'enterrement se fit dans le cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. Arsène et Marcel Fiolleau, Dominique Mariani, Arsène Mercereau, Robert Paul et Armand Rio. M. Gustave Mercereau portait la croix.

L'église a été remplie à pleine capacité. Près de cinquante autos formaient le cortège funéraire, ce qui prouvait l'estime de tous pour la défunte qui était reconnue pour sa charité. C'est toujours vers elle que tout le voisinage accourait, soit à l'occasion d'une naissance ou l'ensevelissement des morts au temps lointain où il n'y avait pas d'hôpital local. Elle fut aussi une épouse et une mère modèle et, après la mort de son mari, elle a toujours été la bienvenue chez ses enfants.

Départ

M. et Mme Joseph Rio et leurs enfants, de Saskatoon, sont venus dernièrement en visite chez leurs parents, M. et Mme B. Rio. La famille J. Rio quitte Saskatoon pour aller résider à Camp Borden, Ontario.

Spiritwood

Mariage

Le samedi 18 avril, M. l'abbé G. Timmermans bénissait le mariage de Mlle Léa Gaboury, fille de M. et Mme Eddy Gaboury, de Spiritwood, avec M. Philippe Poulin, fils de M. et Mme Arthur Poulin, de Léoville. M. l'abbé Roland Gaudet, curé de Léoville, assistait au choeur.

M. Maurice Chalifour, cousin du marié, et Mlle Thérèse Gaboury, soeur de la mariée, étaient témoins. M. Leblanc et Mlle Poulin étaient garçon et fille d'honneur.

Le diner fut servi chez les parents de la mariée et le souper et la soirée eurent lieu à Léoville.

Baptêmes

Hugh Alexander Timmy, fils de M. et Mme Neil McMillan. Parrain et marraine, Neil Charlebois et Lilianne Brunet.

Ruben-Georges, fils de M. et Mme Georges Sarrazin. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Sarrazin.

Branda Lee Grace, fille de M. et Mme Dick Marin. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Marin.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de Spiritwood eut lieu récemment. M. l'abbé G. Timmermans ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue.

Les rapports présentés démontrèrent que les activités de la Ligue au cours de l'année 1958-59 furent très satisfaisantes et remplies de succès.

La présidente, Mme I. Doucet, remercia toutes les dames pour leur coopération. Mme Bill Doucette remercia la présidente au nom de tous les membres de la Ligue pour son dévouement envers la Ligue.

L'élection des officières donna le résultat suivant: présidente, Mme A. McMillan; 1ère vice-présidente, Mme C. Marin; 2e vice-présidente, Mlle Rita Doucette; secrétaire, Mme Neil McMillan; trésorière, Mme M. Charlebois.

L'heure musicale

Vendredi dernier, un grand nombre de parents et d'amis se rendirent au couvent pour assister à l'heure musicale, donnée par les élèves de la Rév. Sr Benoit et qui remporta un grand succès. La salle du couvent était remplie à capacité.

Le programme varié comprenait du piano, du violon et de l'accordéon. Le "Glee Club" de l'école séparée prêta son concours et le petit lapin, la petite tortue et leurs partenaires firent rire plusieurs fois. Félicitations à Soeur Benoit et tous ses élèves.

Çà et là

La collation des diplômes à l'école séparée aura lieu le dimanche 10 mai. Tous sont bienvenus.

Mlles Denise et Isabelle Levasseur étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Ernest Levasseur, dernièrement.

Bienvenue à M. et Mme Maurice Clouthier et leurs enfants qui vinrent s'établir dans la paroisse. M. Clouthier travaille à l'entrepôt à grains avec M. E. Dickson.

Bienvenue à la Rév. Sr Marie-Ignace qui est arrivée de St-Hyacinthe, P.Q., pour aider les maitresses des grades supérieurs. Ses parents, M. Charles Papen, gérant du poste CFNS, et Mme Papen, sont venus la voir.

M. et Mme Henri Renaud et leur famille se sont installés dans la maison de M. Eddy Gaboury, du village.

M. et Mme Edouard Marin et leurs enfants étaient en visite chez leur mère, Mme Louis Marin et chez Mme Boris Sodorik.

Malades

Furent patients à l'hôpital local: MM. Aristide Bourassa, Ernest Sarrazin et Wilfrid Turgeon, Mmes Mathias Sarrazin, Rosaire Gagné et Paul Bonneau et les jeunes Branda Lee Marin et Audrey Doucette.

Avis

La nouvelle correspondante, Mme Neil McMillan, apprécierait beaucoup la collaboration de ceux qui auraient l'obligeance de lui faire parvenir les nouvelles qu'ils désirent faire paraitre dans le journal.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Théodore Martin, de Storthoaks, étaient de passage chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet.

M. et Mme Antoine Larrivée allèrent passer quelques jours chez leurs enfants, de Regina.

M. et Mme Jean Charles et leurs enfants, de Bender, rendirent visite à MM. et Mmes Arthur et Alfred Charles.

M. Jos. Charles, de Belleview, visita également ses frères et belles-soeurs.

M. Lionel Larrivée, de Regina, était en visite chez ses parents, en fin de semaine.

M. Emile Baudu, de Kipling, fut transféré à Portage-la-Prairie comme contremaitre sur le chemin de fer du Canadien National.

Naissances

M. et Mme Walter Wyporowich (Clara Jacques) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, David-Adrien, né le 22 avril à l'hôpital de Wawota.

M. et Mme Edouard Deschambault (Patsy Lamontagne) sont les heureux parents d'un fils, né le 15 avril à l'hôpital de Kipling.

Lac Pelletier

Soirée

Une petite soirée fut organisée le dimanche 19 avril pour fêter l'ouverture de la nouvelle église. Les dames de la paroisse ont chanté plusieurs chansons, ainsi que M. A. Monette. Les enfants d'école, dirigés par Mlle Bandet, ont également chanté. Plusieurs ont aussi récité d'intéressants morceaux littéraires.

M. A. Pelletier a dit quelques mots pour l'occasion et M. le curé a montré des vues prises lors de la construction et chacun a pu se voir sur l'écran.

M. Paul Alary était le maitre de cérémonies. La soirée s'est terminée par un goûter servi par toutes les dames de la paroisse.

Çà et là

Un comité des Dames de l'Autel fut réorganisé le mardi 21 avril, Mme Paul Alary fut nommée présidente; Mme Elphège Laverdière, vice-présidente et Mme Lucien Laverdière, secrétaire. Plusieurs sujets ont été discutés durant l'assemblée.

Mmes Georges Pellerin et J. Reideger sont de retour à la maison après un séjour à l'hôpital.

Mme A. Hamel et sa petite fille, de Bellegarde, étaient en visite chez Mme Jos. Dumesnil, soeur de Mme Hamel, la semaine dernière.

M. l'abbé B. Adée, de Meyronne, était en visite au presbytère, la semaine dernière.

M. Jos. Vermette est revenu dans la paroisse après avoir passé l'hiver dans l'Est.

Des mots forts et empreints de mépris indiquent généralement une cause faible.

Victor HUGO.

Gravelbourg

Çà et là

Le dimanche 20 avril, il y eut soirée canadienne organisée au profit des terrains de jeux. Dix-neuf organisations contribuèrent à ce grand succès. La soirée débuta par un souper à la dinde et au jambon. Un bingo fut organisé par le Club Lion. Il y eut aussi "magasin de campagne", ainsi que vente de vêtements usagés. Le tout se termina par une danse folklorique. Une somme de $480.00 fut réalisée.

MM. Martin Charbonneau et Joseph Bélisle, de Vancouver, C.-B., sont venus sur leurs fermes pour le temps des semences.

M. et Mme Marc Rioux, de Dauphin, Man., sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Henri Forest.

M. Armand Bouffard, de Californie, E.-U., est en visite chez des parents et amis.

Le dimanche 3 mai, il y aura début officiel des travaux du Pavillon Youville. Aussi le même jour aura lieu la remise des diplômes aux 23 finissantes du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg.

St-Brieux

Çà et là

M. et Mme H. Fradette, d'Oak Park, Minnesota, sont venus faire un tour sur leur ferme. M. Massé, père de Mme Fradette, est retourné avec eux.

Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., est allé chercher sa nouvelle automobile "Dodge" à Windsor et continuera ensuite en province de Québec pour visiter ses parents.

Le R. P. Charret, P.S.M., de Tisdale, remplace le R. P. Rivard durant son absence.

Mme W. Vandall s'est rendue à Winnipeg avec M. et Mme Fradette pour visiter son fils, Alfred, et sa famille.

Mlle Lorette Hamonic, garde-malade diplômée et hôtesse de l'air pour Air-Canada à Montréal, était en visite chez ses parents, M. et Mme Jules Hamonic, pour quelque temps.

Soirées-surprises

A l'occasion du départ de M. et Mme Peter Baran et de leur fils pour Ogema, une vingtaine de dames se réunissaient chez Mme Baran, le 13 avril, pour une veillée-surprise. On joua aux cartes au cours de la soirée qui se passa agréablement. Un joli cadeau fut présenté à l'héroïne de la fête. Un délicieux goûter fut servi.

Le même soir, les hommes se réunissaient chez M. Lawrence Harmon pour fêter M. Baran. Une bourse lui fut offerte.

Une soirée organisée par les amis de MM. Harold et Omer Baran eut lieu à la salle paroissiale.

Malades

Prompt rétablissement à tous ceux qui sont retenus chez eux par la grippe, ainsi qu'au jeune Alain Lavoie, à M. Gaston Rallon et à Mmes A. LeJan et F. Martin, hospitalisés à Melfort.

Saskatoon

Rapport annuel

Au début d'avril, le Conseil de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens compila ses rapports annuels. L'année 1958-59 fut un succès spirituel et financier. Mlle Marie Perron, trésorière, donna le rapport financier.

Mme Raymond Georget, présidente du comité spirituel, rapporta que durant l'année la Ligue avait offert cinq messes pour membres vivants, cinq pour membres et parents défunts et deux bouquets spirituels; que le chapelet avait été récité en groupe deux fois à l'occasion des fêtes du St-Rosaire et de l'Immaculée Conception; que trois causeries ayant pour sujet "La sainte Vierge" avaient été données par le dévoué directeur; que treize membres avaient suivi une retraite fermée à Queen's House; que la présidente diocésaine, Mme J. P. Leier, avait présenté des vues et donné une causerie au sujet de son pèlerinage à Lourdes.

Mme T. Préfontaine donna son rapport sur l'éducation. Un don de $5.00, donné pour le "National Scholarship", fut offert à l'Académie de Sion et un prix, à l'élève de l'Académie qui avait obtenu les plus hauts points en composition française en mai 1958.

Mme Gérard Phaneuf, présidente du comité de citoyenneté, déclara dans son rapport que les membres aidèrent à la clinique pour donneurs de sang, à la journée des coquelicots et à la Plume Rouge; que trois membres très actifs se dévouaient envers les aveugles du "Canadian National Institute for the Blind"; que les membres aidèrent à nettoyer le séminaire Pie X et la maison de retraite; qu'ils organisèrent une fête pour les personnes âgées de l'hospice Ste-Anne; qu'ils donnèrent 30 heures de travail pour activités récréatives et plus de 200 heures pour d'autres activités.

Mme Roger Dupuis, présidente du comité de publicité, dit que 18 membres reçoivent le journal "Canadian League" dédié spécialement aux membres de la Ligue; que plusieurs articles au sujet de la Ligue parurent dans le journal local et dans **La Liberté et le Patriote**. Au nom du Conseil de la Ligue des Sts-Martyrs-Canadiens, les membres offrent leurs sincères remerciements pour la publicité au sujet de la Ligue et surtout au journal **La Liberté et le Patriote**.

Mme A. Couture, présidente du comité d'activités sociales, rappela dans son rapport que les dames avaient visités les malades; que 500 livres de linge usagé avaient été envoyées aux pauvres et aux missions; qu'une fête pour Noël avec cadeaux, goûter, jeux et programmes avait été organisée pour 63 élèves sourds-muets; que plusieurs nouveaux paroissiens, établis à Saskatoon au cours de cette période, avaient été visités.

Mme S. du Chalard, en charge du comité d'immigration, fit connaitre l'aide accordée à trois immigrants pour obtenir leur certificat de citoyenneté, les visites faites aux nouveaux Canadiens et comment les membres étaient venus en aide à ces personnes pour leur trouver du travail.

Mme Aimé Loiselle, présidente du comité d'organisation, rappela que la Ligue comprenait 42 membres et encouragea toutes les dames de la paroisse à faire partie de cette Ligue.

Mme Léonard Benoit donna ensuite son rapport et dit que les lettres avaient été envoyées aux gérants des postes de radio et que des interviews avaient eu lieu avec ces mêmes personnes, soit pour félicitations ou commentaires. Elle ajouta que Mme H. Cyr et Mlle A. Ouellet s'étaient occupées du sanctuaire; que deux groupes de dames avaient aidé à nettoyer l'église; qu'au début de mai 1958, les dames avaient fourni beaucoup de leur énergie à l'occasion de la campagne pour fonds destinés à la paroisse; qu'au mois de juillet lors de la tournée du Conseil Canadien de la Coopération en Saskatchewan, les dames avaient servi un banquet à la mode canadienne-française; que les dames aidèrent à servir le goûter aux soirées des Canadiens français.

L'exécutif élu pour l'année 1959-60 sont: directeur, M. l'abbé B. de Margerie; présidente, Mme F. Altrogge; 1ère vice-présidente, Mme G. Phaneuf; 2e vice-présidente, Mme Henri Marcotte; 3e vice-présidente, Mme Y. Paradis; secrétaire, Mlle Marthe Henriet; trésorière, Mme Raymond Marcotte.

L'exécutif désire remercier tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre aux activités de la Ligue.

Ponteix

Çà et là

Mgr A. Knauff, P.D., de Shaunavon, Mgr. A. Roy, P.D., de Gull Lake, MM. les abbés F. Ducharme, de Coderre, G. Laprise, de Frenchville, et B. Roy, de Dollard, ont rendu visite à Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., curé.

Mme Robert Hébert et ses quatre enfants, de St-Albert, Alta, ont visité leurs parents et grands-parents, M. et Mme Henri Bégin.

M. et Mme Ernest Béliveau, de Moose Jaw, ont rendu visite à des parents et amis.

La dernière partie de cartes au profit de l'église, qui a eu lieu le 12 avril, a rapporté la somme de $963.55. Les organisatrices de cette partie de cartes remercient les généreux donateurs et tous ceux qui ont aidé à faire un succès de cette soirée.

Décès

Le dimanche 12 avril s'éteignait doucement à l'hôpital Gabriel M. Hubert Blanchard, de Ponteix, à l'âge de 78 ans et 9 mois, après quatre ans de maladie endurée courageusement.

M. Blanchard naquit à Hautfays, province de Luxembourg, Belgique, le 5 juillet 1880. Il épousa Mlle Marthe Delvenne le 24 mars 1908. En 1910, M. et Mme Blanchard vinrent au Canada et s'établirent à Antler. En 1913, ils vinrent demeurer à Vanguard. En 1916, ils déménagèrent sur une ferme, à Ponteix, et en 1948, ils se retirèrent au village.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre enfants, Georges, de Vancouver; Mme Tessier (Simone), Mme St-Cyr (Ghislaine) et Robert, de Ponteix; 15 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 15 avril dans l'église de Ponteix. Le service fut chanté par Mgr L. Lussier, P.D., V.G., curé, assisté de MM. les abbés M. Minne et B. Adée, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs furent MM. Henri Stringer, Léon Tinant, Victor Godener, Louis Picray, Georges Roberge et Rémi St-Cyr. Un petit-fils du défunt portait la croix.

Assistaient aux funérailles: M. Georges Blanchard, de Vancouver, MM. et Mmes D. Delvenne et H. Claus, de Pipestone, Man., M. et Mme Lucien Renaud, de Redvers, Mmes Blanche Copet, Blanche Gofflot et Cécile George, d'Antler, MM. et Mmes Antoine Therrien et Roger Hamel, de Nelson, C.-B., Mme J. Chorel, MM. et Mmes André Palmier, Fernand Chorel et Rodrigue Chorel, de Laflèche, et M. Jules Tessier, de Lisieux.

Remerciements

Mme Marthe Blanchard et sa famille tiennent à remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, assistance aux funérailles, etc. Ils remercient particulièrement les religieuses du couvent et de l'hôpital.



Vivent les sports! Vive la jeunesse!

(Pour tous les jeunes de 16 à 30 ans et les autres qui se sentent encore jeunes.)

— Alors, c'est entendu que les filles aussi pourront aider? demande Marie.

— Bien sûr! Les gars piochent, les filles râtellent. Et puis, quand ça ne serait que pour divertir les gars avec vos babillages! Comme Monique, par exemple. La dernière fois, elle avait plus d'ampoules sur la langue qu'aux mains. Ha! Ha!

Et Paul se sauve en courant pour éviter la pluie de coups qui menace de s'abattre sur lui.

Sur ce, les jeunes se dispersent par petits groupes. Laurent, Claude, Monique, Lucien, Paul, Claudette, Louis et Josette s'en vont en discutant sur le fameux sujet qui les intéressent tous vivement depuis quelque temps. C'est qu'ils viennent d'assister à une réunion fort intéressante. Depuis quelques semaines, ça se parlait dans la ville, parmi la jeunesse et voilà que ça se concrétise. Les jeunes auront leur club de tennis enfin!

A la réunion, on a discuté la constitution élaborée par les six membres du comité, élus à une réunion précédente. Tous sont enthousiasmés. Il semble que vraiment ça va marcher.

Toutefois, Louis a l'air sombre encore et Lucien, qui s'en aperçoit, lui en demande la cause:

— Vous savez comme moi qu'il n'y a qu'un court de nettoyé encore. D'accord, on a fait ça en deux samedis, ce qui n'est pas si mal. Mais les deux autres courts! C'est encore les mêmes qui vont s'en occuper. Je pense moi que la plupart peuvent consacrer deux heures par semaine pour aider à nettoyer le terrain. On est plus en forme pour étudier après ce bon exercice.

— Quant à ça, répond Josette, je suis de ton avis. Et samedi prochain, il faudrait être une trentaine au lieu de dix ou quinze. Que les filles apportent une petite collation, que les gars fournissent les liqueurs et voient à ce qu'il y ait suffisamment de pioches et de râteaux pour tout le monde tel qu'entendu. C'est bien la meilleure solution.

— Oui, tu as raison, fait remarquer Claudette. C'est plus encourageant de travailler ainsi en équipe.



— Moi je vote pour qu'on ajoute quelque chose encore.

— Quoi donc?

— Des chansons!

— Ah! ça c'est bien Paul, dit en riant Josette. J'aurais dû y penser. L'idée est très bonne. Qu'en dites-vous les autres?

— L'idée n'est pas seulement bonne, mais excellente. Et Claude siffle "Chanter en travaillant . . .".

Josette, Monique et Claude arrivent bientôt à la maison. Un peu plus loin, les autres se séparent et chacun entre chez soi en songeant qu'il y a bien du travail à faire encore pour que le club soit sur un pied solide. Mais qu'est-ce en comparaison du plaisir qu'on aura à jouer ensuite?

Les cartes de membres sont en vente déjà: $5.00 pour les travailleurs, $3.00 pour les étudiants. Maintenant, il faut absolument qu'on se donne la main, pour préparer le terrain afin de commencer à jouer à la fin de mai.

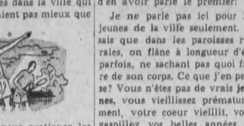
Lucien pense: "J'espère que nos aînés, qui venaient jouer il y a quelques années, viendront nous encourager, peut-être par leurs conseils et quelques directives. Parce qu'il n'y en a pas beaucoup qui savent jouer parmi les nouveaux.

Claudette, de son côté, fait déjà des plans pour l'an prochain. "Si ça va bien cette année, peut-être que l'an prochain ou pourra pratiquer d'autres sports sur le terrain — ballon-panier, balle au camp, ballon-volant, etc. Dans une ville peuplée de jeunes telle que la nôtre, il n'y a pas d'excuse pour qu'on aille ailleurs se récréer.

* * *

Mais de quels jeunes et de quelle ville s'agit-il ici? Cette année, un mouvement de jeunes de St-Boniface a décidé de remettre sur pied un club de tennis. Le court qui ne servait plus depuis deux ou trois ans menaçait d'être démolli.

Pensez donc, il y a une centaine de jeunes dans la ville qui ne demanderaient pas mieux que



de se réunir pour pratiquer les sports ensemble. Quelques-uns plus décidés et plus convaincus du bienfait que procurent les sports ont résolu de mettre en branle un club de tennis. Et ma foi, les jeunes ont répondu à leur appel avec enthousiasme. Ce que je viens d'écrire est un résumé de ce qui s'est fait et de ce qui reste à faire.

* * *

Il y a une leçon à tirer de tout cela: quand les jeunes savent se donner la main, les résultats sont épatants. Une idée germe dans votre tête. Par exemple, vous voudriez bien qu'on lance un club sportif, disons pour les jeunes de 16 à 25 ou 30 ans. Alors, pourquoi ne pas en parler à un gars, une fille ou quelques-uns qui ont l'esprit d'initiative nécessaire pour lancer l'affaire?

Si vous avez une envie folle de jouer au tennis, au ballon-volant, au badminton, etc., cet été, n'hésitez plus. Parlez-en et vous verrez que vous n'étiez pas le seul ou la seule à avoir cette idée. Mais vous aurez le mérite d'en avoir parlé le premier!

Je ne parle pas ici pour les jeunes de la ville seulement. Je sais que dans les paroisses rurales, on flâne à longueur d'été parfois, ne sachant pas quoi faire de son corps. Ce que j'en pense? Vous n'êtes pas de vrais jeunes, vous vieillissez prématurément, votre coeur vieillit, vous gaspillez vos belles années de jeunesse et la vie ne vous sourit guère.

Allons, du cran! De l'enthousiasme! Pour les jeunes qui sont capables de s'emballer, de s'émerveiller, de s'organiser, pour les jeunes qui sont "jeunes", tous les jeux sont intéressants! S'organiser, . . . cela suppose des clubs, des équipes, des tournois aussi, entre équipes, entre paroisses.

S'organiser, ça demande un effort, du travail, de la coopération. C'est tellement plus simple de ne rien faire du tout. Holà! Secouez-vous. Moi je vous dis que c'est tellement plus agréable de participer soi-même à quelque chose . . . d'apprendre à recommencer ou à se reprendre, de former ainsi sa volonté, de vivre une belle vie de jeunesse dont les loisirs sont employés gaiement et sainement.

Sur ce, je vous dis aurevoir et bonne chance!

Amicalement,

Cousine JOSETTE.

Les "cousins" écrivent . . .

Chère cousine Josette,

J'ai bien reçu votre prix, le livre "Silvie avait raison", et je l'ai bien aimé. C'était un grand honneur pour moi d'avoir gagné. Je suis de St-Boniface, mais pour l'année scolaire, je vais à Prud'homme, au couvent de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Je suis originaire de Normandie, France, mais j'aime bien le Canada quand même.

Votre cousine très reconnaissante,

Marie-Claude DURAND,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

Comment allez-vous? Je suis bien. Je vais à l'école de Prud'homme qui est à vingt milles de la maison. Grand merci pour le beau livre que j'ai gagné. Je ne m'attendais pas à ça du tout. Tout à coup un jour, je regarde le journal et j'ai vu mon nom. Que j'étais surprise et contente!

Je n'ai pas commencé à lire le livre, mais je vais le faire bientôt.

J'espère que vous aurez d'autres concours afin que je puisse y prendre part. Merci encore pour le beau livre.

Une cousine affectueuse,

Muriel BENARD,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

Merci beaucoup pour le beau livre que vous m'avez donné. J'aime bien lire des livres d'histoire. J'espère que je gagnerai encore dans un concours. J'aime bien le "Coin des Jeunes" dans **La Liberté et le Patriote.** Encore une fois, un grand merci pour le beau livre d'histoire.

Une cousine qui vous aime bien.

Denise PAINCHAUD,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

Je suis bien content du très beau livre que vous m'avez envoyé et je ne sais trop comment vous remercier. J'ai bien hâte de le lire. Mon frère, Normand, a déjà commencé.

Je veux vous dire que je vais faire mon possible pour gagner un autre prix.

Votre petit cousin,

Ronald RIVARD,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

Je suis très heureux d'avoir été un gagnant. Je vous remercie beaucoup. J'aime bien le titre "Pierre Radisson". Aurevoir, cousine Josette.

Votre petit cousin,

Philip LALIBERTE,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

Comment allez-vous? Je vais bien. Je vous remercie du beau livre "Les frères LeMoyne relèvent le gant". Il est très intéressant.

De votre cousin,

Guy BARIL,
Prud'homme, Sask.

Chère cousine Josette,

Comment allez-vous? Je suis bien. Je vous remercie beaucoup pour le livre d'histoire que vous m'avez donné. Je le lirai quand j'aurai le temps. J'imagine qu'il sera très intéressant.

Votre cousin,

Francis WOJCIK,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

Comment ça va? Ici tout va bien. J'aime bien le livre que vous m'avez envoyé. J'espère gagner encore. J'ai commencé à le lire et il est très intéressant.

Votre petite cousine,

Carmelle BANDET,
Prud'homme, Sask.

Lettre aux jeunes

Les lettres continuent de m'arriver d'un peu partout, St-Boniface, St-Adolphe, Willow-Bunch (ça c'est du nouveau), Lorette, etc. Les réponses aux questionnaires sont très souvent accompagnées d'un petit mot gentil, ce qui me fait bien plaisir.

Hâtez-vous les autres si vous voulez participer au tirage . . . car le 8, la semaine prochaine donc, les noms des gagnants paraîtront dans le journal. Ce qui veut dire que le plus tard mardi matin, toutes les lettres devront être rendues.

Le mois de Marie commence aujourd'hui. Je suis bien sûre qu'à l'école, vos maîtresses n'ont pas manqué de vous en parler. J'espère que vous serez nombreux aux exercices du mois à l'église de votre paroisse.

Amicalement,

Cousine JOSETTE.

P.S. Avis à tous, spécialement aux jeunes cousins de Somerset: mon adresse est: Cousine Josette, a/s La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

C. J.

Savez-vous?

1.—Quel était le nom du boeuf sacré chez les Egyptiens?

2.—Où est publié le journal "Le Droit"?

3.—Quelle fleur est l'emblème de la France?

4.—En quelle année fut érigée la statue de la Liberté, à New York?

5.—Quel nom donne-t-on aux animaux qui se nourrissent d'insectes?

6.—Qe quel état américain la ville d'Annapolis est-elle la capitale?

7.—Où demeure le président de France?

8.—Qui a fondé l'Académie française?

9.—Dans la mythologie, qui était le dieu de la guerre?

10.—Quelle est la devise de la province de Québec?

REPONSES

1. Apis; 2. A Ottawa; 3. La fleur de lys; 4. 1886; 5. Insectivores; 6. Maryland; 7. A l'Elysée; 8. Le cardinal Richelieu; 9. Mars; 10. Je me souviens.

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 16

Images de Marie Pignal



1. Le temps de porter l'Enfant-Jésus au Temple pour la cérémonie rituelle était arrivé. Chaque fils premier-né étant chez les Hébreux la propriété du Seigneur, le père devait racheter son fils en versant 5 sicles, la mère devait se soumettre aux rites de la Purification. Voici Joseph achetant 2 colombes, pour le sacrifice prescrit.

2. Marie présente son fils au prêtre. Cette offrande du fils premier-né commémorait le souvenir qui avait décidé le Pharaon à laisser partir les Juifs captifs en Egypte: la mort subite de tous les fils aînés des familles égyptiennes tandis que les Juifs étaient épargnés.



3. Les cérémonies rituelles étant accomplies, Marie et Joseph gagnaient la sortie, lorsqu'un vieillard les arrêta. Il s'appelait Siméon. Une grâce spéciale de clairvoyance lui désigne le bébé que portait Marie comme le Messie attendu par Israël. Il prend l'Enfant et se met à louer Dieu en termes prophétiques.



4. Puis regardant Marie, il lui prédit quelles souffrances atteindront son coeur de Mère et l'associeront au sacrifice de Jésus, qui sera parmi les hommes "comme un signe de contradiction". C'est-à-dire qu'il sera à l'incompréhension, à la haine de ceux dont la vie est coupable.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Joseph-P. Guay,** magasin de chaussures, 196, avenue Provencher, St-Boniface.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

A un cheveu de la mort et à un cheveu d'une coupe

Il y a quelques années, dans la rude ligue junior du Québec, disparue depuis comme tant d'autres ligues junior, un joueur de hockey du nom de Bowman faisait l'objet des grosses manchetttes des journaux. Non pas parce qu'il avait compté six buts dans la même joute, mais parce qu'il reposait sur un lit d'hôpital, victime d'un coup de hockey sur la tête. Son assaillant, que nous ne nommerons pas mais qui évolue aujourd'hui dans la ligue Nationale, fut suspendu pour une saison, et Bowman accrocha ses patins pour la vie. La blessure avait été assez sérieuse pour entrainer ce jeune athlète à un cheveu de la mort et, au moment ou il était réconcilié avec l'idée de ne plus jouer au hockey, Bowman se vit offrir un poste dans l'organisation du club de hockey des Canadiens. Il commença sa nouvelle carrière d'instructeur avec un club juvénile, dans une ligue organisée de Montréal, fit bientôt partie de l'organisation du Canadien junior, et depuis trois saisons on le retrouve à chaque fin d'année plongé au plus fort de la lutte pour la coupe Memorial.

Parlant un français qu'il a appris à Montréal, Bowman vient dans l'ouest tenter l'impossible: gagner la coupe que les experts ont déjà concédée aux Braves de Winnipeg. Au moment ou nous écrivons ces lignes les deux clubs sont sur un pied d'égalité et, pour peu que la série se prolonge, il se pourrait fort bien qu'ils jouent jusqu'à la mi-mai. Cela ne fait pas l'affaire des joueurs qui sont aux études, mais si les experts ont raison les Braves devraient renvoyer à leurs livres les jeunes joueurs de Peterborough qui, en tout premier lieu, n'avaient aucunement le droit de tromper les prévisions des connaisseurs en battant le St-Michaels, puis les enfants chéris du Canadien de Montréal, le Canadien junior de Hull. Mais Bowman est un non-conformiste et il n'y a rien qui ne lui ferait plus plaisir que de causer une autre surprise et de gagner cette fameuse coupe. Ce serait la première fois dans l'histoire de la petite ville de Peterborough qu'un tel incident se produirait. L'aimable Scotty songerait probablement à se présenter ensuite comme maire de la ville.

A l'occasion du 1er mai nous n'entreprendrons pas de discuter le combat, si combat il y a, entre Floyd Patterson et Brian London. Nous ne connaissons à peu près rien de cette affaire et, comme des millions d'autres nous suivrons cette rencontre sur notre écran de télévision. Espérons, pour les commanditaires, que Patterson ne fera pas subir à London le sort qu'on lui prédit: il y aura alors peu de place pour les annonces commerciales. Qu'arrivera-t-il si c'est London qui surprend le champion? A-t-on songé à celà?

Tandis que Patterson et London échangeront des coups, le mélancolique Yvon Durelle va poursuivre son entrainement. Durelle doit se demander pourquoi c'est lui qui doit faire tous les frais de la prochaine rencontre entre lui et Moore, et les gens sérieux se demandent dans quel genre de guêpier ce brave Yvon est tombé. C'est lui qui a rendu la bataille intéressante et c'est lui qui reçoit le moins. Moore ayant attendu vingt ans après la fortune sait monnayer son titre. A cause de cette injustice inqualifiable, et qui frise l'escroquerie, nous souhaitons que cette fois le Canadien triomphe de son adversaire de la manière la plus décisive qui soit, et que ce soit lui ensuite qui réclame le gros bout du bâton.

Toujours au sujet du premier mai, notons que Sugar Ray Robinson vient d'apprendre qu'il ne peut dicter ses lois à tout le monde. Il devra faire face à Basilio. A notre avis Robinson a battu Basilio deux fois, même si les livres de statistiques indiquent une victoire pour chaque homme. Peut-il gagner une troisième fois? Ici aussi nous le souhaitons, mais il faudra bien qu'un jour ou l'autre le temps qui marque tout, se venge de Robinson tout comme il pourrait bien se venger de Moore.

Pourquoi le premier mai? Pour rien, simplement parce que le grand déménagement dont on parle à Moscou, celui des gens libres dans le camp comuniste, ne nous apparait pas encore pour demain.

Encore les Dodgers!

Tandis que les journaux de New-York continuent de lancer la pierre aux Dodgers qui leur ont permis pendant si longtemps d'écrire des chroniques fort intéressantes, l'équipe de Los Angeles poursuit sa campagne pour prouver, statistiques en main, que cette ville est la plus grande ville du monde quand le baseball est concerné. Les assistances aux joutes sont de plus en plus nombreuses, et les joueurs de Wally Alston, un autre homme que les gens de New-York n'aiment pas, occupent la première position dans le classement de la ligue. L'importance des journaux de New-York est grande parce que la majorité des agences ont leurs bureaux dans cette ville, et que les chroniques syndiquées viennent toutes de la métropole américaine. Réduite à une seule équipe, New-York tente de lancer du discrédit sur des gens sérieux qui ont compris que le baseball professionnel était tout autant une affaire qu'un sport. Nous avons, nous aussi, mis du temps à l'apprendre, mais la leçon a porté.

Les Dodgers commencent bien la saison. Ils ne gagneront peut-être pas le championnat. Le pilote Wally Alston a la confiance des dirigeants de l'équipe, et c'est ce qui compte le plus. Les joueurs recrutés par le système des clubs-écoles commencent à rapporter des dividendes et pour peu que la situation continue à s'améliorer, les Dodgers vont non seulement attirer plus de gens que jamais, mais s'assurer en même temps du championnat de leur Ligue. Cependant, si la situation des Dodgers est bonne, celle de leur club de Montréal est moins bonne. Il semble bien que Montréal en est à sa dernière saison dans l'Internationale, les sportifs de cette ville préférant le plaisir d'aller à leur chalet à celui de se rendre au Stadium. Avec un club de champions l'an dernier les Royaux ont perdu de l'argent. Il y a de quoi aussi, quand trois canaux de TV apportent le baseball majeur à la maison.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 2 mai présentera de 11 h. 30 a.m. à 2 h. 30 p.m.: "Les trois mousquetaires", "CF-RCK", "Pépinot" et "Music-Hall" qui mettra en vedette Jacques Famery en duo avec Monique Leyrac dans des extraits de l'opérette "Irma la douce".

Michelle Tisseyre, hôtesse attitrée de la série, présentera également aux téléspectateurs la chanteuse Jane Morgan qui interprétera notamment "Fascination" et "Bambino", les voyants Pierre et Jacques et les danseurs Irène Apiné et Jury Gotshalks dans un pas de deux de Don Quichotte. On pourra aussi applaudir les comédiens Pierre Valcour, Camille Ducharme, Paul Guèvremont, Henri Poitras, Nana de Varennes, Jean Brousseau et Roger Garceau dans un sketch amusant d'André Roche intitulé "1979". Cette émission de "Music-Hall" sera réalisée par Jacques Blouin.

Le dimanche 3 mai, "Radio-Canada Présente" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Film", de 3 h. à 4 h. p.m.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Le Pape donne des partitions musicales à celui qui les empruntait

ROME — Sa Sainteté Jean XXIII a offert les partitions de deux opéras, "Othello" et "Sémiramis", à un musicien de Treviglio, Ottorino Santagiuliana, auquel il était uni il y a trente-huit ans par des liens d'amitié et par une passion commune pour la musique. A cette époque, le Pape actuel prêta à son ami Santagiuliana les deux partitions que celui-ci désirait étudier. Dans la suite, le prêtre et le musicien se perdirent de vue et Ottorino Santagiuliana oublia de restituer les deux documents.

Lorsque le cardinal Roncalli fut élu au Souverain Pontificat et devint le Pape Jean XXIII, le musicien se souvint que dans sa réserve se trouvaient les partitions de "Othello" et de "Sémiramis" et il décida, avec un retard de trente-huit ans, de restituer ces deux documents à leur propriétaire légitime. Jean XXIII, touché par ce geste, a fait expédier ces deux partitions à M. Ottorino Santagiuliana, à qui il a adressé en outre une photographie dédicacée et une lettre dans laquelle il fait part de sa joie à l'évocation des souvenirs communs.

Rome a la même population qu'il qu'il y a 2,000 ans

ROME — La statistique officielle donne à la ville de Rome une population de 2,000,000, soit exactement la même que cette ville avait il y a 2,000 ans. En 1870, Rome ne comptait que 213,000 âmes. C'est cette année là qu'elle devint la capitale de l'Italie unifiée.

Notes agricoles

Enquête nationale touchant la sécurité sur les fermes

OTTAWA — La première enquête à être conduite au Canada, sur le plan national, touchant la sécurité sur les fermes, se poursuivra au cours des deux prochains mois.

En annonçant la nouvelle, M. Jack Whyte, président du Comité de l'Agriculture de la Chambre de Commerce du Canada, rapporte que les 73,000 membres des Clubs 4-H du Canada, apporteront un précieux concours à ce sondage, en signalant les accidents survenus sur leurs fermes. L'enquête, elle-même, est organisée conjointement par le Conseil Canadien des Clubs 4-H, les ministères provinciaux de l'Agriculture, la Chambre de Commerce du Canada, le ministère de l'Agriculture du Canada et la Fédération canadienne de l'Agriculture.

"Présentement, nous ne disposons pas de statistiques suffisantes, a déclaré M. C. A. Douglas, président du Conseil Canadien des Clubs 4-H. Toutefois, nous n'ignorons pas que les accidents sur les fermes, en plus de causer souffrances et graves dommages, sont responsables de sérieuses pertes de temps qui portent atteinte au rendement et au revenu de la ferme. Il est à espérer que des statistiques récentes et précises, touchant le genre, la cause et les répercussions des accidents sur la ferme, encourageront la création de meilleurs programmes de sécurité au Canada."

M. Whyte fait savoir que tous les organisateurs de l'enquête font appel à la collaboration des parents des membres des 4-H, des chefs de file locaux de ces groupes, leur demandant de fournir des informations précises. Un questionnaire couvrira la période du 1er janvier au 31 décembre 1958, et nous espérons être en mesure de publier les résultats de ce sondage, à l'automne prochain.

Les milieux agricoles et d'affaires ont, depuis longtemps, reconnu la nécessité d'une telle enquête, et conviennent que des efforts concertés doivent être faits, en vue de la mise en oeuvre d'un programme national efficace. Bien qu'il existe déjà, au Canada, de tels programmes, qui ont abaissé la fréquence des accidents, on estime qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

* * *

Le barrage d'Altawan

OTTAWA — On a invité des soumissions pour la construction d'un barrage sur le Lodge Creek, en vue d'assurer l'irrigation d'environ 2,400 acres de terre au coeur même de la pire zone de sécheresse de la Saskatchewan, a déclaré l'hon. M. Douglas S. Harkness, ministre de l'Agriculture.

La date limite pour la réception des soumissions est le 14 mai.

Le Lodge Creek prend sa source en Alberta, traverse la Saskatchewan et coule dans le Montana (E.-U.) pour se jeter enfin dans la rivière Milk. Le barrage sera situé à trois milles au sud-est d'Altawan, en Saskatchewan.

En plus de servir à des fins d'irrigation, le réservoir sera utilisé pour l'emmagasinage de l'eau, l'abreuvement du bétail et l'alimentation des cours d'eau; il contribuera également à régulariser la portion canadienne de ce cours d'eau international. Le réservoir aura une capacité de 5,830 pieds-acre.

Le barrage, en terre, aura 55 pieds de haut et 1,150 pieds de long. Il y aura 1,200 pieds de digue. On lui adjoindra une passe-déversoir en béton armé de 60 pieds de large et de 215 pieds de long. On y aménagera un tuyau d'écoulement de 60 pouces en tôle ondulée; le débit en sera réglé par une porte d'amont à coulisse.

Ces travaux seront dirigés par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies.

Les femmes aiment un homme taciturne parce qu'elles croient qu'il les écoute.

Nos Mots Croisés

— No 57 —

HORIZONTALEMENT

1—Tige verticale en métal servant à fermer les châssis.
2—Rendait inutile.
3—Argile rouge ou jaune. — Intérieur et profond.
4—Très petits golfes. — Mienne. — Possessif.
5—Instrument de musique à vent. — Cela. — Négation.
6—Personne qui donne des avis.
7—Volcan de la Sicile. — Viscère double.
8—Adresse. — Vestibules des appartements.
9—Place froide. — Tienne. — Roi de Norvège.
10—Massacres. — Lettre grecque.
11—Conj. — Carte à jouer. — Trois fois.
12—Enlevèrent.

VERTICALEMENT

1—Couvrir de sang.
2—Filet de pêche triangulaire. — Chemin.
3—Sorte de pompe très simple.
4—Déformation du préfixe "ad". — Tronc d'arbre. — Etoffe de laine.
5—Devient gris. — Préfixe signifiant "égalité".
6—Sym. du sodium. — Qui annonce de la gaieté.
7—Latin pour "autrefois". — Grand nombre.
8—Qui ressemble au lin. — Equerre.
9—Levant. — Orner d'une auréole.
10—Amalgame d'étain. — Vrai. — Note de musique.
11—Gouvernement. — Rivière d'Allemagne.
12—Nom de deux vents du nord. — Fabriquent.

SOLUTION DU PROBLEME No 56

Horizontalement: 1. Tiraillèrent; 2. Ilets — Volas; 3. Tine — Eu — Unie; 4. Redressement; 5. En — Mutera — Ss; 6. Cor — Erié; 7. Royal — Anne; 8. Meson — Et; 9. Am — Ridées — Fa; 10. Gel — Esse — Nil; 11. Elan — Liée; 12. Redevanciers.

Verticalement: 1. Titres — Rager; 2. Ilien — Mêle; 3. Rend — Com — Lad; 4. Atermoyer — Né; 5. Is — Eurasie; 6. Est — Lods; 7. Usée — Nés; 8. Ev — Erra — Ee; 9. Roumaines — Li; 10. Elne — Ent — Nié; 11. Nains — Fier; 12. Tsetse — Pâles.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ENVELOPPE AUX CACHETS BLEUS

par MAGALI

NUMERO 3

— Mais c'est absurde! Je ne vous crois pas! ... Voyons, oncle Marc, soyez logique ... Comment Maurice aurait-il choisi ce genre de mort stupide? ... Un revolver? ... Alors qu'il avait à sa disposition son avion et tout le courage dont il disposait pour le mener vers les plus périlleux chemins! ... Allons donc, un homme comme Maurice ne se tue pas avec une balle de revolver!

— A moins qu'il juge ne pas mériter un autre genre de mort, scande le colonel, tout près d'elle à présent.

— Ne pas mériter ...

Micheline fixe cette calme face résolue qui se penche vers elle. L'inquiétude, et peut-être quelque émotion plus profonde, en ont creusé davantage les lignes et accusé les rides. Le colonel Sourdeval avait de l'affection et de l'estime pour le mari de sa nièce. Il le voyait beaucoup surtout depuis que Maurice était au ministère, dans les services où lui-même l'avait fait entrer. Sa brutale disparition l'affecte visiblement.

Mais il y a quelque chose de plus... La gorge de Micheline se serre jusqu'à l'étouffement. Elle y porte les mains comme pour se libérer d'une invisible étreinte.

— Je vous écoute, articule-t-elle, d'une voix qui lui semble étrangère tant elle est dépouillée de ses habituelles vibrations.

— Mon enfant, ce que j'ai à te dire est extrêmement grave... J'ai besoin que tu l'entendes avec ton coeur... avec toute ton intelligence aussi. Ce n'est pas à l'enfant gâtée et capricieuse que tu as été jusqu'ici que je veux parler, mais à une femme, à la veuve de Maurice que l'épreuve peut, doit avoir mûrie.

Micheline reste immobile, figée dans ce grand froid qui vient tout à coup de descendre en elle. Le tremblement qui secouait sa bouche, elle a réussi à le maîtriser, comme elle maîtrise ses nerfs qui voudraient se détendre et éclater dans une bruyante crise de larmes et de gémissements. Ce qu'elle entrevoit est si terrible que la peur qui la paralyse abolit en elle jusqu'à la douleur.

Elle serre les dents, pose sur le colonel des yeux secs et lucides, bien qu'étrangement décolorés:

— Vous pouvez parler, oncle Marc.

Il la scrute, méditatif...

— Tu n'as peut-être pas tout à fait tort, dit-il lentement, quand tu t'accuses d'être pour quelque chose dans le drame. Il est certain que si Maurice avait trouvé en toi la compagne qu'il désirait, si tu l'avais mieux aimé, — excuse-moi de te faire du mal, — bien des choses, sans doute, auraient été évitées. Pourtant tu n'es pas directement en cause. Ce n'est pas pour toi que ton mari s'est suicidé.

— Pourquoi alors? s'informa-t-elle âprement, son regard accroché à celui du colonel.

— Pour son honneur.

Elle n'a pas eu un tressaillement, mais une cendre grise semble s'être répandue d'un seul coup sur son visage aminci.

— Je ne comprends pas, dit-elle froidement.

La voix du colonel scande, implacable:

— Le commandant Foresty n'a pas pu rapporter au Grand Quartier Général des documents intéressant notre défense aérienne dont il avait la garde: c'est tout.

— Ce n'est pas vrai!

Le cri a jailli comme une fusée. La pâle statue s'est enfin arrachée à son calme glacé. Les yeux étincelants, frémissante, elle dévisage la face obstinément close du colonel. Une indignation la met debout, les joues en feu:

— Et c'est vous, oncle Marc, qui osez accuser Maurice... de je ne sais quelle abominable trahison... vous? C'est honteux!

Elle ne se contient plus. Ah! s'il pouvait la voir, cabrée, dans cette révolte de tout l'être, comme il serait payé, cet époux qu'elle a si mal aimé, de tout ce qu'il a souffert par elle!...

Le colonel ne paraît pas offusqué par cet éclat. Au fond de ses yeux gris s'allume une lueur qui ressemble à de la satisfaction.

— Il est normal que tu t'indignes, approuve-t-il, après un temps... Mais les faits sont là.

Il a tiré un papier précieusement conservé dans la poche secrète de sa vareuse. Sous les yeux de sa nièce, il le déplie, tandis que sa main de chef habituée à signer des ordres graves ou terribles, est agitée d'un insolite tremblement.

Médusée, Micheline le regarde faire...

Sur le papier, quelques lignes d'une écriture dont les caractères hardis se chevauchent, dans un désordre qui dit le désarroi profond de celui qui les traça. En dépit de ce détail, Micheline n'a pas pu ne pas reconnaître l'écriture de son mari... Elle penche sur la tragique confidence sa face altérée...

... Maintenant, elle sait pourquoi le commandant Foresty a voulu partir sans ses décorations ... et pourquoi le colonel Sourdeval a respecté sa volonté.

Lorsque Micheline relève cette pâle figure épouvantée qui a remplacé le charmant visage qui souriait à Martial et à la vie, elle voit le colonel debout devant elle ... Et le colonel regarde couler sur les joues blêmes de sa nièce ces larmes silencieuses qui semblent n'effleurer en passant que le marbre froid d'une statue.

Si son coeur s'émeut, il n'en dit rien.

— Je savais bien qu'il ne pouvait avoir trahi, profère-t-elle, avec une douceur obstinée.

— Le résultat est le même, rétorque durement le colonel. Son imprudence a permis qu'un autre trahisse. C'est de cela que Maurice a voulu se punir. Il a bien fait.

Après un silence, il ajoute:

— Ce que je viens de te révéler a été tenu secret. La carrière héroïque de ton mari, tout son passé de droiture et de courage ont assez plaidé auprès de ses chefs pour qu'on ne le juge pas sur cette première faute dont il fut la victime expiatoire. On lui a rendu les honneurs dus à un soldat et on n'a pas voulu que fût ternie sa mémoire. Sa mère, ses proches, tous ceux qui le connurent et l'estimèrent, pourront garder son souvenir intact...

Les prunelles chavirées de Micheline interrogent et s'étonnent.

— Que me vaut, à moi, l'insigne et triste honneur de cette confidence? demande-t-elle, un peu amèrement.

Sans souci de froisser le fragile crêpe blanc de sa trop coquette robe de deuil, le colonel appuie sa paume osseuse sur l'épaule de Micheline. Son regard aigu enveloppe l'harmonieuse silhouette que le vent de l'orage a courbée et semble l'évaluer, comme pour mesurer ce qu'il peut attendre d'elle:

— Parce que Micheline, à présent, il va falloir nous aider...

CHAPITRE II

Il y avait deux mois qu'on avait conduit Maurice au petit cimetière Saint-Jérôme, près de Sauveterre... deux mois que, tous les matins, Mme Foresty en regardant descendre sa belle-fille plus pâle et plus mince dans sa stricte robe noire, attendait l'annonce du départ de celle-ci.

Pourtant, bien que ses malles fussent toujours prêtes, comme si elle était sans cesse à la veille de s'enfuir de ces solitudes, Micheline demeurait.

Jamais, du vivant de son mari, elle n'avait fait un aussi long séjour dans la propriété montagnarde où jadis, elle se plaignait de n'avoir ni confort, ni distraction. Aujourd'hui, elle méprisait ces contingences. Elle mangeait du bout des lèvres, l'oeil absent et le masque crispé, les cuisines savantes que la vieille Anna s'appliquait à lui mijoter sur un coin de son vaste fourneau campagnard, charriait elle-même du puits l'eau nécessaire à sa toilette, et laissait s'accumuler, sur la table du salon, les journaux, les lettres et les télégrammes, après leur avoir accordé un regard rapide, aussitôt déçu.

Quand au brillant cabriolet beige et rouge qui l'avait ramenée de Mégève en une étape, il laissait mélancoliquement au garage se décharger ses accus et se rouiller les commandes.

Les premiers jours, la mère de Maurice s'était montrée fort touchée de cette attitude. Elle ne se fût jamais attendue à cela de la part de sa belle-fille si superficielle, si vaine, jugeait-elle autrefois...

Depuis un court séjour qu'elle avait fait chez son fils, au début du mariage de celui-ci, elle s'était fait une opinion assez défavorable sur ce ménage. Une opinion navrante. Il n'était pas heureux. Cette poupée sans cervelle, égoïste et préoccupée d'elle-même, trop jeune par surcroît, ne saurait jamais être une compagne pour son grave Maurice. Elle avait deviné par la suite, — un coeur de mère ne se laisse pas tromper par les apparences, — les déceptions que sa vie conjugale avait apportées à l'officier et combien il souffrait de cette différence d'âge qui faisait de sa trop juvénile moitié, une enfant gâtée et avide, jamais rassasiée des plaisirs et des hochets de l'existence.

Le désespoir muet de Micheline, ce morne chagrin qui la retenait depuis des semaines dans l'isolement de leur retraite montagnarde finissait, après avoir étonné Mme Foresty, par l'inquiéter sourdement et davantage à mesure que les jours passaient. Que Micheline eût ressenti un choc de la mort brutale de son mari, qu'elle éprouvât des regrets déchirants, voire des remords... cela attendrissait la mère dans cet amour unique, qu'elle avait voué au fils défunt. Mais, que diable, Micheline avait à peine dépassé vingt ans! Elle ne pouvait se terrer indéfiniment dans cette claustration volontaire, dans cette existence rigide, quasi monacale, que ne coupait aucune sortie, aucune promenade, aucune visite.

Des visites... il y en eut une cependant... celle de Martial qui, fatigué de ne recevoir aucune réponse à ses lettres pressantes ni à ses télégrammes, était venu aux nouvelles. Mme Foresty le vit débarquer un jour pilotant un bolide qui faisait un potin infernal et effaroucha toute la basse-cour. Il faut dire que malgré ses huit cylindres, la voiture eut de la peine à arriver en haut du raidillon qui donnait accès à la propriété.

Mme Foresty accueillit sans déplaisir ce bruyant visiteur. Peut-être allait-il arracher Micheline à sa morne dépression?

Or, Micheline refusa systématiquement de recevoir Martial. En vain, sa belle-mère insista-t-elle. Toutes ses objurgations se heurtèrent à l'entêtement crispé de la jeune femme.

— Pourtant, objecta Mme Foresty, en désespoir de cause, vous lui aviez promis votre aide pour je ne sais quelle organisation de club...

Exaspérée, Micheline se tourna vers elle, les mains au ciel:

— De grâce, mère ne me parlez plus de ce garçon, ni de toutes les sottises dont il emplit sa vie! ... Un club! ... J'ai, en vérité, bien d'autres choses en tête... et dans le coeur. L'existence tourbillonnante et vide que j'ai menée jusqu'ici m'écoeure. Je n'en veux plus!

— Vous êtes injuste pour Martial, observait la mère, désolée. Il ne désire que vous distraire, vous être utile...

Brusquement, sans vouloir plus rien entendre, Micheline courait s'enfermer dans son cabinet de toilette. Peut-être était-ce pour dérober aux regards investigateurs de sa compagne ce trouble qui moirait ses yeux et altérait soudain l'impassibilité têtue de son visage?...

— Enfin, que faut-il lui dire? priait encore Mme Foresty, à travers la porte.

— Dites-lui que la Micheline qu'il a connue n'existe plus... et que je ne veux pas le revoir.

... Or, quelques jours après cet incident, à la suite d'un mystérieux télégramme, Micheline bouclait ses malles.

— Mère, je vais à Paris.

Cette décision, encore qu'elle surprît Mme Foresty par sa soudaineté, allégea son inquiétude.

— Voulez-vous que je vous accompagne?

— Oh! non...

Et pour corriger la vivacité de son refus, Micheline ajoutait aussitôt:

(A suivre)





Un déjeuner succulent

S'il est un repas préparé sans enthousiasme et pris par routine, c'est bien le déjeuner! Il suffit cependant d'un peu d'imagination pour rompre la monotonie.

Commencez par un jus de fruit. Puis, un bol de céréales; qu'est-ce qu'il en coûterait pour le garnir de compote de pommes rosées, de tranches de pêches en conserve, de fraises, ou de framboises congelées.

A-t-on déjà essayé de mêler à la pâte à crêpes des pommes coupées fin et mince; cuites à la façon ordinaire et nappées de miel, ces crêpes sont délicieuses.

Les crêpes aux pommes, accompagnées de saucisses rôties sont délectables.

A-t-on pensé à servir des petits pains et des biscuits chauds? On peut servir ensuite des oeufs pochés, brouillés, ou rôtis, accompagnés de succulent bacon canadien.

Si on aime le fromage, on se régalera d'oeufs brouillés ou d'omelette saupoudrés de fromage cheddar râpé ou coupé fin.

Béatification de Mère d'Youville

Gloire et honneur que doit ressentir le Canada entier

MONTREAL — "Au jour même où la communauté qu'elle a fondée célèbre sa fête patronale, Mère d'Youville recevra les honneurs de la béatification. Le jour de sa mort, une croix lumineuse apparut dans le ciel. Le dimanche trois mai, elle apparaîtra elle-même toute glorieuse dans le tableau qui la représentera, à Saint-Pierre, aux yeux d'une foule recueillie.

C'est toute l'Eglise qui se réjouit. Cette puissante vitalité qui, à travers les âges et les différents pays, ne cesse d'engendrer des saints et des saintes entoure l'Eglise de la plus belle des auréoles. C'est tout un peuple qui doit aussi se réjouir plus particulièrement. Est-il, pour un peuple, honneur plus grand et gage plus assuré d'une protection adéquate pour employer le langage moderne? Notre peuple a-t-il accueilli avec l'enthousiasme qui convenait l'annonce d'une si belle nouvelle? Il ne faudrait pas avoir été le témoin de la joie triomphale avec laquelle le peuple français a salué la double canonisation de la petite Thérèse et du saint curé d'Ars. D'autres événements de bien moindre importance soulèvent un enthousiasme plus délirant!," souligne M. le chanoine Raoul Drouin dans la livraison du sept avril de la "Semaine Religieuse" de Montréal.

Il ajoute: "C'est toute une famille religieuse qui se réjouit; même si de nombreux rameaux ont été détachés du tronc principal, il reste que les filles authentiques de la nouvelle bienheureuse sont encore nombreuse et lui sont redevables d'un "esprit" qui fait la gloire de l'Eglise et les engage avec une rare assurance dans la voie de la perfection.

C'est toute une famille d'adoption qui va enfin se réjouir. Cette famille, elle se forme des malheureux de toutes les misères humaines, à partir de l'enfant qui est le fruit du péché jusqu'au vieillard qui n'a plus de gîte sur terre. Elle se complète des jeunes filles qui reçoivent l'éducation des Soeurs Grises et des nombreux malades qui reçoivent leurs soins dans les hôpitaux.

Si l'on se tourne vers celle qui est la cause d'une si grande joie, nous ne tardons pas à y découvrir la richesse d'une âme qui a fait valoir au centuple les talents que Dieu lui avait confiés en si grande abondance. Que faut-il le plus admirer dans la vie de cette femme que l'on compare à Marie de l'Incarnation, à sainte Jeanne de Chantal? Ou son esprit de création? Les oeuvres qu'elle met sur pied pour venir au secours de tous les besoins, elle n'en trouve aucun exemple autour d'elle. Ou sa fermeté? A un moment donné, toutes les puissances de la terre sont liguées contre son oeuvre. L'évêque et l'intendant lui font la partie dure. Rien ne réussit à l'ébranler. Elle met en jeu toutes les ressources d'un esprit supérieur et d'une volonté qui va droit au but sans biaiser. Ou le sens qu'elle a du concret et du pratique? On a dit d'elle qu'elle "a fait" la parabole de l'Evangile. Avant de se lancer dans une entreprise comme la sienne, elle calcule et prend ses mesures.

C'est tout cela qu'il faut admirer — génie créateur, fermeté, sens du réel. Sans doute; mais ce qu'il faut admirer le plus, c'est ce qui donne de la valeur à tout cela: le sens surnaturel et la confiance en Dieu. Sans cela, impossible d'expliquer une oeuvre comme celle de Mère d'Youville. Avec quelle confiance elle s'est tenue dans les bras du Père Eternel! On ne lit pas sans une grande émotion le témoignage de l'histoire sur ce sujet: "Vers cette époque, harassée de soucis, en proie à de grandes perplexités, cherchant force et lumière, elle éprouva un attrait marqué pour la première personne de la sainte Trinité, Dieu le Père, suivant l'aveu qu'elle fit en 1766 dans une lettre à l'abbé de l'Isle-Dieu. Le Père Eternel, dont la miséricordieuse bonté s'exerce par sa divine Providence, devint dès lors l'objet d'une grande confiance. Cette confiance, fruit de sa foi, déterminera un climat d'âme dont l'empreinte se retrouvera en toutes ses actions. "Cette empreinte se retrouvera dans "la vie" de son immense famille. Le dimanche trois mai est donc l'un des beaux jours que le bon Dieu a faits pour le Canada et l'Eglise tout entière."

Une âme généreuse

Mme R.-A. Mignot, de La Broquerie, gagnante du deuxième prix "Concours de Recettes", a elle aussi cru bon de partager avec le missionnaire le montant reçu. Voici la gentille lettre qu'elle nous a fait parvenir et qu'il nous fait plaisir de publier.

La Broquerie, Man.

Mon Révérend Père,

Gagnante du deuxième prix du "Concours de Recettes", je vous remercie infiniment pour le mandat postal.

Je partage ceci avec le R. P. Magnan, O.M.I., au Basutoland, qui dernièrement m'envoyait une belle photo de son groupe du Séminaire Ste-Thérèse.

Merci encore une fois, Révérend Père, pour le prix et vos souhaits.

Bien respectueusement,

Mme R.-A. MIGNOT.



L'emploi des loisirs est un des problèmes auxquels ont à faire face les gens à leur retraite. Pour aider à la solution de ce problème, on organise ici et là des expositions d'ouvrages variés. Il y en a une à Winnipeg dans un mois. A Montréal, comme le fait voir la photo, Mlle Hélène Lefebvre, âgée de 79 ans, aide ses contemporains en leur montrant comment faire la dentelle.

Horticulture, sujet d'actualité

Cet article fait partie d'une série de causeries que l'auteur donne à l'heure actuelle au poste CKSB, tous les samedis à 12 h. 45 p.m.

Il a accepté bien volontiers de faire publier ses textes dans le journal afin que tous puissent en tirer le plus grand profit.

La parole est au Frère T. Laflamme, C.S.V., du Collège St-Joseph d'Otterburne.

Bonjour, chers auditeurs et bienvenue à la 10e causerie sur l'horticulture.

N'auriez-vous pas des suggestions, des appréciations, des questions à nous donner sur ces causeries que le poste CKSB et **La Liberté et le Patriote** mettent si généreusement à votre disposition. Veuillez nous les communiquer dès aujourd'hui, vous ne manquerez pas de faire plaisir.

Retournons maintenant au sentier du jardin potager.

Rotation, Assolement

Un des points importants qu'un grand nombre de jardiniers ignorent complètement ou négligent d'appliquer dans leur potager, c'est le système de rotation, aussi appelé quelquefois, assolement. Ce système consiste à alterner les cultures de manière que les mêmes types de plantes n'occupent pas la même parcelle du jardin, plusieurs années de suite.

La rotation favorise l'usage économique des matières fertilisantes du sol, car: 1) les divers légumes puisent différents éléments nutritifs; 2) certains légumes laissent dans le sol après la récolte des germes de maladie, qui contamineront la future récolte à cet endroit si l'on y cultive le même légume. 3) Certains légumes sont si envahissants que les mauvaises herbes ont peu de chances de s'y développer: ce sont les concombres, les melons, les courges et les citrouilles.



Il est d'abord important de comprendre les principes de la rotation pour ensuite s'organiser afin d'en retirer le meilleur parti possible dans les limites de votre jardin. Divisez votre potager en quatre parcelles égales de manière à ce que les quatre groupes de légumes s'y succèdent annuellement.

La première reçoit les apports de matières organiques, que je vous ai déjà mentionnés et les engrais fertilisants à l'occasion de la semence des légumes. La classe de légumes qui bénéficiera davantage de ces éléments nutritifs est composée des légumes-foliacés: laitues, choux, épinards, bettes à carde, persil, etc.

La seconde parcelle n'aura guère de matière organique en décomposition, donc moins d'azote assimilable. D'un autre côté les engrais phosphoriques et potassiques continuent à s'emmagasiner dans le nouvel humus. Cet état de chose favorise les légumes-racines: carottes, betteraves, navets, radis, panais, patates.

La troisième parcelle est réservée aux légumes secs: fèves, pois verts, blé d'Inde.

La quatrième parcelle est très spéciale: les légumes-fruits s'y développeront à merveille: les tomates, piments, aubergines, cerises de terre, concombres, melons, courges et citrouilles. Le melon exige un sol pouvant accumuler beaucoup de chaleur, donnons-lui beaucoup de matières organiques dans chaque fosse qui recevra la semence. Le concombre demande beaucoup d'eau et aussi les amendements organiques. Les autres légumes requièrent surtout des arrosages et des soins assidus et il va sans dire, une généreuse poignée de fertilisants chimiques au moment de la plantation.

Votre intelligente attention à suivre ce système de rotation, vos observations personnelles concernant la vigueur des plants, leur développement normal vous révéleront probablement des déficiences de certaines parcelles que vous corrigerez à l'occasion d'un arrosage en ajoutant une poignée de fertilisants par arrosoir d'eau. Comme ces poudres se dissolvent difficilement, enlevez la pomme de l'arrosoir, puis laissez couler l'eau à la base des plants qui ont besoin de cette solution fertilisante.

Arrosage

L'eau est indispensable à la plante, toutefois, elle doit être appliquée avec discernement, proportionée au besoin et à la taille de la plante. Un surplus d'eau fait plus de tort que de bien et favorise quelquefois le développement des maladies. Il vous faut donc constater quand le sol a besoin d'eau: pourtant on ne doit pas attendre que la terre soit dure, fendillée, ni que les feuilles des plantes se fanent. Les légumes qui subissent un arrêt prolongé de croissance à cause du manque d'eau dans la classe des plantes foliacées prennent un goût amer, les légumes-fruits perdent leur saveur et leur forme, les légumes-racines sont fibreux, déformés, difficiles à conserver.

L'arrosage est parfait quand l'eau atteint les racines, alors cela suffit habituellement pour huit à dix jours. Les faibles arrosages ne font souvent que durcir la terre et empirer la condition des plantes: leurs racines ne se développent qu'en surface et la moindre sécheresse a raison de leurs faibles conditions.

Sarclage et binage

Ces deux opérations se font simultanément: c'est du deux dans un très pratique. Un binage bien fait garde la surface du sol meuble, conserve les réserves d'humidité dans la terre et détruit beaucoup de jeunes mauvaises herbes. Trois outils de jardin différents sont employés pour le binage selon les cas. Faut-il briser la mince croûte qui se forme à la surface du sol après les pluies ou l'arrosage hebdomadaire? Le râteau est l'outil le plus pratique et le plus rapide. Les mauvaises herbes ont-elles déjà envahie certains rangs de légumes? Vite prenez la houe, que les Canadiens français appellent plutôt: "pioche ou gratte" puis désherbez cette peste sans merci! Il n'a pas plu depuis plusieurs jours, la terre commence à se fendiller et à durcir; et vous ne pouvez arroser. Armez-vous du cultivateur ou binette et émiettez avec soin la surface. Si vous avez un petit tracteur pour jardin, ce sera beaucoup plus simple et bien mieux exécuté.



Les binages sont beaucoup plus importants au commencement de la saison en mai et juin. Ils permettent à la terre d'emmagasiner plus d'eau et la chaleur y pénètre plus libéralement; ce qui contribue beaucoup à activer le travail des bactéries et à hâter la croissance des jeunes plants.

En juillet et août, le binage est moins fréquent et surtout moins profond. De plus, n'oubliez pas de l'exécuter en vous éloignant graduellement des plantes pour ne pas endommager leurs racines.

Chers auditeurs, il est agréable d'avoir un jardin bien à soi, même sur un lot de ville. C'est souvent le "retour à la terre" aussi modeste que la petite cour en arrière, heureusement ensoleillée et protégée, qui fait son doux appel à un instinct tout à fait honorable chez l'homme. Il n'y a qu'au jardin que l'on peut passer ses loisirs avec autant de satisfaction. Le Jardinier d'occasion même, se livre à des exercices physiques très bienfaisants à sa santé. Dès le printemps, alors que la terre est en condition d'être bêchée, jusqu'à ce que le dernier légume soit récolté à l'automne, le travail de la terre porte ses fruits. Ah! quelle merveilleuse détente il apporte aux ennuis du travail quotidien du bureau, de l'atelier ou des arides soucis des affaires.

Au revoir, à la semaine prochaine.

Pour redonner du brillant aux meubles vernis

Mélangez par partie égale de l'huile alimentaire et de l'alcool à brûler (une petite cuillerée à café de chaque substance). Agitez bien et servez-vous de ce mélange en trempant dedans un chiffon que vous passerez sur le meuble à faire briller. Frottez ensuite avec un chiffon sec. Le résultat est excellent.



Q. — J'ai une nièce qui recevra bientôt son diplôme de garde-malade. Je dois assister à la cérémonie et j'aimerais savoir quelle toilette conviendrait pour cette occasion et si je dois offrir un cadeau, lequel je devrais offrir? Je ne peux offrir rien de dispendieux, mais je voudrais bien faire les choses. Une réponse le plus tôt possible serait fort appréciée. — QUI AIME VOS CONSEILS.

R. — Si la cérémonie a lieu pendant la journée, un costume tailleur avec une blouse de fantaisie conviendrait très bien. Si elle a lieu le soir, une jolie robe de rue en imprimé serait plus de mise. Vous auriez des accessoires assortis avec votre toilette et des gants pâles, mais pas nécessairement blancs. A cette saison de l'année, on étale une grande variété d'objets qui conviennent aux jeunes qui terminent leurs études. Puisque vous habitez une grande ville, allez dans un des grands magasins et demandez où se trouvent ces étalages. Il y a des ensembles de stylo, porte-mine et thermomètre, un manuel de poche très pratique pour les infirmières, etc. Les prix varient selon la qualité des objets. Il serait gentil de votre part d'offir quelque chose à votre nièce, mais ce n'est pas essentiel, et vos bons voeux faits affectueusement valent mieux que tous les cadeaux.

• • •

Q. — Que pensez-vous d'un homme qui déchire ou jette toute correspondance adressée à sa femme. Il prétend que tout courrier doit être adressé à lui seulement. Merci d'avance. — INQUIETE.

R. — Je comprends que vous soyez inquiète, si votre mari a vraiment cette idée et qu'il s'obstine à agir de la sorte. Avez-vous essayé de le raisonner, ou d'en discuter avec d'autres personnes devant lui? Si vous l'avez fait sans résultat, je vous conseille de consulter le médecin de famille sans trader, car il semble que cet homme manque d'équilibre mental. Il est difficile de croire que de nos jours un homme ayant toutes ses facultés puisse agir de la la sorte.

• • •

Q. — Le deuil se porte-il encore, et quelle en est la durée pour une veuve et pour les parents en deuil d'un fils? Je sais que le deuil se porte plutôt dans le coeur que dans les habits, mais mon mari soutient qu'une veuve qui s'achète du neuf peut tout aussi bien choisir du noir et du blanc que des couleurs. Que penser d'une jeune femme qui a perdu son mari il y a deux mois et qui porte déjà des couleurs voyantes: vert pâle, bleu etc., (Elle s'est acheté du neuf). C'est pour régler une discussion, car mon mari est très peiné de voir que notre bru porte si tôt des couleurs. Je dois avouer que moi aussi je trouve qu'elle s'est pressée. Pourtant, elle semblait avoir beaucoup de chagrin. J'essaie de me dire qu'il peut en avoir autant en vert pâle qu'en noir, mais je n'arrive pas à me convaincre. Mon mari est moins exigeant quant à mon deuil. N'ayant pas les moyens d'acheter du neuf, je porte ce que j'ai et je ne veux pas me faire de chagrin à cause de cela. Votre opinion, s'il vous plait. — REPONDEZ AU PLUS TOT S'IL VOUS PLAIT.

R. — Mais oui le deuil se porte encore quoique sa sévérité en soit beaucoup atténuée depuis quelques années. Une veuve porte du noir pendant un an, généralement puis six mois de demi-deuil. Les parents, pour un fils ou une fille; six mois de grand deuil et six mois de demi-deuil. On ne porte plus de voile ni de bas noirs, sauf, si on le désire, pour les funérailles. Une personne en deuil qui travaille à l'extérieur ne le portera que deux ou trois semaines, afin que son apparence n'attriste pas ses compagnons de travail. Une ménagère ne revêtira pas non plus ses vêtements de deuil pour faire son ménage, mais toutes deux pour les sorties sociales qu'elles doivent faire, devraient porter leurs vêtements noirs, rehaussés de blanc si elles le désirent. Votre mari a raison de trouver que votre bru exagère en se vêtant de couleurs voyantes. C'est peut-être par manque de réflexion, plutôt que par manque de respect, mais on la jugera certainement légère. Quand on achète du neuf, dans de telles circonstances, on peut certainement acheter du noir. D'ailleurs, les grandes autorités de la mode décrètent que toute femme vraiment chic possède, dans sa garde-robe, au moins un ensemble noir. Quand on n'a pas les moyens de faire les frais d'un deuil, on fait comme vous dites, et tous comprennent qu'il n'y a aucun manque de respect envers le défunt.

• • •

R. — **AUX PERSONNES INTERESSEES** à se procurer de l'eau de Lourdes. Une aimable lectrice me fait parvenir l'adresse suivante: "Oeuvre de la Grotte, Service-Eau, Lourdes (H.-P.) France. Je tiens à vous remercier chère madame. Je passerai plus tard l'autre renseignement que vous m'avez envoyé et dont je vous suis très reconnaissante. Je vous renvoie votre lettre.

• • •

R. — **LA CORRESPONDANTE EN DEUIL DE SON PERE** qui avait demandé certains exemplaires du journal à nos lecteurs et lectrices, tient à leur exprimer par la voix du courrier, ses plus sincères remerciements. Elle les prie en même temps d'en cesser les envois, car elle en a reçus suffisamment. Elle leur est très reconnaissante aussi, des marques de sympathie qu'ils lui ont témoignées. Il me fait plaisir d'ajouter ma sincère appréciation du beau geste qu'ils ont fait.

LOUISE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 5

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT un secrétaire-trésorier ou un administrateur pour l'Hôpital de St-Pierre. Veuillez répondre en mentionnant âge, éducation et salaire attendu. Pour plus de renseignements, écrire au: **Président, Hôpital de Salaberry, St-Pierre, Man.** 4-854-5C.

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen, catholique, parlant le français, pour soins de ménage chez couple âgé, au village. **S'adresser à Georges Senez, St-Front, Sask.** 4-857-7P.

ON DEMANDE — St-Boniface. Dame d'âge moyen pour tenir compagnie à dame âgée. Chambre et pension. **S'adresser à Boite 872, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg.** 5-872-6P.

ON DEMANDE — Homme résidant près de l'église du Sacré-Coeur, à Winnipeg, pour travail dans établissement industriel. Ecrire donnant, âge, préférences et expérience, à **Boite 870, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 5-870-6C.

ON DEMANDE — Jeune homme pour travail de magasin et livraison. S'adresser à **St-Pierre General Store, St-Pierre, Man.** 4-842-5C.

ON DEMANDE — Tisserand de tapis et tailleur expérimentés. Position permanente. Bon salaire. Semaine de 5 jours. Excellentes conditions de travail. **S'adresser à M. J. Kay, Perth Dye Works Ltd., 482, ave Portage, Winnipeg.** 5-884-5C.

ON DEMANDE OPERATRICES DE MACHINES — Expérience préférable, mais nous donnerons entrainement. **S'adresser à Mme Delalleau, Modern Headwear, 88, rue Arthur, téléphone: WHitehall 3-1832.** 3-824-5C.

A CEUX QUI DESIRENT augmenter leurs revenus. Devenez notre représentant dans un territoire protégé. Vendez les jolis ensembles de toilette, cadeaux pour toutes occasions en plus de la ligne régulière qui vous assure un commerce répété à l'année longue. **Familex, Dept 83, 1600, Delorimier, Montréal.**

NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. **St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1555.** 48-738-T.F.

ON DESIRE LOUER maison: 4 à 6 pièces ou logis 4 pièces, à St-Boniface ou Norwood. Pour 15 mai ou 1er juin. **Signalez: CEdar 3-1916.** 2-797-T.F.

ON DEMANDE — Pour le 15 mai. Ménagère d'âge moyen pour 2 adultes. **S'adresser à M. H. Morier, 472, chemin Ste-Marie, St-Vital. Signalez: CHapel 7-1678.** 5-867-6C.

A LOUER — St-Boniface. Logis fourni ou non. 3 pièces. Nouvellement décoré. Personnes âgées de préférence. Près autobus. **Signalez: CHapel 7-8689.** 5-877-6C.

A LOUER — St-Boniface, 481, rue Ritchot. Chambre meublée. Pour jeune homme. Près autobus. 5-876-T.F.

A LOUER — 390, Place Cabana, St-Boniface. Logis: 2 pièces. Salle de bain privée. Entrée semi-privée. Près autobus. **Signalez: CEdar 3-3253.** 5-872-5C.

A LOUER — St-Vital. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Libre le 1er juin. **Signalez: CHapel 7-8005.** 5-871-6C.

A LOUER — St-Boniface, rue Provencher. Chambre meublée. Pour homme qui travaille. Près autobus. **Signalez: CEdar 3-5268.** 5-882-7C.

A LOUER — St-Boniface, 186, blvd Dollard. Une rue de l'hôpital. Petite chambre pour une personne. **Signalez: Cedar 3-4249.** 5-881-5C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre fournie. Pour une personne. **Signalez: CEdar 3-4757.** 5-885-5C.

A VENDRE — 1 poêle électrique. **Téléphonez: CHapel 7-5153.** 4-859-5C.

A VENDRE — Bicyclette. Marque: Robin Hood. Structure: 20''. Très bonne condition. Equipée d'un compteur, lumière, miroir, etc. 3 vitesses. S'adresser à **Denis Labelle, 654, rue St-Jean-Baptiste. Téléphonez après six heures: CEdar 3-6128.** 5-864-5C.

A VENDRE — St-Norbert. Rue de l'église. Maison: 9 pièces. **Signalez: GLobe 2-7061 le jour et GLobe 2-0309 le soir.** 5-863-6P.

A VENDRE — Robe longue de mariée: nylon-organza. Grandeur: 12. Voile et couronne. **S'adresser à 522, rue De la Morénie. Téléphone: TUrner 8-5397.** 4-840-5C.

A VENDRE — Motocyclette 250 CC, B.S.A. Année 1957. Excellente condition, 3,600 milles. Prix: $375. **Signalez: CEdar 3-5573.** 3-832-5C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. **Signalez: CEdar 3-3354.** 25-456-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Windsor Park. Maison neuve: 5 pièces. Soubassement à grandeur. Rue pavée. Cour en pelouse. Lot: 100x55'. Taxes: $220. Grand jardin. Près autobus, école, église. **Signalez: ALpine 3-8739.** 3-828-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet d'été. **Signalez: CAstle 2-9491.** 5-823-T.F.

A VENDRE — Ste-Elisabeth. Maison: 6 pièces et cuisine d'été. Double lot. Peut être déménagée si désiré. Prix: $600. **Signalez: CEdar 3-2935.** 5-866-5C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 9 pièces; 2 salles de bain. Chauffage à l'huile. Double lot. Grand garage. Localité centrale, idéale. Près basilique, école, centre commercial et autobus. Montant initial substantiel. **S'adresser à G. Trottier, 257, Enfield Crescent, Norwood.** 5-868-8C.

A VENDRE — Beau terrain. Idéal pour construction. Grande route no 4. Près rivière Assiniboine et jonction no 1, 16 milles de Winnipeg. Minimum: 3 acres. Beau site boisé. **S'adresser à Boite 873, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg.** 5-873-6P.

A VENDRE — Norwood, 275, Eugenie. Maison: 6 grandes pièces. Cave à la grandeur. Chauffage automatique: stoker. Prix: $9,950. Comptant requis: $3,350. **Signalez: CEdar 3-1646.** 4-861-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 4 pièces avec salle de bain. **S'adresser à 876, ave du Couvent.** 2-813-5C.

A VENDRE — Système "Osh Kosh" d'adoucisseur d'eau: double unité industrielle. **S'adresser au Couvent de St-Norbert, St-Norbert, Man.** 4-843-5C.

A VENDRE — St-Boniface. Blvd Dollard. Maison: 5 pièces. Près autobus, hôpital et magasins. **S'adresser à 462, rue St-Jean-Baptiste.** 4-841-6C.

A VENDRE — St-Boniface. Commerce de quincaillerie établi depuis 30 ans. Loyer mensuel du magasin $75. Vendrait stock et accessoires: $8,000. Moitié ou tout comptant. Possession immédiate. **S'adresser à Boite 751, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 48-751-T.F.

A VENDRE — Village St-Eustache. Maison: 6 pièces. Chauffage: huile, eau chaude. Grand lot. Pour plus de renseignements s'adresser à **A. Hamelin WHitehall 2-7256, et le soir ALpine 3-4192.** 4-856-5C.

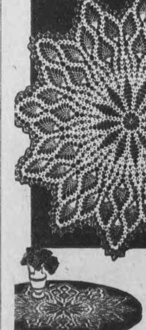
A VENDRE — Plage Albert. Chalet d'été complètement fourni. 5 pièces. 24x28'. **S'adresser à Boite 826, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg.** 3-826-T.F.

A VENDRE — Windsor Park. Bungalow style "Ranch": 5 pièces. 3 chambres à coucher. Salle de récréation, bureau et buanderie au soubassement. Entrée en béton. Beau parterre. Comptant requis: $2,000. Hypothèque: 5%. Près école Béliveau. Pas d'agents. **Signalez: ALpine 3-8459.** 3-839-T.F.

A VENDRE — 3 milles village Lorette, sur chemin en gravier. Près école St. Cuthbert: 380 acres de bon terrain. 60 acres en guéret d'été. Près de 50 en foin. 120 acres en labour d'automne et le reste en chaume. **S'adresser à MM. Eugène Cournoyer et Ubald Desorcy, Lorette, Man.** 3-837-6P.

A VENDRE — FIL METALLIQUE BARBELE (Barbed Wire) — CLOTURE METALLIQUE POUR VOLAILLE (Chicken Wire) — FIL METALLIQUE POUR BALLES DE FOURRAGE, en rouleau et en longueur — (Baling Wire & Bale Ties) — CORDE A LIER GERBES ET BALLES DE FOURRAGE (Baling & Binder Twine). Agents directs des fabriquants, nous offrons des prix et qualités inégalables. Satisfaction garantie ou remboursement. **Bethel Rennie, 735, rue Wall, Winnipeg.** 5-865-8C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à **M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513.** 31-549-T.F.



Numéro du patron: 759
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse:

ON DEMANDE

2 maitresses qualifiées, bilingues pour le district scolaire de St-Pierre centre, no 1319. Nouveaux salaires du gouvernement. **S'adresser à M. J.-Noël Tétreault, sec., St-Pierre, Man.** 3-830-5C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour école St-Louis, no 964, 22 élèves. Grades élémentaires. Electricité et téléphone. **S'adresser à M. Brisson, sec.-trés., Cardinal, Man.** 4-853-5P.

ON DEMANDE

Une institutrice qualifiée, bilingue pour l'école Verdun, grades 1 à 8. Salaire selon qualifications. Ecole située à 3½ milles de Ste-Rose-du-Lac. **S'adresser à André Guillas, secrétaire, Ste-Rose-du-Lac, Man.** 3-822-5P.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue qualifiée pour école Seaforth, de Haywood. Grades 1 à 8, 28 élèves. Salaire courant selon qualifications. Terme commençant en septembre. **S'adresser à M. Jean Dheilly, sec., Haywood, Man.** 5-874-5C.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue pour école Lévis, no 1005, de Ste-Elisabeth. Grades 1 à 8. 8 à 10 élèves. Salaire selon qualifications. **S'adresser à Antonin Lussier, sec., Ste-Elisabeth, Man. Téléphone: St-Pierre 301.** 4-844-6P.

ON DEMANDE

Institutrice qualifiée bilingue pour l'école Faure, village de St-Lupicin. Grades 1 à 8. 21 élèves. Salaire selon qualifications. Electricité, chauffage automatique. Bon chemin. Année commençant fin d'août. **S'adresser à M. Aimé Rocher, sec., St-Lupicin, Man.** 4-843-6P.

ON DEMANDE

Une institutrice pour l'école consolidée St-Hyacinthe, no 2373, grades 3, 4 et 5. Environ 25 élèves. Ouvrant début septembre. Salaire suivant expérience et qualifications, selon l'échelle du département. **S'adresser à Mme Pierre, sec., La Salle, Man.** 5-869-5P.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue, qualifiée, pour l'école La Rochelle, no 1133. Grades 1 à 8. Salaire selon qualifications. Ecole moderne située à la jonction des grands chemins 59 et 23. **S'adresser à Mme Germain Gosselin, secrétaire, La Rochelle, Man.** 5-886-5P.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice qualifié, pour école rurale d'une classe. Environ 15 élèves, grades 1 à 8. Electricité. Ecole et maisonnette chauffées à l'huile. Téléphone. Terme commençant à l'automne. Salaire commençant à $2,800 et selon qualifications. **S'adresser à E.-J. Bouvier, secrétaire, école Dupont, St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 573.** 4-855-5C.

ON DEMANDE

Pour le district scolaire de Ste-Agathe, no 974. 2 institutrices ayant grade 12 complet, pour grades élémentaires. Salaire suivant qualifications et expérience, d'après l'échelle du département. Terme commençant à l'automne. **S'adresser à M. S. Beaudoin, secrétaire, Ste-Agathe, Man. Téléphone: 28, Ste-Agathe.** 5-878-6C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 4 pièces. Complètement fournie. Age: 2 ans. Prix: $11,700. (Déménage en Colombie-Britannique).

Norwood — Maison: 5½ pièces. Très belle. Prix: $11,500.

St-Boniface — Maison: 5 pièces. $15,900.

St-Vital — Sur demande: maison de style Ranch. 6 pièces. Salon en forme de L. Grand lot.

Ste-Anne — Ferme: 300 acres en culture. Bons bâtiments. Machineries. Puits artésien dans étable. Grande route.

Dugald — Ferme: 480 acres en culture. Bons bâtiments. Nouvelles machineries. Grande route.

S'adresser à
Four Provinces Investment Co.,
332, rue Main, Winnipeg.
Téléphoner M. Hamelin
WHitehall 2-7256
5-887-5C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $10,000. Comptant: $2,500.

St-Boniface — Près Canada Packers. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Près église, école catholiques et autobus. Prix: $8,000. Comptant requis: $2,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. Duplex: 8 pièces. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Comptant requis substantiel.

St-Vital — Près magasin Loblaw. $7,850. Bungalow: 5 pièces; 2 chambres à coucher. Lot 64 x 120. Près autobus. Comptant requis: $1,850.

Notre-Dame-de-Lourdes — Ferme: 320 acres. Aucun bâtiment. 100 acres cultivées. 150 en friche. Bon chemin, eau abondante. Prix total: $6,500.

Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
5-880-5C.

Au Sacré-Coeur

Club du Sacré-Coeur

Dimanche dernier, plus de 225 personnes ont acclamé la Jeune Reine du Club du Sacré-Coeur, à l'occasion de son 25e anniversaire. Tous ont applaudi quand le digne invité d'honneur, le R. P. I. Desautels, O.M.I., parut sur la scène pour déposer sur la tête d'Edith Château la couronne royale.

Les trois princesses, Jeanne Verrier, Lucille Bernier et Carole Lord, accompagnaient le Père Desautels dans ce noble geste. Merci au Père Desautels de s'être prêté à l'invitation, et surtout pour les bonnes paroles qu'il adressa à tous ses nombreux amis, jeunes et moins jeunes.

La soirée fut un franc succès. Le maitre de cérémonies, M. Georges-Edouard LaFlèche, s'est acquitté avec galanterie de sa tâche. Après le mot de bienvenue, le rideau se lève et c'est la comédie intitulée "Monsieur Jordonne" qui commence. On a rigolé, le jeu fut bien rendu. Bravo à Philippe et à toute sa troupe: Mlles Rita Nolette et Claudette LaFlèche et MM. Raymond Lajoie, Roland Boulet, François Gallais, Philippe Perrin, Emile Dupas. Félicitations aux réalisateurs et metteurs en scène, Philippe Bourbonnais, Flora Gareau et Albert Gamache.

Après une courte intermission, la soirée reprit avec un redoublement d'intérêt. Les artistes faisaient leur apparition. On est surpris de trouver de si beaux et nombreux talents dans la paroisse. Du Piccolo avec Jacques LaFlèche et sa mère au piano; de l'accordéon-piano exécuté par Cyrille Desrosiers. Des voix harmonieuses: Mme A. Patenaude, Léopold Gareau, les trois Gentils Petits Frères Lord avec leur maman au piano, et le Chapelain sans guitare. Il ne faut pas oublier Georges-Edouard et son nouveau frère A-A-Alphonse.

Merci à tous les artistes, on est resté avec de la joie dans le coeur à cause de vos harmonies. Félicitations à tous, ce fut magnifique parce que tous ceux qui ont participé à la soirée l'ont fait de si bon coeur.

Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, remercia l'invité d'honneur et eut des mots de félicitation et d'encouragement pour tous les jeunes du Club, et lança l'invitation à un plus grand nombre de jeunes à joindre le Club du Sacré-Coeur.

Merci à Laurette Lavoie et Jeanne Thorimbert pour le succulent goûter servi aux invités d'honneur, et à tous ceux qui ont participé à la soirée.

A l'école

Dimanche soir à 8 h., récital de musique, en la salle paroissiale. Bienvenue aux parents et amis des élèves; venez encourager vos enfants et aussi constater les progrès réalisés durant l'année.

Les élèves de l'école du Sacré-Coeur ont entrepris une campagne d'abonnement au journal catholique et français: **La Liberté et le Patriote.** C'est un service qu'ils vous rendent, chers paroissiens, c'est leur façon à eux de vous rappeler de lire votre Journal. Encouragez-les . . .

Le dimanche 3 mai

Première communion pour les enfants qui fréquentent l'école du Sacré-Coeur. Invitation à toutes les familles à venir communier en ce beau jour. Que toutes les familles soient représentées. Pères et mères, conduisez vous-mêmes vos petits enfants à la Sainte Table.

Avis aux Dames de Ste-Anne

Là première communion des enfants ayant lieu le 3 mai, l'assemblée des Dames de Ste-Anne a été remise au dimanche 10 mai.

Veuillez, s'il vous plait, en prendre note et être présente, car des sujets importants y seront discutés entre autres un projet de pèlerinage prochain au sanctuaire Notre-Dame de l'Assomption de Crook's Creek. Ce lieu de pèlerinage encore peu connu se trouve à environ 25 milles au nord-est de Winnipeg et situé en pleine prairie.

Si vous désirez prendre part à ce pèlerinage qui aura lieu en juin et obtenir plus d'informations, veuillez téléphoner à la présidente (SP4-2393) ou à la secrétaire (SP4-8549).

Tous sont admis.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. $14,700.

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. $6,900.

St-Boniface — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900.

St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces. Près hôpital. Prix: $9,500.

St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile. Prix: $10,000.

St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 6 pièces plus 2 chambres au soubassement. Chauffage à air climatisé automatique. Prix: $9,800.

St-Boniface — Immeuble de rapports et commercial. Très bien situé. Chauffage à eau chaude à l'huile. Prix: $48,000. Termes faciles. Offre très intéressante pour fermier retiré ou pour quiconque aimerait placer ses économies à très bons intérêts.

Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à l'huile. $14,300. Termes faciles.

Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Beau district. Chauffage: air climatisé à l'huile. Grande salle de récréation au sous-sol. Prix: $16,700.

Norwood — Duplex moderne: 9 pièces, Près Holy Cross. Chauffage: air forcé, huile. Double lot. Prix: $16,500. Termes faciles.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
5-879-5C.

L'émission de chèques bilingues en vertu d'un arrêté en conseil?

OTTAWA (La Presse) — Simplement, tout comme s'il s'agissait d'une chose banale et d'importance secondaire, le secrétaire d'Etat, l'hon. Henri Courtemanche, annoncerait avant la fin de la session l'émission de chèques bilingues.

Déjouant ainsi les tenants de batailles verbales désireux de se faire du capital politique et de se gagner l'estime de leurs électeurs, le cabinet garderait pour lui seul le mérite de la mesure.

Telle est la rumeur qui circule aujourd'hui sur la colline parlementaire, après les deux incidents qui ont entouré cette fameuse question des chèques bilingues, soit l'offre de retrait du bill Boulanger et l'intervention de M. Churchill en faveur des bills Pigeon et Ricard.

Refus de M. Green

Le refus de M. Green d'accepter l'offre de M. Boulanger a fortement déçu tous les députés de langue française et un bon nombre de députés de langue anglaise.

Les conservateurs de langue française interrogés ont déclaré que c'était là un geste malheureux, une manoeuvre malhabile. Les députés approchés se sont dit d'autant plus surpris que M. Green, au caucus de parti, se serait révélé l'un des plus fervents avocats du projet.

Des intimes de l'administrtion ont toutesfois tenté d'expliquer l'attitude de M. Green.

Puisque M. Boulanger offrait, de bonne foi, de retirer son bill, il fallait accepter, ont-ils dit, et permettre l'étude de l'un des deux bills conservateurs sur le même sujet.

Des intimes de l'administration ont toutefois tenté d'expliquer l'attitude de M. Green.

D'ici la fin de la session, assure-t-on, le secrétaire d'Etat, M. Courtemanche, annoncerait tout simplement aux communes que les chèques fédéraux seraient dorénavant bilingues, en vertu d'un arrêté en conseil.

Pour ne pas tout donner à la fois et pour ne pas paraitre céder totalement aux pressions des députés de langue française (libéraux et conservateurs) le gouvernement limiterait sa générosité à ses propres chèques. Seuls seraient bilingues les chèques émanant des ministères et des services qui s'y rattachent.

Pour paraitre généreux deux fois plutôt qu'une, on réserverait pour une autre session la décision d'émetre en français et en anglais les chèques des sociétés de la Couronne.

D'ici là, le bill Boulanger a encore le temps de remonter à la surface et de subir de nouveau la pluie des éloges.

Décès

M. Alvida Collette

M. Alvida Collette, de 568, rue Bannatyne, Winnipeg, est décédé le jeudi 16 avril au Sanatorium de St-Boniface, à l'âge de 73 ans. Né à Oakwood, D.-N., il résidait à Winnipeg depuis 1931.

Il laisse dans le deuil son épouse, Marie; cinq fils, Joseph, Oscar, Alex, Antoine et Daniel; une fille, Mme Léona Bernard; 15 petits-enfants; trois frères, Alec, Joseph et Wilfred; quatre soeurs, Mmes P. Deloria, Bernadette Grégoire, Delphine Raymond et Blanche Campbell.

Le service fut chanté le samedi 18 avril en l'église du Sacré-Coeur. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Chapel Lawn Memorial Gardens. Le salon mortuaire Thomas D. McGee était en charge des funérailles.

PARIS — Le Grand Prix catholique de littérature, décerné cette année pour la cinquième fois, a été attribué au romancier catholique suisse Maurice Zermatten pour l'ensemble de son oeuvre, à l'occasion de la publication de son roman "La fontaine d'Aréthuse" (Ed. Desclée de Brouwer).

Sixième visite de membres de la famille royale au Vatican

ROME — La reine-mère Elisabeth d'Angleterre et la princesse Margaret ont été reçues en audience, le 21 avril, par le Pape. Bien qu'étant privée, cette visite se déroulait selon un protocole spécial. Les deux visiteuses ont été accueillies dans la Cour St-Damase, d'où elles étaient escortées jusqu'au deuxième étage, à l'entrée des appartements d'apparat. Là elles ont été accueillies par Mgr Mario Nasalli-Rocca di Corneliano, maitre de Pontife.

DES SOUMISSIONS SOUS ENVELOPPE SCELLEE, MARQUEE "SOUMISSION AUTOS", seront acceptées par le soussigné, concernant l'achat de deux voitures automobiles pour le Département de Police de St-Boniface, détaillées comme suit:

1959 — 6 ou 8 cylindres — quatre portières — couleur foncée — munies d'un accumulateur 12 volts "heavy-duty" — pneu et roue de réserve — appareil de chauffage, dégivrage et conditionnement de l'air.

Toute soumission doit parvenir au bureau du soussigné avant midi le lundi 18 mai.

Les soumissions doivent tenir compte du rachat des deux voitures suivantes: Plymouth 1958 — 6 cylindres — 4 portières — Numéros de série: LP 1W6704 et LP 1W6781. Ces deux automobiles peuvent être examinées tous les jours de 9 h. à 5 h. sur rendez-vous par téléphone.

J. H. BAUDRY,
Chef de Police,
CP 90, St-Boniface, Man.